

Ministère de l'Alimentation, de l'Agroalimentaire et de la Forêt

**ECOLE NATIONALE SUPERIEURE des SCIENCES AGRONOMIQUES de BORDEAUX
AQUITAINE**

1, cours du Général de Gaulle - CS 40201 – 33175 GRADIGNAN cedex

M E M O I R E de fin d'études

Pour l'obtention du titre

d'Ingénieur de Bordeaux Sciences Agro

« LES FREINS ET MOTEURS AUX OPPORTUNITES DE DEVELOPPEMENT DES
CIRCUITS COURTS ET/OU DE PROXIMITE EN AQUITAINE : ETUDE AUPRES
D'AGRICULTEURS EN CIRCUITS LONGS »

STABLER, Delphine

Option : **GESTION DURABLE DES TERRITOIRES RURAUX**

Etude réalisée à : Bordeaux Sciences Agro, 1, cours du Général de Gaulle - CS 40201 – 33175
GRADIGNAN cedex

- 2 0 1 4 -

Ministère de l'Alimentation, de l'Agroalimentaire et de la Forêt

**ECOLE NATIONALE SUPERIEURE des SCIENCES AGRONOMIQUES de BORDEAUX
AQUITAINE**

1, cours du Général de Gaulle - CS 40201 – 33175 GRADIGNAN cedex

M E M O I R E de fin d'études

Pour l'obtention du titre

d'Ingénieur de Bordeaux Sciences Agro

« LES FREINS ET MOTEURS AUX OPPORTUNITES DE DEVELOPPEMENT DES
CIRCUITS COURTS ET/OU DE PROXIMITE EN AQUITAINE : ETUDE AUPRES
D'AGRICULTEURS EN CIRCUITS LONGS »

« *OBSTACLES AND DRIVING FORCES TO THE DEVELOPMENT OF SHORT CIRCUIT
SALES MODELS IN AQUITAINE: STUDY ON LONG CIRCUITS FARMERS* »

STABLER, Delphine

Option : **GESTION DURABLE DES TERRITOIRES RURAUX**

Etude réalisée à : Bordeaux Sciences Agro, 1, cours du Général de Gaulle - CS 40201 – 33175
GRADIGNAN cedex

Maître de stage : Nathalie Corade, Maître de conférences en économie

- 2 0 1 4 -

LISTE DES ABREVIATIONS

ADEME : Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie
AMAP : Association pour le maintien d'une agriculture paysanne
AT : Atelier de transformation
Bx Sc Agro : Bordeaux Sciences Agro
CC : Circuits courts
CCP : Circuits courts et/ou de proximité
CGDD : Commissariat général du développement durable
CIVAM : Centres d'Initiatives pour Valoriser l'Agriculture et le Milieu rural
CL : Circuits longs
CP : Circuits de proximité
CDA : Chambre départementale d'agriculture
CRA : Conseil régional Aquitaine
CRAA : Chambre régionale d'agriculture Aquitaine
CUMA : Coopérative d'utilisation de matériel agricole
DD : Développement durable
DRAAFA : Direction régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt d'Aquitaine
FEADER : Fonds européen agricole pour le développement rural
FEDER : Fonds européen de développement régional
GMS : Grandes et moyennes surfaces
JA : Jeune agriculteur
MAAP : Ministère de l'agriculture, de l'alimentation et de la pêche
NCCP : N'a pas de projet circuits courts et/ou de proximité
NSPCCP : Ne sais pas si prévoit un projet circuits courts et/ou de proximité
SAU : Surface agricole utile
SIQO : Signe d'identification de la qualité et de l'origine

LISTE DES ILLUSTRATION

Figure 1 : Part des exploitations aquitaines en circuits courts selon les filières agricoles.

Auteur : Agreste Aquitaine

Figure 2 : Répartition des chefs d'exploitation par tranche d'âge selon le mode de commercialisation.

Auteur : Agreste Aquitaine

Figure 3 : Zones d'implantation de certains types de circuits courts.

Auteur : Enquête CCP, EET 2014

Figure 4 : Bilan des moteurs au développement des exploitations en circuits courts selon la bibliographie.

Auteur : Enquête CCP, EET 2014

Figure 5 : Bilan des freins au développement des exploitations en circuits courts selon la bibliographie.

Auteur : Enquête CCP, EET 2014

Figure 6 : Les différentes hypothèses formulées à partir des freins et moteurs de la bibliographie.

Auteur : Stabler, Enquête CL 2014

Figure 7 : Schéma des profils théoriques obtenus à partir des deux critères du CRA.

Auteur : Enquête CCP, EET 2014

Figure 8 : Schéma des différents profils envisagés pour répondre au questionnaire.

Auteur : Enquête CCP, EET 2014

Figure 9 : Effectifs finaux des différents types d'agriculteurs interrogés.

Auteur : Enquête CCP, EET 2014

Figure 10 : Effectif par département des agriculteurs CL interrogés.

Auteur : Stabler, Enquête CL 2014

Figure 11 : Effectif d'enquêtes effectuées par filière principale de production.

Auteur : Stabler, Enquête CL 2014

Figure 12 : Effectif d'agriculteurs en CL interrogés par cas de figure envisagé.

Auteur : Stabler, Enquête CL 2014

Figure 13 : Evolution de la rentabilité chez les 36 agriculteurs en CCP ayant procédé au changement au cours de leur activité.

Auteur : Enquête CCP, EET 2014

Figure 14 : Effectifs des freins au développement des CCP cités par les agriculteurs en circuits longs.

Auteur : Stabler, Enquête CL 2014

Figure 15 : Effectif des débouchés commerciaux pour les 53 agriculteurs enquêtés.

Auteur : Stabler, Enquête CL 2014

Figure 16 : Effectif des réseaux collectifs auxquels appartiennent les 53 agriculteurs.

Auteur : Stabler, Enquête CL 2014

Figure 17 : Effectif des intermédiaires recensés par les 53 agriculteurs enquêtés.

Auteur : Stabler, Enquête CL 2014

Figure 18 : Importance de l'existence de soutien de la part des organismes politiques en fonction du choix d'un projet CCP.

Auteur : Stabler, Enquête CL 2014

Figure 19 : Répartition des freins cités spontanément par l'ensemble des agriculteurs en CCP interrogés.

Auteur : Enquête CCP, EET 2014

Figure 20 : Répartition des freins cités spontanément par les agriculteurs en CL.

Auteur : Stabler, Enquête CL 2014

Figure 21 : Freins classés par l'ensemble des agriculteurs en CCP interrogés. *Auteur : Enquête CCP, EET 2014*

Figure 22 : Classement des freins par les agriculteurs en CL. *Auteur : Stabler, Enquête CL 2014*

Figure 23 : Effectif des moteurs au développement des CCP identifiés spontanément par les agriculteurs en CCP. *Auteur : Enquête CCP, EET 2014*

Figure 24 : Les moteurs cités spontanément par les agriculteurs en CL. *Auteur : Stabler, Enquête CL 2014*

Figure 25 : Classement des moteurs au développement des CCP par les agriculteurs CCP. *Auteur : Enquête CCP, EET 2014*

Figure 26 : Classement des moteurs par les agriculteurs en CL. *Auteur : Stabler, Enquête CL 2014*

Figure 27 : Effectifs des classes de la SAU moyenne des exploitations en CL. *Auteur : Stabler, Enquête CL 2014*

Figure 28 : Avantages cités par les agriculteurs à être en circuits longs plutôt qu'en circuits courts et/ou de proximité. *Auteur : Stabler, Enquête CL 2014*

Figure 29 : Effectif des attentes des agriculteurs du passage en CCP. *Auteur : Stabler, Enquête CL 2014*

Figure 30 : Effectif des causes d'hésitation au passage CCP pour les 13 agriculteurs CL qui y ont pensé. *Auteur : Stabler, Enquête CL 2014*

Figure 31 : Lien entre projet CCP et filière principale de production. *Auteur : Stabler, Enquête CL 2014*

Figure 32 : Bilan des freins et moteurs recensés grâce aux deux études sur la perception des CCP auprès de différents agriculteurs. *Auteur : Stabler, Enquête CL 2014*

REMERCIEMENTS

Ce mémoire est l'aboutissement de plusieurs mois de travail. Si mon nom y est apposé en couverture, il s'est révélé être le fruit d'apprentissages durant ma formation mais aussi d'échanges et de rencontres sans lesquels je n'aurais pas pu le réaliser.

En premier lieu, je remercie Nathalie CORADE, ma maître de stage et tutrice sans laquelle rien n'aurait été possible. Je la remercie pour sa confiance, le temps qu'elle m'a accordé, ses conseils avisés, sa disponibilité, sa patience. Elle a su me mettre à disposition tous les moyens, les connaissances nécessaires afin de m'accompagner au mieux dans la réalisation de ce travail de recherches.

Je voudrais également saisir cette occasion pour remercier l'équipe pédagogique et le personnel de Bordeaux Sciences Agro qui m'a offert l'opportunité d'intégrer leur organisation en tant que stagiaire. Leur présence bienveillante, leur soutien à des moments de solitude et de questionnement m'ont donné l'énergie nécessaire à la poursuite de mon projet.

Par ailleurs, j'adresse un grand merci à tous les acteurs avec qui j'ai pu interagir et qui m'ont fourni des informations essentielles à l'élaboration de ce mémoire. Je citerais sans ordre particulier :

- ♣ Monsieur J. BONOTAUX de la DRAAF, pour les extractions statistiques qui ont servi de base à mon travail,
- ♣ les différents techniciens des Chambres Départementales d'Agriculture qui ont répondu à mes questions pour la préparation de mon questionnaire et qui m'ont fourni une liste d'agriculteurs à contacter,
- ♣ les agriculteurs qui ont eu l'amabilité de prendre du temps pour répondre à mes questions et échanger avec moi.

Ces remerciements ne seraient pas complets sans une pensée pour mes amies Marion, Camille et Louise qui malgré la distance ont su me soutenir depuis le début. A Typhaine et Damien pour l'aide qu'ils ont apporté à la mise en forme de ce travail. A Yann pour m'avoir supporté et épaulé depuis notre connaissance, particulièrement en cette dure période.

Mes dernières pensées iront vers ma famille et surtout mes parents qui m'auront permis de poursuivre mes études sereinement durant toutes ces années.

Sommaire

Liste des abréviations
Liste des illustrations
Remerciements

INTRODUCTION.....	1
I. Saisir les opportunités de développement des circuits courts et de proximités en	
Aquitaine : l’avis nécessaire des agriculteurs en circuits longs	4
<i>1.1 Des opportunités de développement liées à des freins et des moteurs à identifier</i>	
<i>préalablement pour les tester : l’étude bibliographique</i>	<i>4</i>
1.1.1 Les moteurs au développement des CCP	4
1.1.2 Les Freins au développement des CCP	9
1.1.3 Des moteurs et freins aux hypothèses	14
<i>1.2 Une première étude apportant des éléments mais présentant des manques</i>	<i>19</i>
1.2.1 Une méthode initiale se traduisant par un échantillon restrictif.....	19
1.2.2 Des résultats éclairants mais limités par l’échantillon	23
<i>1.3 Un travail complémentaire portant sur les agriculteurs en circuits longs.....</i>	<i>24</i>
1.3.1 Un échantillonnage qui a nécessité l’avis d’experts en complément de données	
statistiques et d’appuis bibliographique	24
1.3.2 Un protocole d’enquête basé sur le premier portant des similitudes afin de vérifier	
les premiers résultats et des différences pour s’adapter au nouvel échantillonnage	28
II. Des opportunités de développement faibles chez les agriculteurs en circuits longs..	31
<i>2.1 Une faible conviction des avantages économiques des Circuits courts et de proximité</i>	<i>31</i>
2.1.1 Des avantages pour l’entreprise qui mettent du temps à se concrétiser	31
2.1.2 Des avantages pour le territoire pas si flagrants.....	33
2.1.3 Des aides non déterminantes	36
<i>2.2 Des contraintes organisationnelles et structurelles rédhitoires.....</i>	<i>38</i>
2.2.1 Les mêmes freins que les agriculteurs en circuits courts et/ou de proximités	
identifiés, mais pour les producteurs en circuits longs, ceux-ci sont rédhitoires.....	38
2.2.2 Des moteurs au développement des CCP similaires à ceux reconnus par les	
agriculteurs du premier échantillonnage, mais des difficultés à les identifier clairement	42
2.2.3 Des suggestions de la part des agriculteurs en circuits longs : valoriser les petites	
exploitations	45
<i>2.3 Les débouchés : une opportunité pour se tourner vers les circuits courts et/ou de</i>	
<i>proximité.....</i>	<i>46</i>

2.3.1 Une étude de marché préalable indispensable et des contraintes de clientèle non négligeable à prendre en considération avant de se lancer.....	46
2.3.2 Les CCP envisagés à la rigueur comme un complément des CL.....	49
CONCLUSION	52
BIBLIOGRAPHIE	54
ANNEXES	I

Résumé

INTRODUCTION

Depuis plus de trente ans, à la suite de nombreux évènements tels que les crises économiques répétées, la montée du chômage, les catastrophes industrielles et naturelles... les préoccupations des sociétés ne se limitent plus aux seules préoccupations économiques. Avec le Développement Durable (DD) défini en 1987 dans le rapport Brundland¹, le social et l'environnemental ont pris place dans les débats sociétaux. Les activités économiques sont évidemment mises au premier rang des responsables des problèmes rencontrés. Parmi elles, l'agriculture, pourtant étroitement liée aux ressources naturelles, n'échappe pas à la règle. La population pointe notamment du doigt les activités agricoles considérées comme polluantes mais aussi les crises sanitaires répétées telles que la vache folle ou encore l'affaire Spanghero, remettant en cause toute la chaîne de valeurs remontant jusqu'à la production. Par ailleurs, l'organisation des filières devenues de plus en plus longues et l'amplification de la concurrence avec l'ouverture mondiale des économies, fait subir des **pressions fortes sur les agriculteurs**.

Afin de trouver non seulement des réponses aux préoccupations sociétales mais aussi des solutions aux problèmes du monde agricole, producteurs et consommateurs, cherchent de **nouvelles alternatives**. Parmi elles, les **circuits courts et/ou de proximité** (CCP) se définissant comme des modes d'organisation des filières agricoles qui raccourcissent la distance relationnelle et géographique entre producteurs et consommateurs paraissent une solution. Plus précisément, les Circuits Courts (CC) sont des systèmes qui diminuent la distance entre producteur et consommateur par la réduction du nombre d'intermédiaires.

En 2009, le Ministère de l'Agriculture, de l'Alimentation et de la Pêche (MAAP) en donne la définition suivante : « **Un circuit court** est un mode de commercialisation des produits agricoles qui s'exerce soit par la vente directe du producteur au consommateur, soit par la vente indirecte à condition qu'il n'y ait qu'un seul intermédiaire » (<http://agriculture.gouv.fr/IMG/pdf/4p-CircuitsCourts.pdf>).

Les **Circuits de Proximités** (CP) se définissent quant à eux comme des systèmes qui réduisent les distances géographiques entre producteur et consommateur. Ils renvoient à une notion de local et font référence à la reterritorialisation de la production et de la consommation. Néanmoins, il n'existe pas de définition précise du local qui peut être à géographie variable : communale, départementale, régionale, nationale ou avec une définition des distances (exemple : les locavores préconisent une consommation de nourriture produite dans un périmètre de moins de 160 kilomètres autour du domicile <http://www.consoglobe.com/alimentation-locavores-3064-cg>). Les CCP sont perçus comme

¹ Le **Rapport Brundtland**, officiellement intitulé **Notre avenir à tous** (*Our Common Future*), est une publication rédigée en **1987** par la Commission mondiale sur l'environnement et le développement de l'**Organisation des Nations unies**, le rapport a popularisé l'expression de « **développement durable** »

des solutions à la fois pour les acteurs et le territoire aussi bien d'un point de vue économique, social qu'environnemental, bien qu'aujourd'hui il n'y ait aucune certitude sur ces aspects et que de nombreux doutes persistent sur la portée de ces systèmes. Néanmoins, ils sont considérés comme une sérieuse alternative au modèle « agroindustriel » prôné jusqu'à aujourd'hui.

D'abord d'un point de vue **socio-économique**, ils semblent apporter une réponse tant aux consommateurs qu'aux agriculteurs. En réduisant le nombre d'intermédiaires, le consommateur gagnerait en transparence sur l'origine et la qualité des produits. Quant aux producteurs, les CCP sembleraient leur apporter un meilleur revenu et leur permettraient de récupérer une plus grande partie de la valeur ajoutée (Agreste, 2012).

Côté **environnemental**, les CCP sont perçus comme compatibles avec la préservation de l'environnement (Agreste, 2012). Tout d'abord, par l'effet de proximité dont bénéficient ces démarches en réduisant la distance parcourue par un produit jusqu'au consommateur, mais aussi parce que les produits sont perçus comme étant des produits frais, de terroir, naturels voire des produits biologiques. Généralement, ils sont associés à des exploitations à taille humaine plutôt extensives, proches des enjeux liés à la conservation de l'environnement. Cependant, certains travaux menés notamment par l'Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie (ADEME) en 2012, montrent la faible portée de cet argument. Dans un article de l'actu-environnement datant d'avril 2013, le Commissariat général au développement durable (CGDD) souligne le fait que les CCP apportent davantage des bénéfices socioéconomiques qu'environnementaux (<http://www.actu-environnement.com/ae/news/CGDD-bilan-carbone-circuits-courts-ademe-avis-socioeconomiques-18216.php4>).

Les politiques participent activement à cet engouement pour ces nouveaux modes de distributions. Des mesures ont été prises à différents niveaux, notamment avec le Grenelle de l'environnement en 2007 (Ministère de l'Ecologie, de l'Energie, du Développement Durable et de la Mer ; 2009). Puis, le Plan d'Action (plan Barnier) en 2009 et enfin, le Programme National pour l'Alimentation en 2010 (Ministère de l'Agriculture, de l'Alimentation, de la Pêche, de la Durabilité et de l'Aménagement du Territoire ; 2011).

La région Aquitaine n'est pas en reste quant à l'attention portée aux CCP. Ainsi, la Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt Aquitaine (DRAAFA) a récemment effectué une étude statistique sur des exploitations commercialisant par CCP et à aux CCP en général (Agreste, 2012). Le Conseil Régional Aquitaine (CRA) quant à lui met en place des aides pour inciter au développement des démarches CCP et crée un observatoire régional des CCP en partenariat avec la Chambre Régionale d'Agriculture Aquitaine (CRAA), permettant ainsi une veille sur le développement des systèmes en vu d'orienter leurs politiques.

Afin de mieux connaître les opportunités et les conditions de développement de ces systèmes, CAA et CRA ont demandé à Bordeaux Sciences Agro (Bx Sc Agro) en 2013 de

conduire une étude sur les « **Freins et moteurs au développement des circuits courts et/ou de proximité en Aquitaine** » avec une attention spécifique aux exploitations transformant à la ferme. De ce travail, en est sorti deux résultats principaux : **la stratégie de l'exploitation et son environnement sont décisifs pour le passage en CCP et les soutiens publics ne sont pas décisifs pour enclencher le passage en CCP mais importants pour l'accompagnement**. Cependant, cherchant notamment à savoir si les soutiens publics octroyés par le CRA étaient déterminants dans les choix de commercialiser en CC, le travail s'est **centré sur les agriculteurs en CCP**. La quasi absence d'agriculteurs en Circuits Longs (CL) a empêché d'une part d'obtenir des réponses à certaines hypothèses, d'autre part a nui à saisir toutes les opportunités de développement. En effet, les opportunités de développement des CCP se situent, peut-être, chez les agriculteurs qui ne sont pas passés aujourd'hui sur ce modèle.

Il était donc nécessaire de **compléter cette étude en allant récolter les avis des producteurs commercialisant par les CL**, ceci devant permettre de confirmer ou infirmer des hypothèses du projet précédent, ainsi que d'apporter de nouveaux éléments. La présente étude consiste donc à apporter des éclairages supplémentaires sur ces opportunités de développement des CCP en Aquitaine et les conditions de ce développement par rapport à la première étude, en allant interroger des agriculteurs en CL.

Dans une première partie, le travail montrera pourquoi la première étude auprès des agriculteurs en CCP n'a pas suffi à saisir les opportunités de développement des CCP et de fait, en quoi interroger des agriculteurs CL est nécessaire.

La deuxième partie, montrera qu'au final les opportunités de développement des CCP chez les agriculteurs CL sont relativement faibles.

I. Saisir les opportunités de développement des circuits courts et de proximités en Aquitaine : l'avis nécessaire des agriculteurs en circuits longs

La démarche des circuits courts de commercialisation a toujours existé, mais tend à fortement se redévelopper depuis une dizaine d'année, dans un contexte économique en crise et une agriculture en pleine mutation.

Cet engouement pour les CCP provoque une attention particulière de la part des organismes publics portés à ces types de commercialisation. En Aquitaine, les collectivités cherchent à savoir s'il existe des opportunités de développement de ces circuits de commercialisation pour les produits agricoles, et donc savoir ce qui pousse ou démotive les agriculteurs à passer en CCP. Pour cela, une première étude a été conduite à Bx Sc Agro d'octobre 2013 à janvier 2014 ayant pour objet l'analyse des freins et moteurs au développement des CCP en Aquitaine. L'étude s'étant essentiellement centrée sur des agriculteurs en CCP, cette partie s'attachera à montrer en quoi il est nécessaire de la compléter par un travail sur des agriculteurs en CL et comment cet examen a été mené. Dans un premier temps seront présentées les recherches bibliographiques préalablement réalisées afin de poser les hypothèses de travail pour la première étude et sur lesquelles s'appuie la nouvelle, puis sera explicité comment cette première étude a été conduite et les limites qu'elle présente pour enfin montrer les ajouts méthodologiques réalisés dans le cadre de la nouvelle étude.

1.1 Des opportunités de développement liées à des freins et des moteurs à identifier préalablement pour les tester : l'étude bibliographique

Afin de saisir les opportunités de développement des CCP, il apparaît important au préalable de poser des hypothèses. Depuis, une dizaine d'année, un grand nombre de travaux ont porté leur attention sur les CCP. Peuvent être notamment cités le programme Interrégional PSDR (Pour et Sur le Développement Régional) LiProCo (Lien Producteur Consommateur) entre la région Rhône Alpes et Grand Ouest (<http://liproco-circuits-courts.com/>). Ou encore le programme CASDAR financé par le Ministère de l'Agriculture, de l'Agroalimentaire et de la Forêt (MAAF) SALT (Systèmes Alimentaires Territoriaux) porté par le FRCIVAM Bretagne (http://www.civam-bretagne.org/civam.php?pj=132&ref_rub=21&ref=59/), qui vise à comprendre comment les CC peuvent s'appliquer à l'échelle d'un territoire. **Partant des résultats de ces nombreuses recherches, des moteurs et des freins ont pu être détectés, et ont permis par la suite de poser des hypothèses.**

1.1.1 Les moteurs au développement des CCP

L'analyse bibliographique a permis de mettre en évidence **trois grands types de moteurs** de développement des circuits courts :

1. d'abord les moteurs liés aux **caractéristiques des exploitations et de l'activité agricole** des zones concernées, regroupant ce qui concerne les filières, la taille des exploitations, les pratiques culturales, mais aussi les traits de l'exploitant lui-même tels que l'âge ou le niveau de formation.

2. Ensuite, les moteurs liés aux **spécificités du territoire** comme la proximité de différents types de zones spécifiques (pôle urbain, zone touristique...) ou encore les particularités des populations pouvant être touchées par les CCP.
3. Enfin, les moteurs liés aux **politiques publiques**. Chaque thème sera détaillé en suivant.

❖ **Les moteurs liés aux caractéristiques des exploitations et de l'activité agricole des zones concernées :**

Parmi ces moteurs, certains sont liés à l'exploitation elle-même, mais aussi au chef d'exploitation qui la conduit faisant alors plus référence à des **aspects humains**. Dans un premier temps, seront exposés ceux concernant les **caractéristiques de la structure**, puis seront abordés les facteurs qui concernent les producteurs et certaines des caractéristiques qui favorisent les démarches vers un système CCP.

- Les filières : Le rapport Agreste 2012, montre qu'au sein de certaines filières agricoles, les exploitants se tournent plus facilement vers les circuits courts et circuits de proximité. Les principales filières concernées sont le **maraîchage et l'horticulture** pour lesquelles la commercialisation en circuits courts concerne plus de **60%** des agriculteurs. En seconde position, les **exploitations viticoles** sont plus de **40%** à commercialiser en circuits courts. De façon moins significative, la vente en circuits courts s'est également développée dans d'autres filières (Figure 1). Ainsi, la prédominance d'une filière par département (exemple : prédominance du maraîchage dans le Lot-et-Garonne ou de l'aviculture dans les Landes), peut être un moteur de développement pour les CCP.

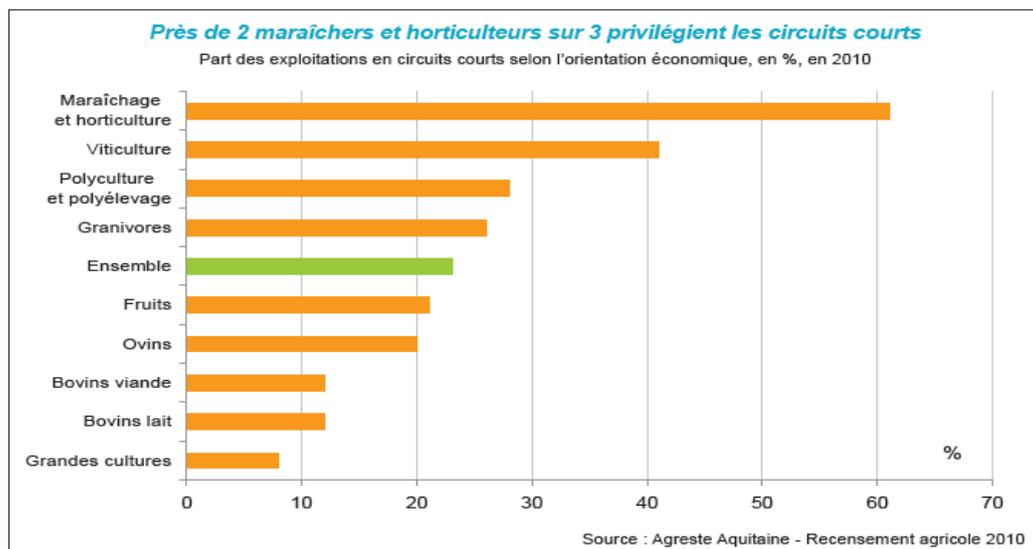


Figure 1 : Part des exploitations aquitaines en Circuits Courts selon les filières agricoles.

- La taille de l'exploitation : Les études réalisées par l'Agreste en 2010 mettent également en évidence un lien entre la taille des exploitations et le choix de circuit de commercialisation. **A l'échelle nationale, les petites exploitations** se tournent plus vers les circuits courts et de proximité, sauf pour la viticulture et l'aviculture pour lesquelles la tendance s'inverse. Notons d'ailleurs que trois producteurs de légumes sur quatre pratiquent la vente directe et cultivent sur moins de 20 hectares

(Agreste, 2012). Cependant, le phénomène n'est pas confirmé au niveau **de la région Aquitaine, puisque ce sont plutôt les grandes exploitations** qui sont concernées par les circuits courts (Agreste, 2010).

- Les pratiques culturales : il semble y avoir plus d'agriculteurs **en bio** parmi ceux qui commercialisent en CCP que parmi ceux qui commercialisent en circuits longs. Parmi ceux qui commercialisent en circuits courts, 10 % sont convertis en bio contre 2% pour ceux qui commercialisent en circuits longs (Agreste, 2012). Ainsi, le marché de l'alimentation biologique peut s'avérer potentiellement porteur des circuits courts.

Nous venons de voir les facteurs qui a priori semblent favoriser les démarches CCP ayant trait aux particularités de l'exploitation. Nous allons voir maintenant ceux ayant un rapport avec les caractéristiques de l'exploitant.

- L'âge de l'exploitant : Les exploitants vendant en circuits courts **sont plutôt jeunes** : ils sont un sur deux à avoir moins de 50 ans (Figure 2). Leur âge moyen s'élève à 49 ans, ce qui représente 3 ans de moins que les agriculteurs qui commercialisent en circuits longs (Agreste, 2012).

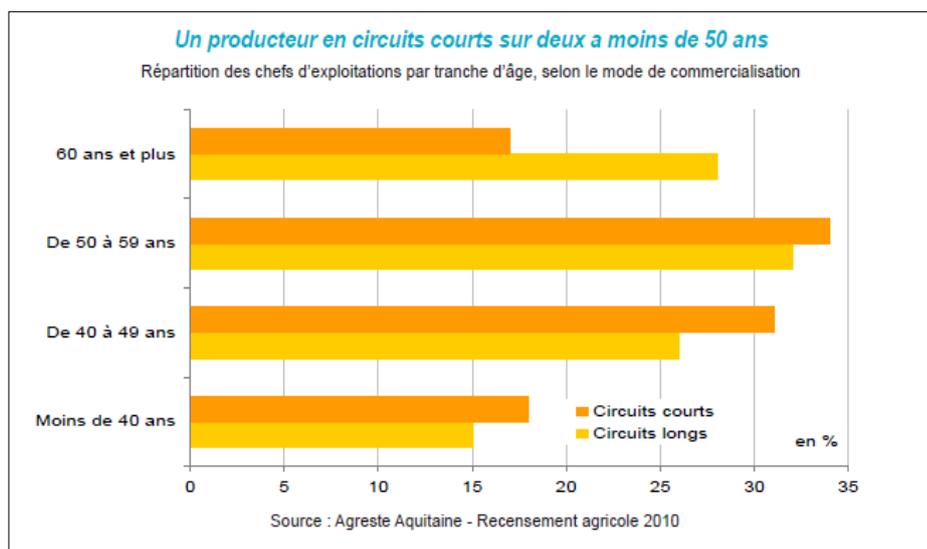


Figure 2 : Répartition des chefs d'exploitation par tranche d'âge, selon le mode de commercialisation.

- Le niveau de formation : La diversification de nos agricultures régionales et la formation des exploitants qui peuvent en découler, sont des arguments forts en faveur des circuits de proximité. En effet, les chefs d'exploitation impliqués dans des démarches de circuits courts sont bien souvent confrontés à une nécessité de **polyvalence des compétences** requises par leur activité. Ainsi, un viticulteur sur trois et un producteur sur six, disposent d'un diplôme de niveau supérieur à celui du Bac pro, tandis qu'en circuits longs, seulement un sur dix est concerné. De plus,

il est à ajouter que 10% des producteurs et 15% des viticulteurs en circuits courts ont suivi une formation agricole au cours de l'année 2010, complétant de cette manière leur bagage initial et semblant se préoccuper de l'actualisation de leurs connaissances et compétences, tandis qu'en circuits longs cette population est de moins de 7% (Agreste, 2012).

Maintenant que nous avons vu les moteurs liés aux caractéristiques de l'exploitation et de l'exploitant, il est intéressant de souligner ceux liés aux spécificités du territoire dans lequel s'insère le système d'exploitation.

❖ **Moteurs liés aux spécificités du territoire :**

Comme pour les facteurs liés aux particularités de l'exploitation et de son propriétaire, les moteurs attachés aux spécificités du territoire peuvent être classés selon la situation **géographique** mais aussi selon la **population** qui s'y trouve.

- La situation géographique de l'exploitation : Certaines zones semblent plus favorables au développement des circuits courts.

✓ *Proximité de zone urbaine :* Ainsi, les CCP ont tendance à se développer particulièrement à **proximité des pôles urbains** (Schneller, 2010). En effet, la demande des citoyens pour des produits locaux frais et de qualité est grandissante. Ce souci de préservation de la santé est donc une véritable opportunité pour la mise en place de CCP. L'approvisionnement est d'autant plus facilité que les axes routiers et de communication sont nombreux et variés. De plus, une étude de l'Agence d'Urbanisme pour le Développement de l'Agglomération Lyonnaise (Douarche, 2010) montre qu'en se focalisant sur des types de CCP particulier comme les points de ventes collectifs ou les AMAP, ces systèmes se développent plus facilement en des points stratégiques répertoriés au sein du tableau présenté ci-dessous (Figure 3).

	AMAP	Point de vente collectif
Zone d'implantation	Urbain / périurbain Affranchit d'une localisation particulière	Périurbains/ruraux Long d'axes routiers structurants Apparenté à un tissu commercial Apparenté à une offre touristique

Figure 3 : Zones d'implantation de certains types de circuits courts.

(Source : Enquête CCP, EET 2014)

- ✓ *Proximité d'axes routiers* : L'expertise met en évidence d'autres moteurs de développement des CCP liés au territoire. Notamment que certains choix de distribution des CCP sont favorisés par la présence non loin de l'exploitation **d'axes de communication et de transport structurants** (Douarche, 2010). En effet, il est alors plus facile tant pour le producteur que pour le consommateur de se déplacer sur le lieu de vente, que se soit à la ferme ou sur un point spécifique. L'exploitant est alors avantagé par l'organisation du territoire sur lequel il se trouve.
- ✓ *Proximité de zones touristiques* : D'autre part, il semblerait que les **zones touristiques** soient propices au développement de ces modes de commercialisations en CCP (Douarche, 2010). En effet, ces aires géographiques connaissent des affluences touristiques par périodes, ce qui apporte une masse de potentiels consommateurs.

A présent, attardons-nous sur les caractéristiques des populations pouvant être touchées par l'intérêt des CCP puisque que ce sont elles qui représentent une des forces majeures de pouvoir de développement des CCP.

- La classe de la population :

Concernant le type de clientèle, la tendance se développe mieux au sein d'une certaine **classe de la population** : cadres, professions intellectuelles et retraités (Schneller, 2010). Ces mêmes personnes viennent s'installer de plus en plus dans les zones périurbaines voire rurales, toujours plus soucieuses de leur santé et de leur bien être. Elles sont donc demandeuses de ressources locales ce qui est favorable aux CCP (Schneller, 2010). Ce sont donc plutôt des personnes de moyenne ou haute classe sociale, pouvant se permettre des déplacements et un prix sur les aliments plus élevé. Cependant, ce type de population ne se retrouve pas n'importe où. **Une exploitation à proximité d'un regroupement de cette population a-t-elle plus de chance dans ces démarches CCP ?**

Pour finir à propos des moteurs de développement des CCP, portons une attention à l'importance des politiques publiques.

❖ Moteurs liés aux politiques publiques :

Pour les collectivités et les différents acteurs d'un territoire, les **circuits courts** représentent un argument de poids pour **mettre en avant ce territoire**. Ces démarches sont un important **vecteur de dynamisme** et donne une image positive du territoire et des productions locales (Langhade, 2010). Ce qui a notamment pour effet, un impact positif sur le tourisme et les conséquences économiques qui en découlent.

Ainsi la commande publique, notamment par le biais des **appels à projets**, peut constituer un facteur d'incitation à la mise en place de démarches en circuits courts. Les commanditaires

de tels types d'initiatives peuvent intervenir à l'échelle locale, comme par exemple la Chambre d'Agriculture d'Ardèche et l'association « Goûter l'Ardèche », qui ont été missionnées par le département pour travailler sur la thématique de **restauration collective** et accompagner les structures demandeuses en approvisionnement local, afin de construire la structuration de la filière locale (Douarche, 2010). Les commanditaires peuvent également se positionner à plus grande échelle, et impliquer un département ou plusieurs États, comme cela peut être le cas dans le cadre des **projets communs transfrontaliers** au sein de l'Europe, financés par les fonds européens FEDER pour la coopération entre acteurs territoriaux.

Finalement, les politiques d'aménagement des territoires, en incluant les circuits courts dans les projets de développement durable économique, social et environnemental, constituent des moteurs en faveur de ces modes de commercialisation.

Pour récapituler, il existe trois grands types de moteurs facilitant les démarches CCP (Figure 4), moteurs qui tâcheront d'être vérifiés au cours des deux études, grâce aux questionnaires soumis aux différents agriculteurs qui seront présentés par la suite.

Moteurs au développement des exploitations en circuit court	
Moteurs exogènes	Proximité des axes routiers
	Proximité d'une zone urbaine
	Proximité d'une zone touristique
	Clientèle potentielle de moyenne ou haute classes sociales
	Faible spécialisation agricole de la zone
	Politiques d'aides au développement des circuits courts
	Appels à projets sur la thématique des circuits courts
Moteurs endogènes	Taille de l'exploitation
	Orientation/Spécialisation de l'exploitation
	Age du chef d'exploitation
	Exploitation sous signe de qualité
	Formation initiale du chef d'exploitation

Figure 4: Bilan des moteurs au développement des exploitations en circuits courts d'après la bibliographie.

(Source : Enquête CCP, EET 2014)

1.1.2 Les Freins au développement des CCP

Tout comme les moteurs, l'analyse bibliographique a donné la possibilité d'extraire des freins au développement des circuits courts et de proximité. Cette fois, **quatre grands thèmes** ont été perçus. Les freins relatifs à **l'activité de production** associée notamment aux difficultés d'accès au foncier, entraînant d'autres gênes qui seront expliquées par la suite. Ceux liés à **la transformation** qui concernent autant les investissements que la réglementation sanitaire ou encore le manque d'atelier de transformation collectif à proximité des exploitations. D'autre part, il existe des freins relatifs à la **commercialisation** comme le manque de sensibilisation du public ainsi que le prix pour le consommateur ou encore la concurrence territoriale mais aussi l'isolement géographique et le manque de formation. Enfin, il existe aussi des freins corrélés au manque **d'accompagnement et de structuration**

des filières, comprenant tant le manque de connaissance des agriculteurs à propos des opportunités existantes, que les difficultés d'accès aux financements. Chaque thème sera détaillé en suivant.

Avant tout, il est nécessaire de préciser que l'agriculteur cumulant production, parfois transformation et commercialisation se voit entravé de lourdes contraintes (Langhade, 2010), devant faire appel à des compétences diversifiées. Ceci concourt à **l'augmentation du temps de travail** fourni par l'agriculteur qui se traduit, pour certains agriculteurs, dans l'incapacité d'absorber cette charge de travail supplémentaire, par un **coût supplémentaire en termes de main d'œuvre à rémunérer** (Denéchère, 2007).

❖ Freins relatifs à l'activité de production

Au sein de la littérature, peu de freins liés à la production sont ressortis. En effet, cette activité semble être peu affectée par le type de circuit de commercialisation. En extrapolant, un seul facteur lié à la production semble entraver l'implantation des circuits courts :

- L'accès au foncier agricole :

C'est la contrainte majeure limitant très fortement l'installation de jeunes producteurs (Denéchère, 2007) d'une part, et d'autre part qui empêche les agriculteurs déjà installés de s'agrandir si besoin ou d'opérer des changements sur leur exploitation.

Cependant, ce frein n'est **pas spécifique aux CCP**. Ainsi, une attention particulière ne sera pas portée à ce type de freins. A noter cependant, qu'ils existent. En revanche, d'importants freins au développement des CCP sont étroitement liés à l'activité de transformation, c'est ce que nous allons voir maintenant.

❖ Freins relatifs à l'activité de la transformation

Il est possible de distinguer **deux cas de transformation** et les **différents facteurs limitant** y étant attachés : lorsque l'exploitant transforme sur place et lui-même ou quand il fait appel à une prestation de service pour cette étape avant de commercialiser.

- Transformation à la ferme : Dans ce cas, les contraintes ont tendance à se multiplier :

✓ *Les investissements en termes d'équipements* :

La transformation à la ferme implique tout d'abord de posséder des **équipements adaptés qui sont coûteux** (Langhade, 2010). Il peut s'agir de laboratoires de transformation, de chaînes de conditionnement, d'ateliers d'abattage etc. Les investissements à la transformation sont donc un frein non négligeable. A cela, s'ajoute un deuxième frein important lorsque l'exploitant est amené à transformer par lui-même sa production.

✓ *La réglementation sanitaire* :

En effet, d'importantes **mises aux normes** sont nécessaires, des **conditions strictes d'hygiène** doivent être respectées et de nombreux contrôles doivent être effectués tant sur la tenue des bâtiments que sur la production,

ce qui peut être très contraignant notamment pour la filière laitière ainsi que la filière viande.

Ce sont les deux grandes contraintes auxquelles doivent faire face les agriculteurs qui ont choisi de transformer sur le lieu de production. Mais ceux qui ne peuvent pas transformer sur place ou qui choisissent délibérément de passer par un prestataire de service pour éviter les contraintes ci-dessus par exemple, ne sont pas en reste. Ils connaissent eux aussi un frein important.

- Transformation par un intermédiaire :

✓ *L'absence d'appareils productifs complets à proximité :*

Ce frein concerne davantage l'élevage. De plus en plus de territoires se voient privés aujourd'hui **d'ateliers collectifs de transformation à proximité** des exploitations, comme les abattoirs. Sans outil d'abattage à proximité, les producteurs doivent parcourir des distances importantes, ce qui fait entrave à leurs autres activités. Ce phénomène a pu être recensé dans différentes régions, aussi bien dans le Limousin (Agreste Limousin, 2012) que dans le pays de Châlons en Champagne (Syndicat Mixte du Scot et du Pays de Châlons en Champagne, 2013).

Si les agriculteurs opèrent des choix différents pour la transformation, ils sont concernés de la même façon par des freins liés à l'activité commerciale. C'est d'ailleurs à ce niveau, qu'un plus grand nombre de facteurs limitant a été recensé. Ils sont présentés ci-après.

❖ **Freins relatifs aux activités de commercialisation et de promotion**

La commercialisation présente de nombreuses contraintes. En plus de rajouter du travail à l'exploitant comme le mentionne l'introduction de cette partie, elle fait appel à des difficultés qui ne dépendent pas de l'agriculteur et d'éléments relatifs à sa profession. Ces obstacles sont délicats car ils dépendent pour beaucoup de **facteurs humains**. En effet, ces freins au développement des CCP se situent surtout au **niveau des consommateurs**, mais ils peuvent aussi être relatifs au **territoire** ou encore à **l'exploitant** lui-même.

- Les contraintes liées aux consommateurs :

✓ *Le manque de sensibilisation du public :*

Celui-ci n'est peu voire pas informé sur de nombreux points concernant les circuits courts. A la fois sur les types de CCP existants, la **saisonnalité** des produits, la **variation de l'approvisionnement** tant en **qualité** qu'en **quantité** (cet aspect sera détaillé par la suite) (Corade, 2013). Par ailleurs, la fidélisation reste encore un point à éclaircir. Cependant, il est aussi souligné le **manque de lisibilité** pour le consommateur lié à la recrudescence des signes de qualité, marques et messages (Ghisalberti, 2009).

✓ *La réponse aux exigences d'approvisionnement :*

Celle-ci prend différentes formes. Tout d'abord, le producteur rencontre des difficultés à tenir une certaine **régularité dans ces produits**, aussi bien en termes de **quantité, de qualité et de diversité** (Langhade, 2009). Ceci est

dû notamment à la saisonnalité des produits et aux variations de production (maladies, aléas climatiques etc.). Cependant, le producteur rencontre un **consommateur exigeant**, parfois peu informé sur les pratiques culturelles et qui n'est pas prêt à s'adapter à l'offre. Ensuite, ce sont des **contraintes de temps, de déplacements** qu'implique l'approvisionnement. En effet, un producteur qui pratique la vente directe sur des marchés doit prendre en charge ses déplacements que ce soit en termes de coût ou de temps.

✓ *Le prix pour les consommateurs :*

Il reste un élément déterminant pour eux dans leurs processus d'achat. Ainsi, les prix des produits vendus en circuits courts apparaissent parfois **trop élevés** pour certains d'entre eux, ce qui constitue un frein au développement de ce type de circuits (Zhang, 2009).

Toutefois, toutes les contraintes ne sont pas obligatoirement relatives aux exigences du consommateur. Elles peuvent aussi être en lien avec le territoire et l'exploitant.

- Les contraintes liées au territoire :

✓ *La compétition sur les territoires :*

Il existe une **concurrence au sein d'un territoire** au travers de l'existence de marques ombrelles, de marques de distributeurs (Ouvrard, 2012). En effet, certains producteurs peuvent souffrir de l'existence de ce type de marques qui mettent en œuvre des moyens beaucoup plus importants pour commercialiser leurs produits tout en profitant de l'image de qualité attribuée aux produits dits du terroir. La **visibilité** des produits n'est pas donc pas la même et, est parfois renforcée par le manque d'informations des consommateurs (Syndicat Mixte du Scot et du Pays de Châlons en Champagne, 2013).

✓ *L'isolement géographique :*

Ceci est en lien avec un autre frein au développement des circuits courts et de proximité : **population et production sont inégalement réparties sur le territoire** (Ghisalberti, 2009). Ainsi, ces derniers souffrent de la distance. Les producteurs doivent alors parcourir plus de kilomètres afin d'écouler leurs productions. Ce qui rejoint ce qui est dit au début, il faut souvent alors une main d'œuvre supplémentaire pour assurer soit la commercialisation, soit la surveillance de l'exploitation le temps de faire cette part du travail. Ce qui n'est pas toujours possible et entraîne de ce fait une surcharge d'activité à l'agriculteur qui s'éloigne ainsi de sa fonction première, qui est de produire.

Enfin, le producteur peut être un frein lui-même à l'acte de vente.

- Les contraintes liées à l'exploitant :

✓ *Le manque de formation à la vente :*

La plupart des CCP nécessite d'avoir un **contact direct avec le client**, ainsi que de bien connaître le fonctionnement d'un **marché**, ou encore les aspects **marketing** afin d'attirer et fidéliser le client. Mais cette capacité

n'est pas donnée à tout le monde et les **formations à la vente** font parfois défaut aux agriculteurs (Langhade, 2010).

D'autres facteurs extérieurs peuvent freiner les démarches CCP. Ils peuvent être liés tant à la structuration même des filières, qu'à la gouvernance territoriale, au manque de communication des organismes accompagnateurs, qu'aux accès au financement.

❖ Freins liés au manque d'accompagnement et de structuration de la filière

- La structuration des filières :
De façon générale, les CCP rencontrent des freins liés à la structuration actuelle de certaines filières (Langhade, 2009). Ainsi, la filière **Fruits&Légumes** par exemple, a plus l'habitude de fonctionner avec une partie de la vente en **mode direct**, tandis que pour la **filière viande**, il est plus difficile de procéder à ces démarches à cause de **contraintes** liées entre autre à la **transformation/conservation** de la production, mais aussi à **l'approvisionnement des consommateurs**. En effet, il est plus aisé de vendre en petites quantités des Fruits&Légumes que de la viande. De plus, cette dernière filière a fortement tendance à marcher sur le mode des coopératives, qui bien que n'empêchant pas leurs agriculteurs de procéder à de la vente directe sur une partie de leurs productions, ont des termes de contrats de volumes établis. L'agriculteur n'a alors pas toujours les moyens ni l'envie de s'occuper d'un **volume supplémentaire** dont il aura à s'occuper personnellement au moment de la transformation et de la vente.
- L'absence de gouvernance territoriale : Par ailleurs, l'implication des « parties prenantes » est parfois mitigée et il n'existe pas encore une **gouvernance territoriale** sur ce type de projets, c'est-à-dire de système de **décision collectif territorial** permettant d'assurer la **coordination** des acteurs et la **pérennité** de ces systèmes
- Le manque de connaissance sur les opportunités et les réseaux existants (Corade, 2013): Les agriculteurs impliqués dans ce type de circuit communiquent très peu entre eux mais sont aussi peu au fait des actions des organismes à ce sujet (Agreste Limousin, 2012).
- Les difficultés d'accès au financement : Le rapport du groupe de travail à propos des « Circuits Courts de commercialisation », à la demande du MAAP en 2009 a montré que ce point constitue un frein que ce soit dans **l'accessibilité des aides ou des prêts** auprès de banques, parfois réticentes pour accompagner des agriculteurs dans ce type de projet mais aussi dans l'inscription des agriculteurs dans un projet (éligibilité etc.)

Pour résumer, il existe à la fois des freins exogènes et endogènes au développement des CCP (Figure 5, page 14) qui comme les moteurs au développement des CCP, tâcheront d'être vérifiés au cours des deux études, grâce notamment aux questionnaires soumis aux différents agriculteurs qui seront présentés par la suite.

Freins au développement des exploitations en circuit court et de proximité	
Freins exogènes	Réglementation sanitaire
	Absence d'atelier de transformation collectif à proximité (type abattoir)
	Manque de sensibilisation du public (quantité, fidélisation, information à la saisonnalité des produits)
	Compétition entre produits du territoire
	Isolement géographique des producteurs
	Prix pour les consommateurs
	Accès aux financements
	Manque d'organisation des producteurs
Freins endogènes	Main d'œuvre supplémentaire (à rémunérer)
	Temps de travail supplémentaire
	Investissements en termes d'équipement
	Manque de connaissance sur les CCP des agriculteurs
	Manque de formation à la vente

Figure 5 : Bilan des freins au développement des exploitations en circuits courts selon la bibliographie

(Source : Enquête CCP, EET 2014)

Suite à l'inventorisation des freins et des moteurs au développement des CCP grâce à la littérature, il a été possible de formuler des hypothèses qui mettent en relief les opportunités et les difficultés qui peuvent être rencontrées à l'essor des CCP. C'est ce qui va être montré dans la prochaine sous-partie.

1.1.3 Des moteurs et freins aux hypothèses

A l'issue de ces recherches bibliographiques, freins et moteurs ont été regroupés pour tenter de **formuler des hypothèses, permettant de répondre à la question de connaître les freins et moteurs à l'essor des CCP. Quatre grands types d'hypothèses** ont pu être formulés pour servir de support à l'étude des opportunités de développement des CCP. Ces hypothèses sont autant liées à l'**environnement proche** que sont l'exploitation et l'exploitant eux-mêmes, qu'à l'**environnement plus éloigné** dans lequel rentrent en ligne de compte le territoire dans lequel s'inscrit l'ensemble exploitation/exploitant, mais aussi à **des éléments propres au passage en CCP**, considérant les impacts de ce tournant, ainsi que des composants liés aux aides octroyées par les différents organismes dans le but de développer les CCP.

❖ Hypothèses liées aux caractéristiques de l'exploitation et de l'exploitant

Ce premier lot d'hypothèses fait donc référence à des **capacités et des particularités humaines** mais aussi à avec des **conditions organisationnelles et structurelles** de l'ensemble de la production.

- Les hypothèses relatives à l'exploitant : Celles-ci concernent surtout **deux conditions** nécessaires, qui selon la bibliographie présentée en 1.1.1, ont tendance à **faciliter les démarches vers les CCP**.

- ✓ *L'âge des agriculteurs* : En effet, **plus les exploitants sont jeunes, plus ils seraient facile pour eux de procéder aux démarches CCP**. D'une part, les investissements se faisant à long terme, un jeune agriculteur peut les rentabiliser plus facilement. D'autre part, nous pouvons penser qu'un jeune agriculteur a plus aisément tendance à avoir l'énergie pour s'occuper à la fois des trois activités que sont la production, la transformation et la commercialisation si nécessaire.
- ✓ *Le niveau d'étude de l'exploitant* : fortement en lien avec l'âge de l'exploitant, il est prouvé que les agriculteurs ayant fait des **études plus longues**, ont tendances à se tourner **plus facilement vers les CCP**. En effet, les centres de formations dispensent aujourd'hui des cours à propos des CCP. Les jeunes agriculteurs, mieux formés, y sont donc probablement plus sensibilisés.

-Les hypothèses relatives à l'exploitation : Elles se rapportent à la **structure** de l'exploitation ainsi qu'aux **choix de production**.

- ✓ *La présence d'un atelier de transformation à la ferme* : Partant du **postulat** que les agriculteurs transformant sur place vont jusqu'au bout de la démarche : **produire local, transformer local et vendre local**.
- ✓ *La filière de production* : il a été montré que certaines filières sont plus propices au développement des CCP car moins contraignantes en termes d'exigences sanitaires, de stockages ou encore de sensibilisation du public à la variation de l'offre (exemple : filières Fruits&Légumes)
- ✓ *Exploitation sous Signes d'Identification de Qualité et d'Origine (SIQO)* : pour se démarquer et vendre plus facilement, **les agriculteurs en CCP seraient plus régulièrement en SIQO que les agriculteurs CL**. Cette démarche est souvent associée au fait que producteurs et consommateurs s'attachent à une identité locale de qualité. Les SIQO sont donc une certaine forme d'engagement face à l'offre et la demande.

Afin de rester avec le lien production de qualité et territoire, attardons-nous maintenant sur les hypothèses formulées à partir des freins et moteurs en lien au territoire.

❖ Hypothèses liées aux caractéristiques du territoire

Ce deuxième lot d'hypothèses fait mention de **deux conditions**. La première **géographique** et la seconde en rapport avec **l'organisation des structures collectives** de l'espace dans lequel est implantée l'exploitation.

- Hypothèse liée à la localisation géographique : Elle peut être vue **tant comme un moteur que comme un frein**. Si l'exploitation est **isolée** de la population, de structures d'accueil à la transformation ou à la vente, alors c'est un **frein**. A l'inverse, si elle est **proche** d'axes de communication structurants et de pôles urbains il sera **plus facile** de trouver où écouler la production et d'y accéder. En revanche, l'exploitation peut être isolée mais si elle est dans une zone touristique, elle peut malgré tout avoir un potentiel.
- Hypothèse liée aux logiques collectives du territoire: Si le territoire propose des **logiques collectives** qui permettent l'implantation de structures facilitant les **démarches CCP**, comme les abattoirs ou les points de ventes collectifs, ces approches seront **encouragées**.

❖ Hypothèses liées aux effets du passage en CCP

Outre les hypothèses relatives à l'environnement plus ou moins éloigné de l'exploitation, il existe aussi un rapprochement avec les effets même du passage en CCP. Souvent liées à l'organisation des activités multiples que demandent d'être en CCP, et aussi à la situation économique de l'exploitation.

- Hypothèses en lien avec l'organisation des activités :

- ✓ *Le temps de travail supplémentaire* : le fait de multiplier les tâches, devoir être à la fois sur la production, la transformation et la commercialisation dans la plupart des cas, entraîne une augmentation de temps de travail indéniable. **En connaissance de cause, les agriculteurs peuvent alors freiner leurs démarches vers les CCP ou bien cela ne les retient pas, mais dans ce cas, quelles sont les raisons ?**
- ✓ *Une main d'œuvre supplémentaire* : Fortement en lien avec le travail supplémentaire, les CCP nécessitent parfois d'employer une tierce personne afin de s'occuper de la partie commercialisation ou bien de rester sur l'exploitation si le producteur tient à être sur la vente. Cependant, il est rarement possible de rémunérer cette main d'œuvre. Cela constitue alors un frein majeur au développement des CCP. **Mais pourquoi sachant cela, certains agriculteurs franchissent le pas et d'autres non ?**
- Hypothèse en lien avec la situation économique de l'exploitation : Souvent, il arrive que l'exploitant fasse le choix de passer en CCP lorsque la **situation financière** de son exploitation est **critique**. En effet, en **réduisant le nombre d'intermédiaires**, la **valeur ajoutée** du produit revient en totalité ou en majorité à l'exploitant. De plus, la **réduction de la distance** avec le consommateur doit permettre de **valoriser le produit** ce qui permet d'expliquer le passage en CCP.

❖ Hypothèses liées aux aides

Pour terminer sur les différentes hypothèses établies à partir des freins et moteurs tirés de la bibliographie, bon nombre sont relatives aux aides. Elles englobent à la fois les **difficultés d'accès** tant par un manque de communication que par les complications administratives pour constituer les dossiers de demandes, que le **manque de connaissances sur les nouvelles orientations politiques**.

- Hypothèses en lien avec les différentes difficultés : les contraintes rencontrées peuvent être nombreuses et variées : manque de diffusion d'information au sujet de nouvelles aides, manque de diversités des aides, difficultés d'accessibilité (conditions trop restrictives), difficultés administratives,
 - ✓ *Les différents types d'aides* : Aujourd'hui, les agriculteurs ont un **large choix d'aides**. Mais ils ne sont pas toujours suffisamment informés sur leur **existence et leur diversité**. De plus, elles ne sont pas toujours celles dont ils ont le plus besoin. Ce manque d'information au sujet des différentes aides, peut venir à gêner le développement des CCP.
 - ✓ *L'accessibilité* : Si les agriculteurs ont connaissance des différentes aides, ils ne sont pas forcément facilement **éligibles** ce qui peut nuire au développement des CCP. En effet, empêcher des agriculteurs souhaitant s'inscrire dans une démarche sur ce mode de distribution, sous **condition restrictive**, ne semble pas forcément en adéquation avec le souhait des politiques de développer ce modèle. Il est peut-être nécessaire d'éclaircir certaines conditions afin de limiter les incompréhensions.
 - ✓ *Les difficultés administratives* : Une fois les dossiers en main, certaines données demandées pour la constitution des dossiers de demande d'aide peuvent être méconnues des agriculteurs ou **difficiles d'accès**. Cela présente alors un facteur limitant les démarches CCP.
- Hypothèses liées aux orientations politiques : Nous le savons aujourd'hui, les différentes structures politiques souhaitent développer les CCP pour le bien des territoires à différentes échelles. **Mais cela est-il toujours bien clair pour les premiers concernés que sont les agriculteurs?**
 - ✓ *Les aides aux ateliers de transformation (AT)* : Le CRA a mis en place une aide spécifique pour accompagner les agriculteurs souhaitant installer ou rénover un **atelier de transformation à la ferme**. Il cherche à savoir si elle a été un **facteur incitant le développement des CCP**.
 - ✓ *Les nouvelles orientations du FEADER* : A l'échelle européenne, les politiques souhaitent favoriser les CCP. **Mais les agriculteurs pensent ils que ces nouveaux objectifs vont pouvoir être atteints et comment sont-ils sensibles aux volontés des politiques de développer les démarches CCP ?**

Pour récapituler, les freins et moteurs recensés dans la bibliographie ont permis de formuler quatre types d'hypothèses. Au total, il existe **quatorze hypothèses** (Figure 6) qui seront testées à l'aide du questionnaire soumis aux différents agriculteurs.

Les différents types d'hypothèses	
Liées aux caractéristiques de l'exploitant et de l'exploitation	<ul style="list-style-type: none"> - « L'âge des agriculteurs est déterminant dans les démarches de commercialisation en CCP » - « Le niveau d'étude des exploitants est déterminant dans les démarches de commercialisation CCP » - « La filière de production influe sur la commercialisation en CCP » - « Les SIQO sont davantage représentés dans les produits commercialisés en CCP » - « La présence d'un AT sur l'exploitation constitue un facteur de développement des CCP »
Liées aux caractéristiques du territoire	<ul style="list-style-type: none"> - « La localisation de l'exploitation est déterminante dans la commercialisation CCP » -« Les logiques collectives encouragent la commercialisation en CCP »
Liées aux effets du passage en CCP	<ul style="list-style-type: none"> - « Le temps de travail supplémentaire freine le développement des CCP » - « La main d'œuvre supplémentaire requise freine le développement des CCP » - «La situation économique de l'exploitation conditionne le passage en CCP »
Liées aux aides	<ul style="list-style-type: none"> - « Les différents types d'aides et leur accessibilité sont moteurs dans le développement des CCP » - « L'aide aux AT est un moteur au développement des CCP » - « Les difficultés administratives liées à la constitution du dossier de demande d'aide constituent un frein au développement des CCP » - « Les nouvelles orientations du FEADER vont développer les démarches CCP »

Figure 6 : Les différentes hypothèses formulées à partir des freins et moteurs de la bibliographie.

(Source : Enquête CL, Stabler, 2014)

En analysant les opportunités de développement des CCP au travers d'autres études, ceci permet de comprendre les moteurs et les freins potentiels au développement des CCP et de construire des hypothèses à tester auprès des acteurs, ici plus spécifiquement aux agriculteurs. En effet, le travail a été réalisé auprès des agriculteurs de la région, l'objet de la partie suivante sera de montrer en quoi ce travail, s'il apporte des éclairages ne paraît néanmoins pas suffisant.

1.2 Une première étude apportant des éléments mais présentant des manques

Afin de saisir les opportunités de développement des CCP, un travail sur les freins et moteurs au développement des CCP en Aquitaine a été demandé par le CRA et la CRAA afin d'abonder à l'observatoire des CCP en Aquitaine.

Le **CRA** octroyant aux agriculteurs des **aides à la transformation**, le travail a **spécifiquement porté sur les agriculteurs transformant à la ferme**, faisant hypothèse que cela **présage d'un passage aux CCP**. La présence d'un AT ou non était le **seul critère imposé** initialement.

Les recherches bibliographiques montrent que certaines filières de production sont plus représentées que d'autres dans les CCP. C'est pourquoi, il était plus cohérent de choisir la **filière de production** pour laquelle les agriculteurs ont reçu l'aide du CRA comme **critère d'échantillonnage**. Il existe au sein de chaque département, des spécificités propres. D'une part, certains sont plus développés que d'autres en termes de CCP, d'autre part, les filières y sont plus ou moins représentées. Le critère département a donc été intégré à l'échantillonnage.

Tout d'abord, les filières de production ont été redéfinies grâce aux données de la DRAAF afin de pouvoir effectuer des comparaisons pertinentes avec les données de la bibliographie. Elles sont au nombre de **treize** : palmipèdes, volaille, ovins/caprins, bovins viandes, bovins lait, porcins, apiculture, fruits et Légumes, grandes cultures, viticulture, horticultures, autres élevage et enfin autre.

Partant de ces conclusions et des hypothèses préalables, un échantillon et un questionnaire ont été établis. Dans un premier temps, la **méthode** sera présentée puis des **réflexions sur les résultats** seront apportées afin de montrer en quoi cette première méthode génère des **manques quant à l'analyse finale**.

1.2.1 Une méthode initiale se traduisant par un échantillon restrictif

Partant des hypothèses précédentes et des conditions préalables d'enquêter des agriculteurs procédant à de la transformation à la ferme, un questionnaire a été construit pour s'appliquer à tout profil possible d'agriculteur qui seront détaillés par la suite.

Pour parvenir à un questionnaire adaptable à toutes sortes de profils possibles, il a été dressé des **profils théoriques** d'agriculteurs. L'échantillon devait nécessairement avoir des **agriculteurs transformant aidés et non aidés** puisqu'il s'agissait aussi d'éprouver

l'efficacité des aides aux AT accordées par le CRA et leurs **impacts** sur le développement des CCP.

Ceci a donné lieu à une **arborescence théorique** (Figure 7) d'agriculteurs permettant de structurer le questionnaire et basée donc sur deux critères :

- **Critère 1** : « Présence d'un atelier de transformation », puisque c'était l'unique condition imposée par le CRA
- **Critère 2** : « Aidé ou non aidé » par le CRA

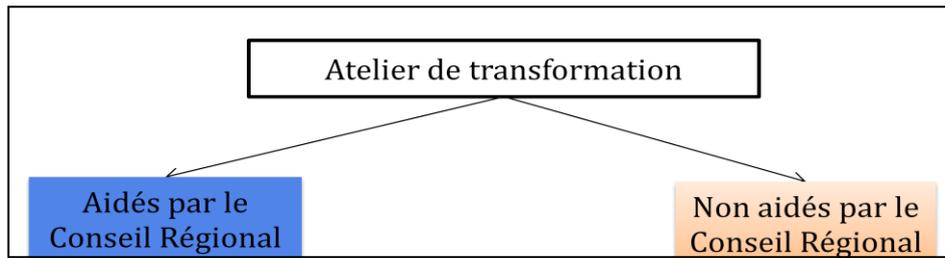


Figure 7 : Schéma des profils théoriques obtenus à partir des deux critères du CRA
(Source : Enquête CCP, EET 2014)

Ensuite et pour structurer le questionnaire, différents champs en matière de profils d'agriculteurs ont été envisagés ce qui a donné lieu à l'arborescence suivante (Figure 8).

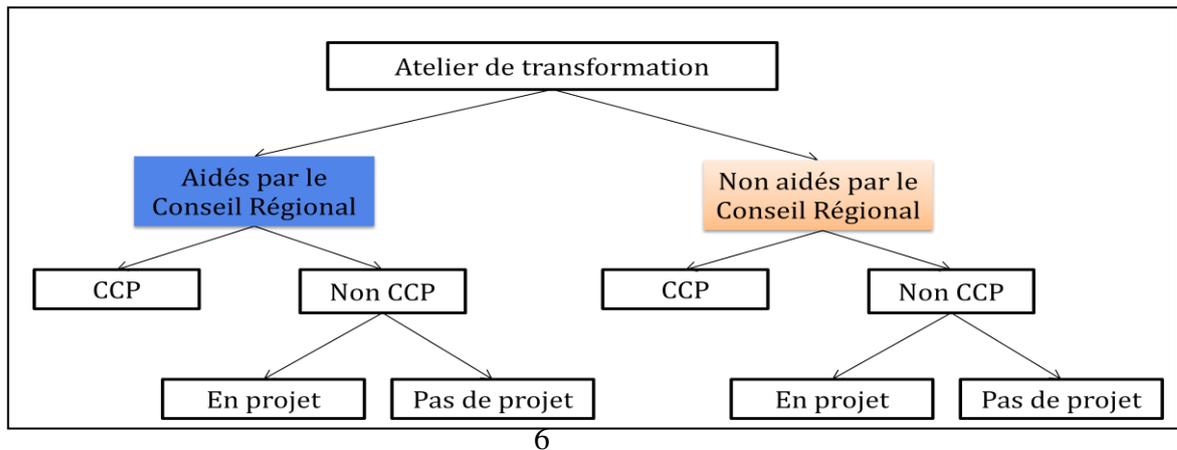


Figure 8 : Schéma des différents profils envisagés pour répondre au questionnaire
(Source : Enquête CCP, EET 2014)

A partir des critères possédant un AT et aidés/non aidés, il était possible que l'agriculteur **soit ou non en CCP d'où CCP ou NCCP**. Ensuite, parmi les NCCP, certains peuvent être en projet de CCP ou ne pas y songer du tout. Ce qui fait au final six cas de figures possibles :

- **Premier cas** : les agriculteurs possédant un AT ayant été aidés par le CRA et commercialisant en CCP
- **Deuxième cas** : Les agriculteurs possédant un AT, aidés par le CRA et étant NCCP mais ayant pour projet d'y passer

- **Troisième cas** : les agriculteurs possédant un AT, aidés par le CRA, n'étant pas en CCP mais ne souhaitant pas non plus faire la démarche

Les **quatrième, cinquième et sixième** cas, sont **similaires** à ceux précédents, seul le **critère aidé est remplacé par** son opposé, à savoir **non aidé** par le CRA.

Cette arborescence a permis d'envisager tous les cas de figures possible de profils d'agriculteurs qui pourront répondre au questionnaire qui sera présenté par la suite.

L'analyse de la base de données fournie par le CRA quant aux exploitations ayant bénéficié de l'aide aux AT, montre que les filières ne sont pas toutes représentées au sein des cinq départements d'Aquitaine. Un premier **tri par filière** a donc été effectué. Suite à la demande des commanditaires, la **diversité a été privilégiée plutôt que la représentativité**. Cependant, du fait de la sous représentativité de certaines filières, plusieurs entretiens ont été volontairement ventilés dans d'autres, en en augmentant les effectifs des derniers afin de respecter le potentiel d'enquêtes. La répartition n'a pas été effectuée sur la filière viticole, à la demande des commanditaires, qui formulent l'hypothèse que l'obtention d'une subvention pour un atelier de transformation viticole ne détermine pas significativement le développement des CCP, puisque dans ce cas la transformation est imposée.

Dans un second temps, le **critère départemental** a été pris en compte. En effet, **chaque département aquitain devait être représenté au sein des différentes filières** de la manière la plus équivalente possible. Cependant, dans la base de données fournie par le CRA, certains départements ne sont pas concernés par toutes les filières. Ainsi, cette équivalence n'a pas pu être atteinte.

Il est important de souligner qu'il n'existe pas de recensement d'agriculteurs qui transforment à la ferme sans avoir été aidés par le CRA. Il a donc été difficile de se conforter à une méthodologie rigoureuse. La méthodologie prend finalement en compte les deux critères utilisés précédemment dans le but d'obtenir une diversité de filières et de départements représentés. L'échantillon a été obtenu par le biais de réseaux agritouristiques (Bienvenue à la Ferme, Drive Fermier etc.) et des contacts personnels.

En croisant toutes ces conditions, l'objectif d'enquête initial était d'obtenir huit entretiens pour chaque filière par département soit un **potentiel d'enquête de 104**, défini en fonction du temps et des moyens humains. Au départ, avec les entretiens uniquement de visu, l'échantillon était en dessous de l'effectif souhaité. Les enquêtes ont donc été poursuivies par téléphone, pour finalement dépasser le potentiel initial à raison de **134 entretiens au total**. Cependant, en raison des bases de données d'où sont parties les prises de rendez-vous et des disponibilités de rencontre des agriculteurs, peu d'agriculteurs en CL se sont trouvés dans l'échantillon, concentrant le travail sur les agriculteurs en CCP (Figure 9, page 22).

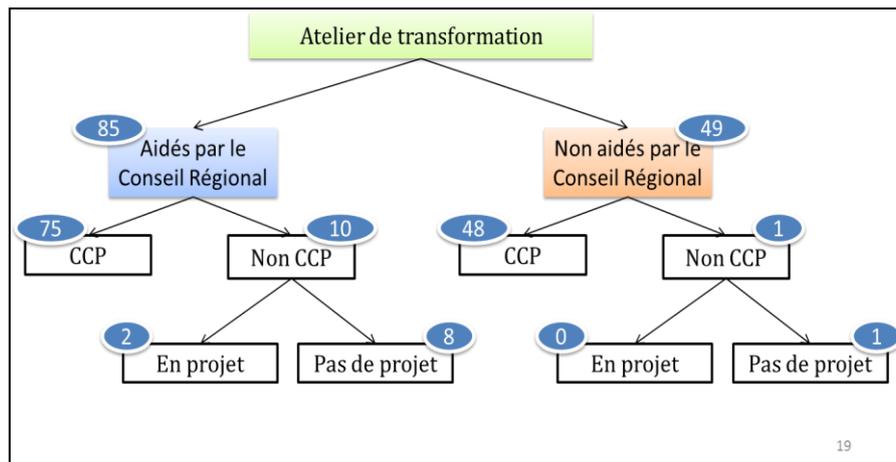


Figure 9 : Effectifs finaux des différents types d'agriculteurs interrogés.

(Source : Enquête CCP, EET 2014)

Partant de cette arborescence, un questionnaire unique a été construit pour les différents types de profil interrogés. Sa construction a été basée sur les hypothèses formulées suite à la phase de recherche bibliographique. Ceci a permis d'articuler un **guide d'entretien** selon quatre grands thèmes rassemblant en tout **142 questions** (Annexe 1). Cependant, toutes les questions ne sont pas posées à chaque agriculteur. En effet, le questionnaire fait appel à des renvois de question selon le profil de l'agriculteur établi au préalable. Le but final étant de pouvoir **confirmer ou infirmer chacune des hypothèses en faisant s'exprimer les agriculteurs sur les freins et moteurs au développement des CCP.**

Les **trois premiers thèmes**, permettent de recueillir des freins et moteurs au développement des CCP «**vécus**» par les agriculteurs, tandis que le **dernier thème** permet de mettre en évidence les freins «**ressentis**» par ces derniers.

Le **premier thème**, permet de décrire les **caractéristiques des agriculteurs et de leurs exploitations**, mais aussi d'étudier les spécificités de leur **atelier de transformation** et de comprendre la perception des exploitants concernant les **aides pour la transformation à la ferme**. Les **thèmes 2 et 2bis** traitent des caractéristiques et des **motivations** des agriculteurs selon qu'ils commercialisent en **CCP ou non**. Le **thème 3** vise à évaluer le positionnement des **organismes par rapport aux CCP**. Enfin, le **dernier thème** permet de **recenser les freins et moteurs ressentis** par les agriculteurs concernant le développement des CCP.

Concernant le **thème 4**, notons que pour faire s'exprimer les agriculteurs sur les freins et moteurs au développement des CCP, **deux moyens** ont été établis. Dans un premier temps, **deux questions ouvertes** leurs ont été posées respectivement sur les moteurs et les freins, ceci afin de les laisser **s'exprimer librement**. Dans un second temps, **deux listes** recensant les **moteurs et les freins** ressortis lors des recherches **bibliographiques** ont été construites. De manière à voir si ces derniers correspondent à ceux trouvés dans l'enquête et si cela est cohérent avec les arguments avancés instinctivement juste avant.

Au final donc, 134 agriculteurs ont été interrogés. Si les résultats recensés ont permis d'éclairer les potentiels de développement, le fait que les agriculteurs commercialisant en CL aient été omis à cause des conditions d'échantillonnage, nuit à saisir toutes les opportunités de développement des CCP.

1.2.2 Des résultats éclairants mais limités par l'échantillon

Après enquête et analyse des données, il est apparu qu'effectivement il existe un réel **engouement pour les démarches CCP** chez les agriculteurs interrogés. La majorité d'entre eux sont **satisfaits** de la rentabilité qu'apporte ce mode de commercialisation malgré les changements opérés au sein des exploitations : réductions des parcelles et/ou du cheptel, diversification, investissements en termes d'équipement... La plupart pense poursuivre dans cette voie voire même à l'accroître. Pour autant, l'identification des freins et moteurs ramenée par l'enquête, n'est pas tout à fait conforme aux hypothèses de départ. Nombre d'entre elles n'ont pas pu être vérifiées car **plusieurs biais** sont apparus au cours de l'expertise.

En effet, compte tenu de l'échantillon, certaines hypothèses n'ont pas pu être correctement expérimentées. En effet, trop **peu d'agriculteurs commercialisant en CL** ont pu être interrogés, ce qui biaise fortement les résultats puisqu'**aucune comparaison** n'est possible entre les profils.

Il n'est pas possible de savoir notamment si effectivement la **filière influe** sur la commercialisation car **l'échantillon a été trop hétérogène** au niveau de la répartition par filière. Des tendances et des hypothèses comme par exemple que la filière viande est moins propice aux CCP que la filière fruits et légumes, peuvent en remonter mais pas de certitudes. Il est difficile aussi de savoir si les **CCP incitent à produire sous SIQO**. L'échantillon a montré qu'ils étaient plus de la moitié en CCP à faire partie de ces gages de qualité, mais un doute subsiste quant au fait que les exploitants en CL n'y soient pas autant voire plus. Il en va de même, pour **l'âge et le niveau de formation**. L'échantillon a montré que les hypothèses liées à ces deux critères ne semblaient pas confirmées mais encore une fois, puisqu'il manque d'agriculteurs en CL, il est difficile de trancher.

D'autre part, si d'autres hypothèses se confirment par rapport à la bibliographie, il est nécessaire de pouvoir les comparer avec des données récoltées auprès d'agriculteurs en CL pour être certain de pouvoir confirmer. C'est le cas par exemple de l'hypothèse faite sur la **localisation de l'exploitation**, qui stipule qu'il est plus facile de s'installer en CCP si le réseau de communication est bien desservi, facile d'accès avec une population suffisamment dense. Les résultats ramènent que l'isolement est effectivement ressenti comme un frein et que la proximité de certaines aires comme les pôles urbains ou touristiques facilitent les démarches CCP. **Mais pour autant, les agriculteurs en CL sont ils plus isolés ? Est-ce une raison pour laquelle ils ne souhaitent pas passer ou n'osent pas franchir le cap du passage en CCP ?** Ces éléments ne peuvent pas être rapportés sans des entretiens plus approfondis avec ce profil d'agriculteurs.

De plus, certains freins liés au passage en CCP que sont le **travail supplémentaire** et la **main d'œuvre supplémentaire**, sont bien identifiés comme tel, mais **pourquoi les agriculteurs installés en CCP ne sont pas rebutés par ces contraintes ?** Pour cela, il faut peut-être interroger de façon plus approfondie ceux en CL.

Enfin, pour connaître la véritable **efficacité des aides** incitant au passage en CCP, il semble nécessaire d'interroger des agriculteurs qui n'y sont pas, pour savoir si ils n'y ont pas pensé parce qu'ils n'en ont pas eu connaissance ou si ça ne les intéresse fondamentalement pas.

Les résultats semblent donc « **faussés** » puisque nous sommes **en présence de convaincus**. Par exemple, le fait que ce soit la stratégie de l'exploitation et son environnement qui soient décisifs pour le passage en CCP, les soutiens publics ne s'avèrent alors pas indispensables pour enclencher les procédures puisque les agriculteurs sont déjà fermement persuadés des bienfaits et bénéfiques des CCP. **Plus que des certitudes, il semble que se soient des convictions déjà ancrées il y a longtemps.**

Compte tenu de l'échantillon et malgré des premiers résultats intéressants permettant de mieux comprendre le choix des CCP, il apparaît nécessaire de rapporter l'avis de ceux qui pourraient sembler se désintéresser des CCP, ceux vers qui il y a peut-être un vrai potentiel de développement de ce mode de distribution. C'est pourquoi il a fallu aller enquêter auprès des agriculteurs qui à l'inverse commercialisent en circuits longs.

1.3 Un travail complémentaire portant sur les agriculteurs en circuits longs

Le travail accompli pour le CRA et la CAA a donc ramené des résultats attestant qu'il existe bien un essor des CCP en Aquitaine. Cependant, le fait que les agriculteurs rencontrés soient intimement persuadés de la nécessité des CCP pour leurs propres intérêts comme pour ceux du territoire, empêche de saisir correctement toutes les véritables possibilités de développements de ceux-ci. **L'hypothèse faite que s'il y a opportunité, c'est sans doute aussi vers les agriculteurs actuellement en CL qu'il faut se tourner.** Cela dans **deux buts** : d'abord **confirmer ou infirmer** des hypothèses auxquelles le premier travail a répondu. Ensuite, ramener de **nouveaux résultats** afin de saisir au mieux les freins et moteurs au développement de ces méthodes de commercialisation.

1.3.1 Un échantillonnage qui a nécessité l'avis d'experts en complément de données statistiques et d'appuis bibliographique

En premier lieu, le nouveau travail était moins **centré sur la place de la transformation dans le passage aux CCP**. Le critère présence d'un AT sur l'exploitation n'a pas été retenu a priori.

Pour ce nouvel échantillonnage, le travail s'est effectué en **croisant les résultats des recherches bibliographiques avec des avis d'experts et des données statistiques**.

❖ Des recherches bibliographiques complémentaires pour construire l'échantillon:

La littérature a été un point de départ dans la méthode d'échantillonnage car elle a permis de remarquer où se situait les bassins de productions.

Il a donc pu être identifié que le gros de la **production fruits&légumes** a lieu dans le **Lot-et-Garonne** suivi de la Dordogne et des Landes (Agreste Aquitaine, 2012). Les **Pyrénées Atlantiques** sont reconnues pour être le département accueillant le plus **d'éleveurs d'herbivores** (Interbev, 2013). Si l'élevage ovin lait domine très largement, celui de bovins viande s'y insère en deuxième position. L'étude Agreste Aquitaine 2012 s'accorde aussi à dire que c'est ici que la plus **grande production fromagère** s'effectue. A propos de l'élevage herbivore, la Dordogne n'est pas en reste, puisque c'est le deuxième département à abriter une niche surtout dans la production de bovins viande (Interbev, 2013). En **Gironde**, hormis la viticulture, **l'élevage bovin**, laitier ou viande (Interbev, 2013) y trouve une place importante. Les **Landes** quant à elles, concentrent la majorité de la **production avicole** (Agreste Aquitaine, 2012). L'**apiculture** quant à elle, est plutôt **répartie** sur tout le territoire, seul le nombre de ruches varie (Agreste Aquitaine, 2013).

❖ **La base statistique de la DRAAFA : un moyen d'identifier les grandes filières en circuits longs:**

Partant de la base statistique de la DRAAFA, **43 056 exploitations** agricoles sont recensées sur le territoire aquitain dont **38120 qui ne sont pas en CCP**. C'est donc vers celles-ci que le choix de l'échantillonnage se porte.

Le premier ciblage a été **d'exclure les exploitations viticoles**. En effet, elles ont tendance à fausser les statistiques car il existe toujours une part des ventes au domaine chez les viticulteurs, ce qui masque la véritable quantité des agriculteurs intéressés ou non par les CCP. L'échantillonnage hors vins se réduit alors à **29604 exploitations**.

Dans un second temps, tout ce qui ne concernait pas **l'alimentation humaine** a été éliminé. Même si les CCP peuvent atteindre les marchés de l'alimentation d'animaux d'élevage et les marchés d'ornement, ce n'est pas le sujet de ce mémoire. Il a donc été préférable de les mettre de côté, afin de ne pas biaiser les résultats futurs. Tout comme, la viticulture, la **céréaliculture, et l'horticulture** ont donc été retranchées de l'échantillonnage. Ce qui diminue à **19807 la quantité d'exploitations**.

Il a fallu alors rassembler différentes production sous une plus grande filière. Ainsi, le découpage suivant a été choisi :

- Filière viande : bovine + ovines + caprines + porcines
- Filière laitière : bovine + ovines + caprines
- Filière fruits et légumes : maraîchage + arboriculture
- Filière avicole
- Filière palmipède
- Filière apicole

Pour faciliter la tâche du traitement des données, et ne pas biaiser les résultats, il a été décidé de faire **abstraction des exploitations mixtes et combinées**, c'est-à-dire, s'affichant comme ayant plusieurs productions ou combinant plusieurs types d'élevages. Le chiffre ce ramène alors à **12946**.

Chiffre auquel s'ajoute les **apiculteurs** qui sont au nombre de **185 à commercialiser par les CL en Aquitaine**.

Au final, il reste donc **13 131 agriculteurs filières confondues** dans lequel procéder à l'échantillonnage.

❖ Des avis d'experts pour finaliser l'échantillon :

En complément des bases statistiques de la DRAAF, des « **sentinelles** » ainsi nommés pour leur expertise locale sur les agriculteurs en CL selon les filières ont été contactés. Il a s'agit de consulter les techniciens des Chambres d'Agricultures Départementales (CAD). Leurs avis ont permis de confirmer des interrogations à propos des éléments ci-dessus et/ou d'affiner d'autres questionnements (Annexe 2) et d'obtenir des listes d'agriculteurs.

Suite aux entretiens avec ces différentes personnes, il a été admis que **l'approche filière** reste la **meilleure** afin de ne pas passer à côté d'informations. En effet, les problématiques et les enjeux de chaque filière ne sont pas forcément les mêmes entre les départements. De ce fait, une **approche départementale** aurait pu être **réductrice**. Cependant, afin de ne pas omettre non plus des différences de bassins de productions au sein des départements, il a également été décidé que si le potentiel d'enquête par filière ne pouvait pas être atteint, le reste serait ventilé dans la filière la plus représentée sur le département (exemple : si pas assez d'exploitations bovins viandes en Lot-et Garonne, ventiler les manquant dans la filière fruits&légumes car prédominante sur le département).

Les experts, ont permis également d'avoir une liste de contacts d'agriculteurs en CL. Ainsi, il a été rapidement identifié que sur le territoire girondin, les filières ovines lait et viande ainsi que la filière caprine, avait disparu des CL. Il en va de même pour la filière ovine dans les Landes.

A partir de cette nouvelle base, **l'objectif d'enquête avait été fixé à 125** afin de pouvoir comparer de la meilleure façon possible avec les résultats du travail précédent. Soit **60 enquêtes** par département à raison de **20% par filière soit 12 enquêtes pour chacune**. Ce qui a permis de définir la répartition suivante :

- Filière viande : 4 bovins + 4 porcins + 4 ovins
- Filière lait : 4 bovins + 4 ovins + 4 caprins
- Filière avicole : 6
- Filière palmipède : 6
- Filière Fruits&Légumes : 12

- Filière apicole : 4

Notons simplement que la filière apicole étant peu présente en circuits longs, obtenir quatre contacts était déjà ambitieux. C'est pourquoi les huit autres rendez-vous ont d'ores et déjà été ventilés dans les filières dominantes de chaque département.

Compte tenu des indisponibilités des agriculteurs (période de semis, météo aléatoire, enrubannage, moisson...) et du temps imparti, l'objectif de 125 agriculteurs enquêtés n'a pas pu être atteint. Au final, **53 agriculteurs ont été enquêtés**, 33 en face à face et 20 par téléphone. La répartition suivante a été obtenue (Figure 10).

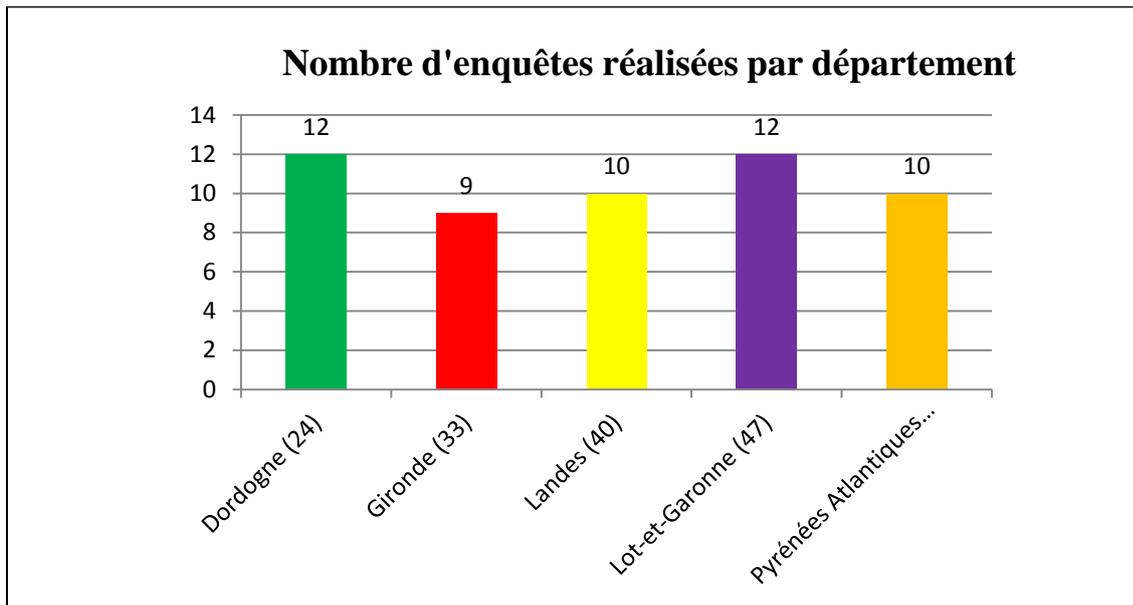


Figure 10 : Effectif par département des agriculteurs CL interrogés

(Source : Enquête CL, Stabler, 2014)

A noter que la **répartition est proportionnée entre les départements**, aucun n'est surreprésenté.

La **répartition des filières de productions est très hétérogène** (Figure 11, page 28). Ce qui ne permettra finalement **pas de conclure** quant à **l'existence d'un lien entre filière de production et démarche CCP**. Toutefois, la **diversité des filières étant respectée**, ceci permettra malgré tout d'avoir une image de ce que chaque filière pense des CCP et d'en saisir les opportunités de développement.

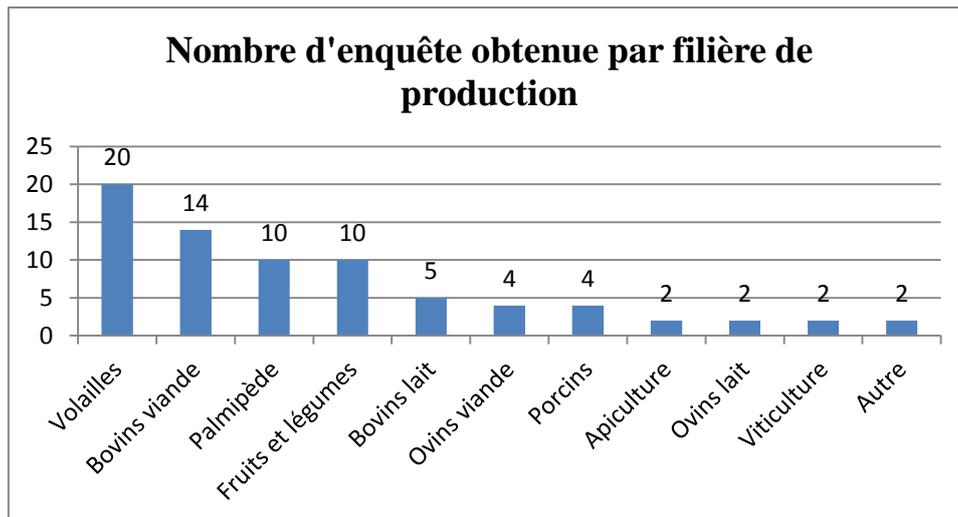


Figure 11 : Effectif d'enquête effectuée par filière principale de production

(Source : Enquête CL, Stabler, 2014)

Tout en mettant en place la méthode d'échantillonnage, le travail s'est porté sur la mise en place du questionnaire qui a été soumis aux agriculteurs interrogés.

1.3.2 Un protocole d'enquête basé sur le premier portant des similitudes afin de vérifier les premiers résultats et des différences pour s'adapter au nouvel échantillonnage

Le protocole d'enquête s'est essentiellement basé sur le travail précédent puisque l'étude a pour but de comparer les avis d'agriculteurs aux différentes orientations en matière de commercialisation (CCP et CL). Toutefois, un certain nombre de modifications ont été apportées.

❖ **Les similitudes :**

L'objectif principal étant de ramener les freins et moteurs au développement des CCP en Aquitaine par l'analyse de l'opinion de ceux qui n'y sont pas, toutes les questions se référant au **thème 4 Freins et Moteurs de l'étude EET 2014 a été conservé** (Annexe 1). Comme pour la première enquête, deux questions ouvertes, débutent ce qui sera le thème 3 gardant l'intitulé Freins et Moteurs pour cette étude. En laissant s'exprimer librement les agriculteurs, cela permet de saisir ce que d'instinct ils pensent des facteurs incitant ou freinant le développement des CCP. Par la suite, les mêmes tableaux des moteurs et des freins identifiés dans la littérature, leur a été soumis afin qu'ils puissent en choisir trois et les classer par ordre croissant d'importance. Cette technique permet non seulement de voir s'ils sont cohérents avec ce qu'ils expriment spontanément, mais aussi de vérifier la bibliographie si les producteurs identifient dans la liste, des éléments auxquels ils n'avaient pas songé.

La partie **profil** (thème 1) a été conservée presque telle quelle. Il s'agit en effet d'une part de formalité (sexe, âge, statut juridique, acquisition de l'exploitation, productions) mais permet aussi de **confronter les nouveaux résultats aux précédents** toujours pour vérifier des

hypothèses émises. Notamment sur le fait que les agriculteurs **en CCP seraient plus formés et moins âgés que ceux en CL**. Ou encore que les **exploitations en CCP sont de plus petites tailles**, qu'elles sont plus généralement installées **en Bio** et sous **SIQO**. Même si la problématique ne porte plus spécifiquement sur les avis d'agriculteurs transformant à la ferme, les questions quant à **l'aspect transformation**, possession d'un ou plusieurs ateliers et aides à l'installation ont été conservées. Elles devront permettre de vérifier d'une part si effectivement les producteurs en CCP ont plutôt tendance à transformer eux même, et d'autre part, si l'aide du CRA y a vraiment incité, participant efficacement au développement des CCP.

Le thème 2-bis Non-CCP, a été conservé mais regroupé sous un seul thème 2 intitulé NCCP avec de nouvelles questions qui seront exposées par la suite dans les différences, car c'est ici que ce joue une manière plus dissimulée afin de connaître à la fois les opportunités de développement des CCP mais aussi les freins et moteurs à ce passage. Il est primordial dans le cas du présent sujet, de connaître les **débouchés commerciaux** en circuits longs afin de percevoir le mode le plus couramment utilisé par les agriculteurs.

❖ Les différences :

Puisque le sujet était modifié tant dans la forme des personnes à enquêter que dans la requête même, toute une partie à propos de la **perception des aides a été supprimée** : savoir comment le CRA se positionnait devenait accessoire. Une question a été cependant conservée à propos d'éventuelles **aides reçues, finances ou formation/conseil**, afin de savoir si potentiellement, le **CRA pourrait se positionner auprès de ces agriculteurs en CL**.

Le fond des différences se situe au thème 2, Circuits Courts et/ou de Proximité. En effet, il a fallu plus détailler chaque cas possible à la question « **Envisagez-vous de commercialiser en CCP ?** ». Plusieurs cas de figure sont examinés. Ainsi, un découpage avec des renvois à des questions spécifiques pour chaque possibilité a été mis en place. **Trois alternatives** apparaissent :

- **Oui, l'agriculteur a un projet de CCP (Projet CCP):** dans ce cas pour quelle(s) raison(s) l'envisage-t-il et que lui manque-t-il à l'heure actuelle pour démarrer les démarches sont les premières questions posées. Une autre question fait référence aux attentes vis-à-vis des CCP, ainsi qu'une concernant les entraves au passage en CCP. Si cela peut paraître redondant, c'est en fait pour conclure les questions formelles à propos des formes de CCP souhaitées, de l'échéance et du type de démarches désirées. En revenant sur les premières questions mais d'une autre façon, cela permet de vérifier que l'agriculteur reste cohérent et qu'il n'a rien oublié.
- **Ne sait pas (NSP CCP):** deux schémas à ce moment-là, « Oui il y a déjà pensé » ou « Non, il n'y a pas encore pensé ». Si à cela la réponse est « oui » il est nécessaire de savoir pourquoi il est encore en phase d'hésitation

- **Non, l'agriculteur n'a pas de projet CCP (NCCP):** le plus important dans ce cas là est de savoir quel(s) avantage(s) il tire alors à être en CL. Cela permettra d'identifier d'une troisième manière quelles stratégies pourront en être tirées et appliquées à des fins de développement des CCP.

Au final, l'arborescence suivante a été obtenue (Figure 12).

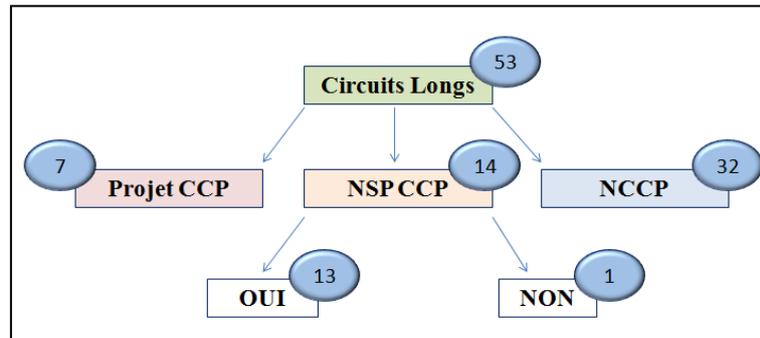


Figure 12: Effectifs d'agriculteurs en CL interrogés par cas de figure envisagé
(Source : Enquête CL, Stabler, 2014)

Malgré un **échantillon de faible taille** pouvant **empêcher de généraliser** les résultats, il ressort globalement de l'enquête que les agriculteurs en CL sont peu enclins à se tourner vers les CCP. En effet, **32 agriculteurs sur 53**, ne veulent **pas** entendre parler de **CCP**. **14** semblent **indécis** et en attente d'un déclencheur pour entamer les démarches. **7 sur les 53** affichent clairement avoir un **projet CCP** mais pour aller plus loin, il est nécessaire d'analyser les réponses aux autres questions liées à ce thème. C'est ce à quoi va s'attarder la deuxième partie de ce mémoire.

Saisir les opportunités de développement des CCP au sein de l'agriculture régionale passe notamment par l'analyse des freins et moteurs perçus et vécus par les agriculteurs eux-mêmes. Le CRA et la CRAA s'intéressent à cette question ce qui a donné lieu à une première étude portant sur des agriculteurs transformant à la ferme. Cherchant à savoir d'abord si la transformation et ensuite les aides octroyées pour cela, sont des éléments déterminant au passage en CCP. Les résultats de ce premier travail est que les aides ne sont pas le seul moteur du changement. Le travail a également mis en relief d'autres freins et moteurs qui permettent de mieux comprendre les CCP.

Cependant, l'étude a involontairement été centrée sur des agriculteurs en CCP, ce qui a généré des manques voire des biais. Un nouveau travail centré explicitement sur des agriculteurs en CL doit venir compléter l'analyse. L'objectif est donc à présent de présenter les résultats amenés par cette nouvelle enquête.

II. Des opportunités de développement faibles chez les agriculteurs en circuits longs

Cette deuxième partie du mémoire va s'attacher à présenter les différents résultats rapportés grâce à la nouvelle étude. Comme attendu, les analyses ont permis de dégager à la fois des informations permettant de connaître les opportunités de développement des CCP auprès des agriculteurs fonctionnant en CL, mais aussi d'apporter un nouveau regard sur les précédentes observations grâce à la comparaison des récentes données avec celles de la première étude.

Globalement, ce qui ressort distinctement après les entretiens avec les **agriculteurs commercialisant en circuits longs, est qu'ils sont peu sensibles et peu enclins à entamer des démarches CCP**. A cela, ils donnent plusieurs explications qui seront exposées ensuite. Cependant, ce chapitre se clôture sur une **perspective possible** de développement des CCP auprès de producteurs qui n'en sont pas convaincus.

2.1 Une faible conviction des avantages économiques des Circuits courts et de proximité

Tout d'abord, une des raisons pour laquelle les agriculteurs interrogés sont peu disposés à passer en démarches CCP est qu'ils n'y voient **pas d'intérêts économiques majeurs**. Tant sur le plan de l'**exploitation** elle-même, que sur le **territoire** auquel ils appartiennent.

2.1.1 Des avantages pour l'entreprise qui mettent du temps à se concrétiser

Lors des entretiens avec les différents agriculteurs du territoire aquitain, tous ont été unanimes quant au fait que les CCP ne sont pas si bénéfiques à l'exploitation que ce que la tendance veut laisser croire.

Si cela n'a pas pu être quantifié véritablement, c'est parce que ce sont des facteurs que les agriculteurs ont commenté au fil des discussions. Toutefois, il est important de le souligner car le message qui est passé s'est répété à maintes reprises.

C'est lorsque la question « Envisagez-vous de commercialiser en CCP ? » leur est posée, qu'ils justifient leur réponse négative dans 32 cas sur 53, en parlant de la **rentabilité dans un cas sur deux d'entre eux**.

Pour eux, les **investissements** dans un atelier de transformation, dans un point de vente fixe et/ou ambulancier ou encore une restructuration de l'exploitation pour accueillir à la ferme notamment, sont tels que même si la vente directe fait dégager rapidement une marge, les **remboursements** ne peuvent être faits que **sur le long terme**.

S'ajoute à cela, la **rémunération au taux horaire**. En effet, en s'installant en **CCP**, il faut généralement s'atteler à toutes les tâches : **production, transformation et commercialisation**. A moins de travailler en famille ou d'avoir les moyens de rémunérer une main d'œuvre sur une de ces activités, ce qui est rarement le cas. L'agriculteur se retrouve donc à la tête de toutes. Encore une fois, bien qu'une valeur ajoutée revienne plus directement au producteur, les agriculteurs estiment qu'elle n'est pas suffisante immédiatement pour parler de rentabilité selon les agriculteurs en CL. D'autant que le rapport quantité de travail/horaires de travail est très largement dépassé au moins au début de l'activité. Mais bien souvent tout au long de l'activité.

Chez les **123 agriculteurs installés** en CCP, il en existait 87 qui y étaient depuis le début de l'installation et d'autres qui se sont convertis complètement ou en partie, respectivement 34 et 2. C'est sur ces derniers que l'hypothèse comme quoi le passage en CCP favorise la rentabilité de l'exploitation, a été testée. Il leur a donc été demandé si leur rentabilité avait augmenté, si elle était restée stable ou avait diminué depuis leur passage en CCP, qu'il soit total ou partiel. **Sur les 36 ayant procédé au changement, 25 admettent que leur rentabilité a augmenté et 11 qu'elle est restée stable** (Figure 13). Ils sont donc satisfaits de leur passage en CCP.

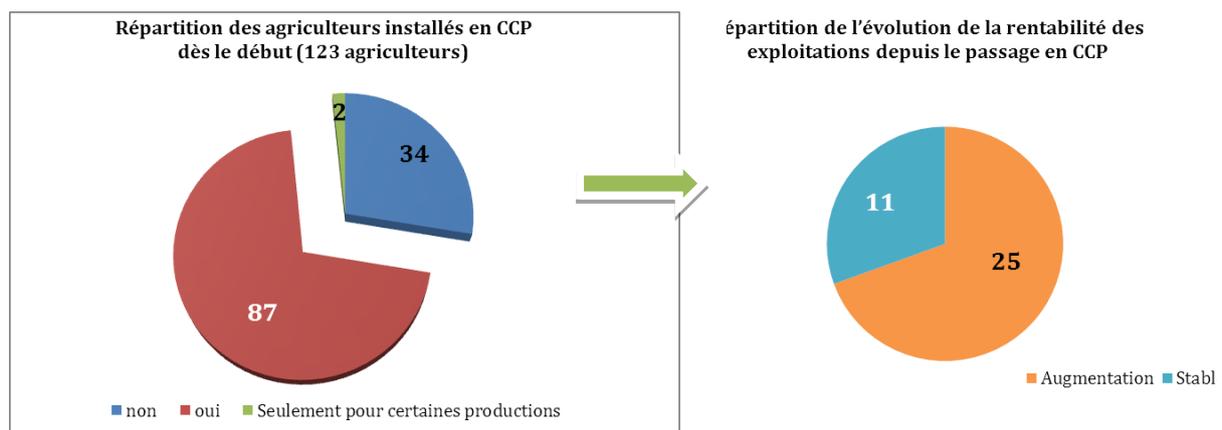


Figure 13 : Evolution de la rentabilité de l'exploitation chez les 36 agriculteurs en CCP ayant procédé au changement au cours de leur activité
(Source : Enquête CCP, EET 2014)

Pourquoi alors, une telle différence entre agriculteurs CCP et agriculteurs CL ? Pourquoi si les premiers semblent satisfaits malgré les difficultés, les autres ne sont pas prêts de franchir le pas alors qu'ils ont conscience de ce que cela leur rapporterait ?

Afin d'expliquer cela, il est possible de s'appuyer sur le graphique des facteurs contraignants au développement des CCP, cités spontanément par les exploitants en CL interrogés (Figure 14, page 33).

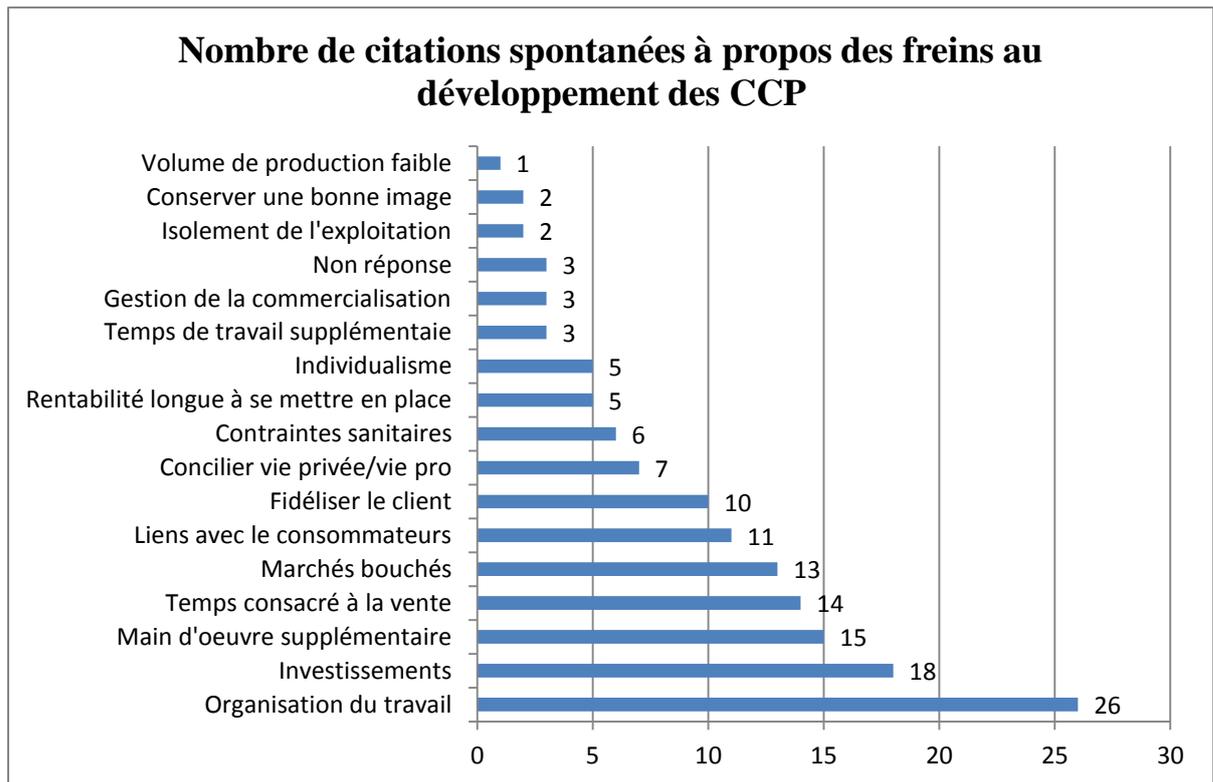


Figure 14 : Effectif des freins au développement des CCP cités par les agriculteurs en circuits longs

(Source : Enquête CL, Stabler, 2014)

Ce graphique montre qu'après les **aspects purement pratiques**, à savoir investissement en termes d'équipement et main d'œuvre supplémentaire, impactant la rentabilité à en croire les agriculteurs questionnés ; **5 sur 53** d'entre eux ont tenu à préciser clairement **la rentabilité** longue à se mettre en place comme un des freins au passage en CCP. Alors que chez les agriculteurs en CCP, cet aspect n'est pas spontanément mentionné. Cela confirme que les exploitants CCP sont prêts à attendre la rentabilité, alors que **pour ceux en CL, cette augmentation certes existante mais à long terme, n'est pas suffisante pour les mener au passage vers les CCP**. Si cela paraît peu chez les agriculteurs en CL, c'est parce que soit les premiers facteurs cités sont fortement liés à la lente mise en place de la rentabilité comme dit précédemment, soit que d'autres éléments sont plus importants à exprimer comme les contraintes à la vente (qui seront détaillées dans une prochaine sous-partie).

Outre le fait que l'impact des CCP ne soient pas suffisamment vite concrétisé sur l'exploitation d'après les agriculteurs en circuits longs, ces derniers n'expriment pas leur avis qu'en des termes uniques de leur exploitation. Ils s'insèrent également au niveau du territoire.

2.1.2 Des avantages pour le territoire pas si flagrants

Au cours des discussions avec les agriculteurs rencontrés pour le présent projet, celles-ci ont révélé des éléments auxquels la bibliographie ne fait pas songer. Cependant, comme une

fois de plus, les informations retenues se sont répétées sans que les producteurs aient été invités à en parler, il semble important de les mentionner.

Encore une fois, c'est la question « Envisagez vous de commercialiser en CCP ? » qui les fait le plus exprimer leurs ressentis à propos des CCP. Souvent, après avoir évoqué les raisons de leur objection liée à leur activité, ils parlent volontiers du territoire.

En effet, les agriculteurs ont **conscience que la tendance est aux CCP** et que cela est considéré comme un acte **favorable tant pour lui que pour le territoire**. A cela ils sont au moins **un sur trois** à répondre que pour eux, ils **participent bien plus à l'économie locale qu'un agriculteur en CCP**.

Ils expliquent cela par **deux éléments**. D'abord la plupart d'entre eux ont des **démarches plutôt collectives**. En effet, en regardant de plus près les **débouchés commerciaux** (Figure 15), il s'avère que **44 des agriculteurs interrogés sur 53** passent par les **coopératives**.

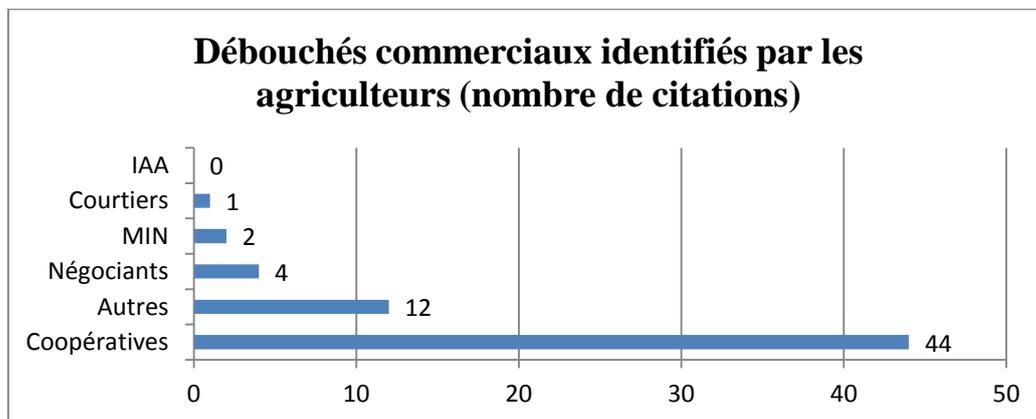


Figure 15 : Effectifs des débouchés commerciaux pour les 53 agriculteurs enquêtés
(Source : Enquête CL, Stabler, 2014)

De plus, ces mêmes agriculteurs ont l'habitude de **fonctionner en collectif**. Pratique constatée tant par la systématique **appartenance à au moins un réseau collectif** (Figure 16), qu'à l'**individualisme énoncé comme frein au passage en CCP** (Figure 14, page 33) ou encore à la **recherche du collectif si la transition est envisagée** (Annexe 4).

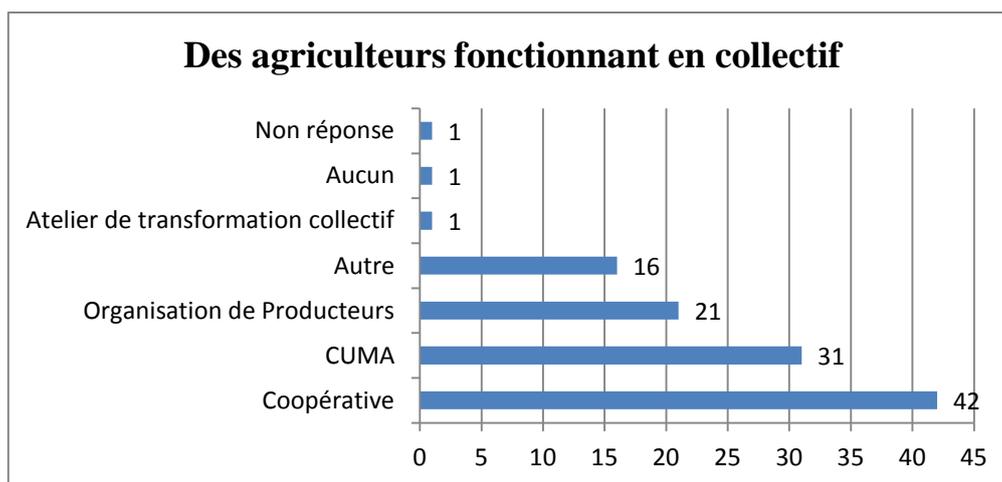


Figure 16 : Effectifs des réseaux collectifs auxquels appartiennent les 53 agriculteurs
(Source : Enquête CL, Stabler, 2014)

Par « Autres » dans la figure 16, les agriculteurs font mention de groupements d'employeurs. Ce réseau permet d'échanger de la main d'œuvre ouvrière. Ainsi, l'exploitant n'a pas à rémunérer à plein temps un tiers, il n'y fait appel qu'en cas de besoin ou à temps partiel. L'autre partie du temps, la personne travaille pour un autre producteur du coin. Ceci génère donc une forme d'emploi, qui elle-même crée un pouvoir d'achat localisé, qui pourra apporter sa contribution à l'économie locale.

Ils pointent du doigt l'individualisme des agriculteurs effectuant les démarches CCP. En s'affranchissant des groupements, ces derniers menacent d'une certaine façon les emplois associés au secteur agricole, entravant le maintien de l'économie locale. Pour eux, les bénéfices ne reviennent qu'à l'exploitation.

Et s'ils envisagent un passage aux CCP, c'est généralement en cherchant une démarche collective, qui pourrait générer une activité et pourquoi pas de l'emploi.

Ensuite, pour certains d'entre eux, les **intermédiaires sont locaux**. En effet, **16** d'entre eux passent soit par des grandes et moyennes surfaces (GMS) et/ou des détaillants départementaux et/ou régionaux (Figure 17, page 36).

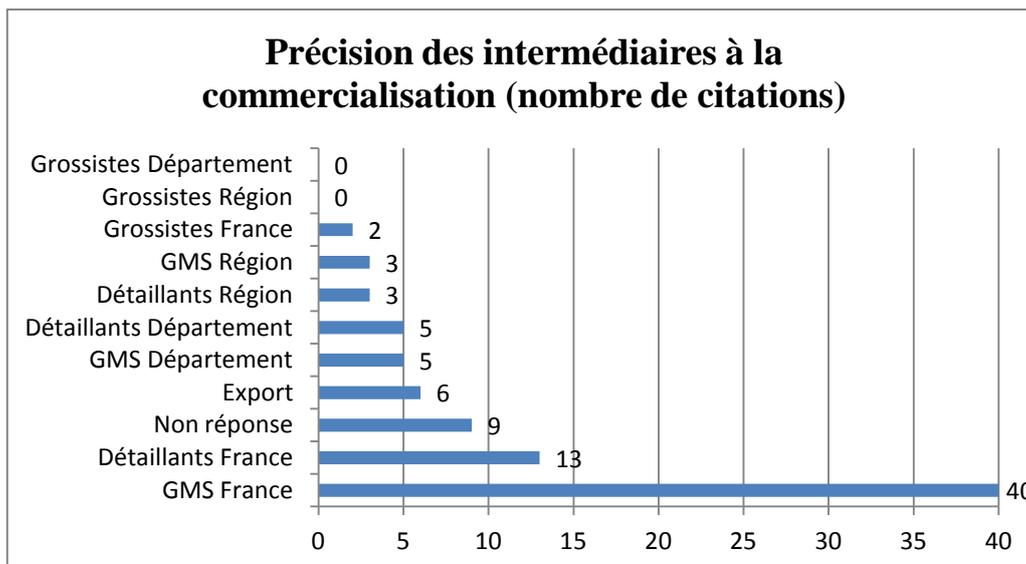


Figure 17 : Effectifs des intermédiaires recensés par les 53 agriculteurs enquêtés
(Source : Enquête CL, Stabler, 2014)

Pour autant, ils ne sont **pas contre non plus les CCP**. Les agriculteurs ayant fait l'objet de cette enquête ont parfaitement conscience que c'est une **bonne alternative pour certaines exploitations**. Ils disent même que la **balance entre circuits courts et circuits longs** est nécessaire. A la fois pour le **maintien de l'agriculture** que pour **l'économie en général**. En effet, selon eux, les **petites exploitations** s'y retrouveraient mieux et pourraient ainsi perdurer. Et comme il y aurait moins de producteurs sur le marché de la distribution longue, les **prix s'équilibreraient**, apportant satisfaction tant aux producteurs CL qu'à ceux CCP et qu'aux consommateurs.

De ce fait, il faut comprendre **qu'il faut peut-être mieux un schéma de distribution long, mais de proximité**, que court mais dont le produit peut être envoyé loin de son lieu de confection, bien qu'il n'y ait qu'un seul intermédiaire. Autrement dit, **il vaut mieux raisonner proximité sans à tout prix chercher le court** selon eux.

2.1.3 Des aides non déterminantes

Il avait été constaté lors de l'étude EET, 2014 ; que **les aides n'étaient pas déterminantes pour le passage en CCP**. Pour le cas des agriculteurs de cet échantillon, ils étaient tellement convaincus encore une fois des bienfaits de cette démarche, qu'ils n'auraient pas attendu les aides aux AT pour se lancer.

La question a été posée aux **agriculteurs CL** afin de savoir s'ils recevaient un **soutien**, financier ou info/conseil, **seraient-ils prêts à passer en CCP à leur tour ou cela accélérerait-il leurs tentatives** (Figure 18, page 37).

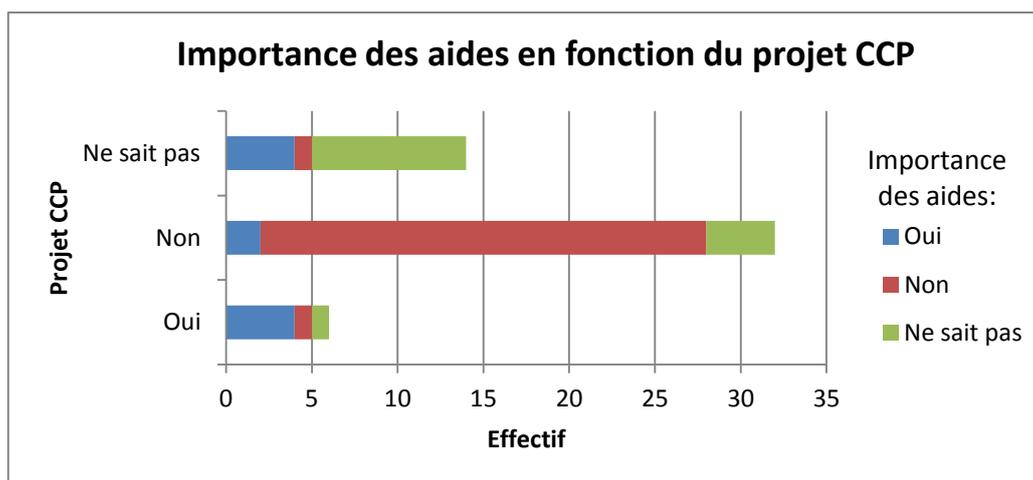


Figure 18 : Importance de l'existence de soutien de la part des organismes politiques en fonction du choix d'un projet CCP

(Source : Enquête NCCP, Stabler, 2014)

Il apparaît trois modalités :

- Les agriculteurs ayant un **projet de CCP**, sont 4 sur 6 à manifester un intérêt pour un soutien de la part des politiques qui serait d'ordre financier pour l'installation d'un atelier de transformation ou de formation pour la transformation. A noter qu'ils ne parlent pas de besoins vis-à-vis de la commercialisation
- Les agriculteurs qui **refusent de passer en CCP**, sont 26 sur 32 soit 81% à rejeter l'offre d'un quelconque soutien. Ce qui reste cohérent puisqu'ils énoncent fortement ne pas être intéressés par les CCP
- Les agriculteurs qui ne sont **pas sûrs d'entamer un processus** vers les CCP, font preuve d'une grande indécision puisque 9 sur 14 ne savent pas non plus s'il leur faudrait une aide en matière de formation ou financière.

Ces nouvelles données appuient bien le fait que les aides ne sont pas déterminantes. Elles ne motiveraient pas plus les producteurs sans projet à y passer alors que le deuxième facteur entravant les démarches CCP, sont pour les uns comme pour les autres, les investissements en termes d'équipement (Figure 14, page 33). De plus, cela rejoint les problèmes de rentabilité énoncés au paragraphe 2.1.1. **Les agriculteurs refusent aussi les aides car pour eux c'est encore un moyen de s'endetter, et de faire venir la rentabilité tardivement sur l'exploitation.** Il est peut-être bon en revanche pour les agriculteurs qui envisagent de poursuivre une approche CCP, de continuer une forme de **soutien financier** puisqu'ils en font la demande et de **proposer des formations** en aval de l'installation afin notamment de sensibiliser.

Grâce à ces premiers éléments de réponses, nous pouvons convenir que **les agriculteurs procédant en CL sont peu enclins à faire partie du développement des CCP.** Tout d'abord car cela ne touche pas si positivement leur activité propre, mais aussi parce qu'ils ont le sentiment de participer plus efficacement au développement local que la définition même des circuits courts. Si les agriculteurs en CCP ayant fait l'objet de la précédente étude sont

persuadés des apports positifs de leur fonctionnement aux niveaux personnel et global, les agriculteurs en CL sont convaincus du leur. Mais les arguments ne s'arrêtent pas à l'aspect économique, puisqu'ils évoquent aussi des bouleversements d'un point de vue organisationnel et structurel. C'est ce qui sera présenté maintenant.

2.2 Des contraintes organisationnelles et structurelles rédhibitoires

Si les premiers éléments de réponse à la problématique sont d'ordre économique, tant pour l'entreprise agricole elle-même que pour le territoire, il existe d'autres principes faisant l'objet de ce potentiel faible de développement des CCP chez les agriculteurs en CL. Cette fois, ils se situent au niveau de **contraintes organisationnelles et structurelles**.

2.2.1 Les mêmes freins que les agriculteurs en circuits courts et/ou de proximités identifiés, mais pour les producteurs en circuits longs, ceux-ci sont rédhibitoires

Du point de vue des agriculteurs en commercialisant en circuits longs, les freins au développement des CCP s'approchent de ceux identifiés par les exploitants qui sont déjà dans les démarches CCP (Figure 19 et figure 20).

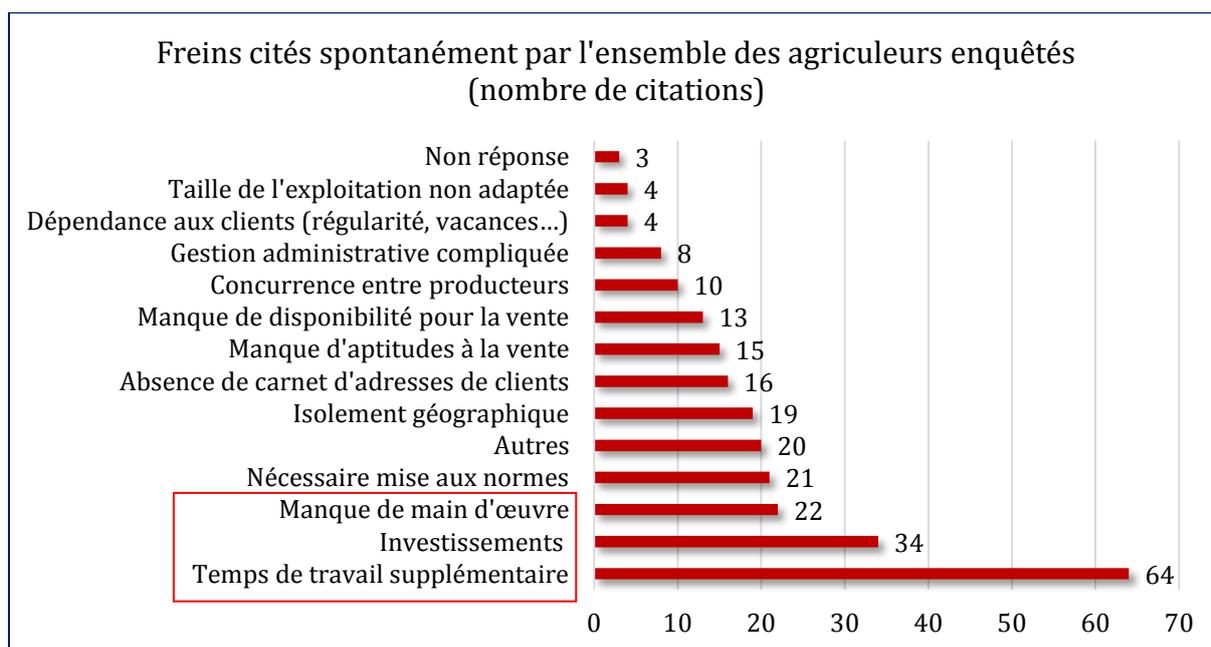


Figure 19 : Répartition des freins cités spontanément par l'ensemble des agriculteurs en CCP interrogés.

(Source : Enquête CCP, EET 2014)

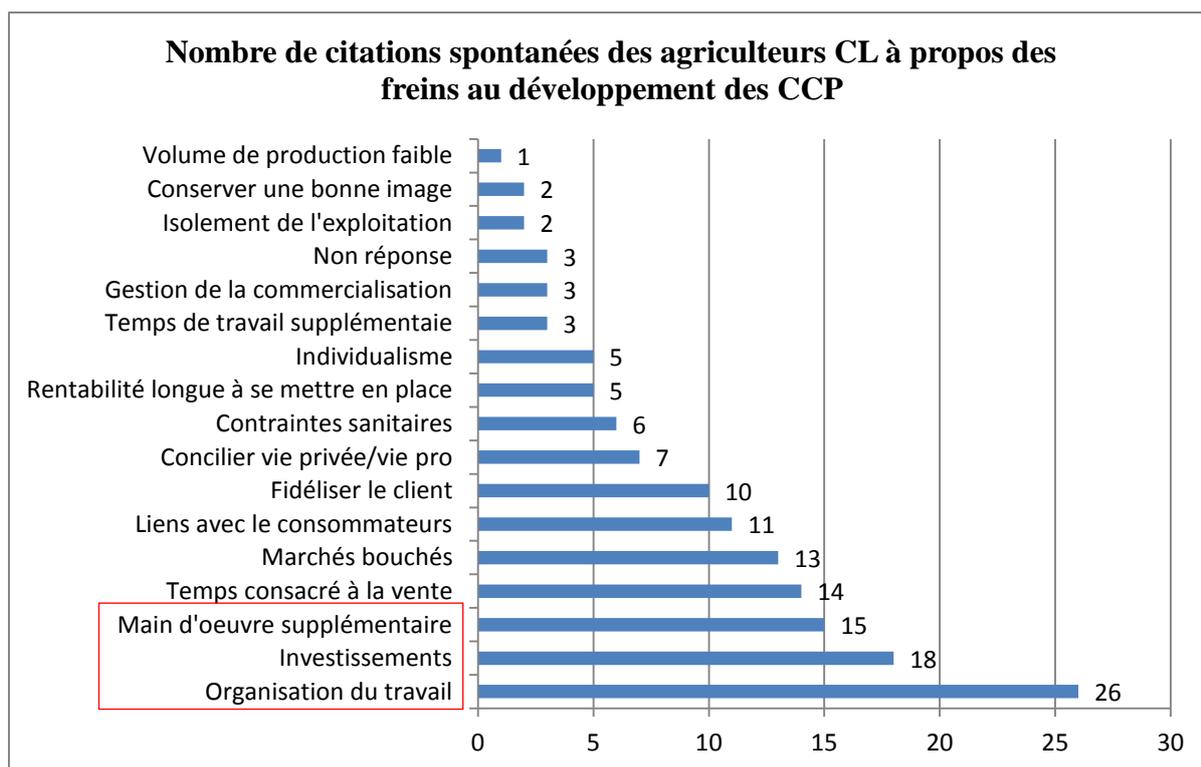


Figure 20 : Répartition des freins cités spontanément par les agriculteurs en CL

(Source : Enquête CL, Stabler, 2014)

En effet, au premier coup d'œil, force est de constater que les trois premiers freins au développement des CCP cités spontanément tant par les agriculteurs CCP que par ceux en CL sont :

- La charge de travail supplémentaire
- Les investissements
- La main d'œuvre supplémentaire

Pour **26 agriculteurs sur 53, soit la moitié chez les agriculteurs CL**, l'organisation du travail liée aux charges supplémentaires demandées par l'obligation d'être à la fois sur la production, la transformation et la commercialisation, en font le premier facteur freinant les démarches vers les CCP. **Chez les agriculteurs CCP ils étaient aussi la moitié** à le citer en premier lieu et pourtant ils y sont passés quand même. Cela prouve que les agriculteurs de l'échantillon sont lucides quant aux difficultés que les CCP occasionnent malgré le fait que la plupart n'y soit pas et que c'est ce qui les retient dans un premier temps.

Dans un second temps, comme pour les agriculteurs en CCP qui étaient un quart à citer spontanément **les investissements** comme deuxième frein majeur, les agriculteurs CL sont 18 sur 53 à le mentionner dans ce même ordre. Cela signifie donc que si les **agriculteurs CCP** avaient conscience de ce sacrifice, cela ne les a cependant **pas retenus de passer aux démarches**. En revanche, ces investissements lourds retiennent clairement les exploitants CL de s'y lancer. Pour autant, nous verrons que ce n'est pas par simple refus d'investir qu'ils ne s'y attèlent pas.

Enfin, tout comme la précédente étude le montre, le troisième frein est la nécessité d'employer une **main d'œuvre supplémentaire**. Ceci est étroitement lié à la charge additionnelle de travail. Plus d'activités donc plus de travail, mais pas forcément la marge nécessaire pour dégager un salaire destiné à un ouvrier agricole. Ils étaient **22 sur 134** à parler spontanément de cet effet dans le cas des agriculteurs de l'enquête EET, 2014. Contre **15 agriculteurs sur 53** pour l'enquête actuelle. Cet élément est donc d'autant plus significatif chez les agriculteurs en CL.

Afin de vérifier ces premiers propos, les deux enquêtes ont amené les agriculteurs à **classer par ordre croissant d'importance, trois des freins recensés dans la littérature**. De cette façon, cela permettait de vérifier la cohérence des propos précédents lorsque les agriculteurs sont libres de s'exprimer à ce sujet mais aussi de les faire formuler des éléments auxquels ils n'avaient pas pensé à première vue.

En comparant les données des deux études, il en résulte que dans les deux cas, les producteurs sont en **accord sur leurs premières paroles** puisque les trois **mêmes premiers freins** se retrouvent quand ils ont à les **classer** que lorsqu'ils **manifestent librement** leur pensée (Figure 21 et figure 22).

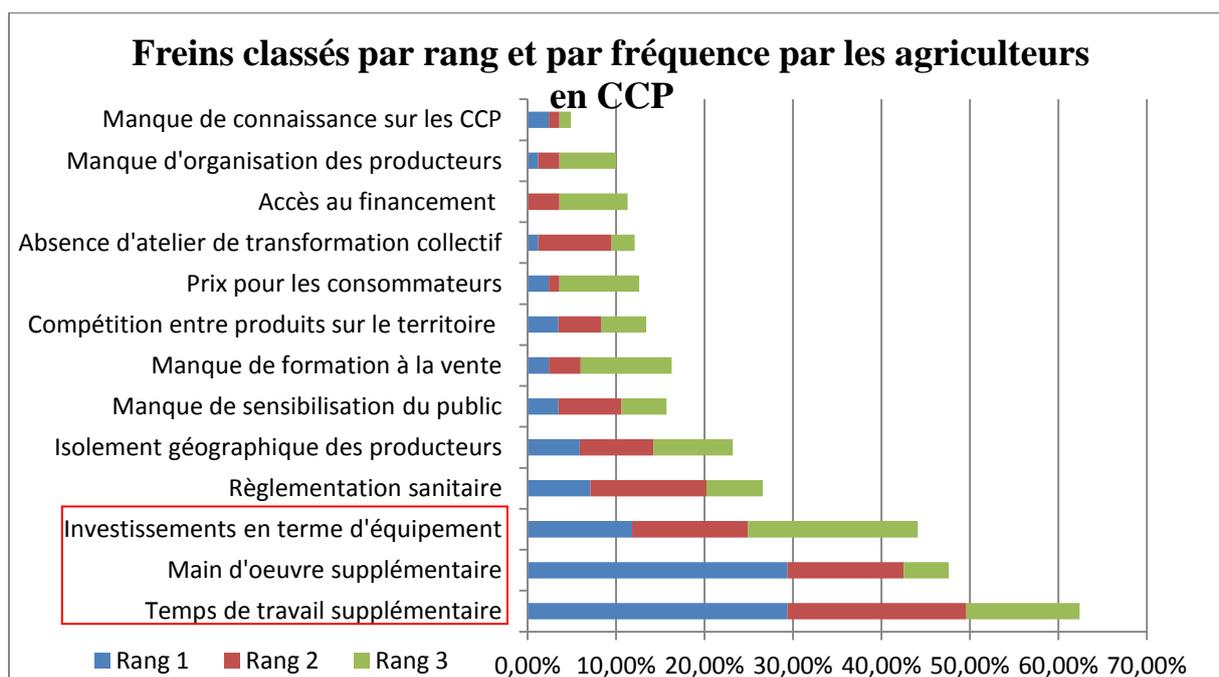


Figure 21 : Freins classés par l'ensemble des agriculteurs CCP interrogés.

(Source : Enquête CCP, EET 2014)

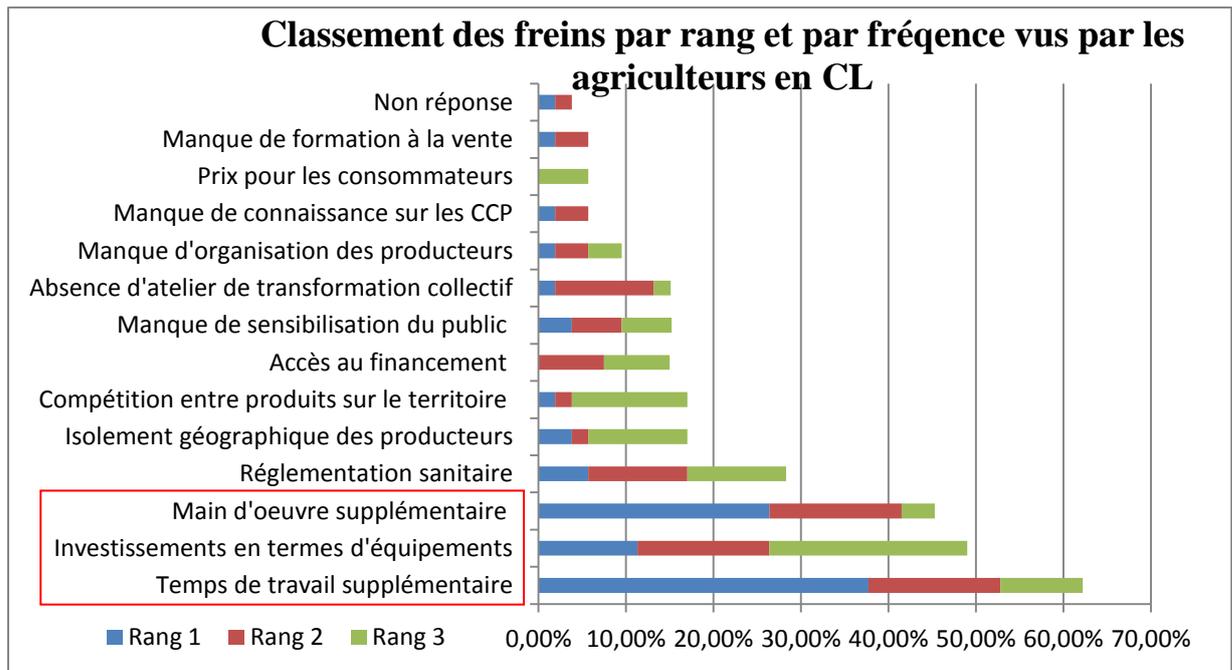


Figure 22 : Classement des freins par les agriculteurs en CL

(Source : Enquête CL, Stabler, 2014)

En termes de **fréquence**, l'ordre « travail supplémentaire », « investissement », « main d'œuvre supplémentaire » est conservé dans le cas des agriculteurs en CL. Avec un léger décalage pour les agriculteurs en CCP puisque investissement et main d'œuvre sont inversés mais pas de façon suffisamment significative pour alerter sur une incohérence.

Les différences se jouent au point de vue **des rangs**. Les agriculteurs en CCP citent au même niveau « main d'œuvre supplémentaire » et « travail supplémentaire » puisque les deux sont étroitement liés et que le choix leur a été difficile. Pour l'autre échantillon, le **travail supplémentaire** est largement cité au **rang 1** même si suivi de près par la main d'œuvre additionnelle. Ceci est à mettre en relation avec le fait qu'au cours des échanges, les agriculteurs CL s'accordent à dire que ce qui les intéresse dans leur métier est l'élevage. Le simple fait de penser à la **partie commercialisation les repousse**. Souvent, ils disent ne pas avoir les qualités et l'envie requises pour cette partie du métier qui est finalement la plus importante lorsque l'on s'installe en CCP. D'autres résultats viendront confirmer plus tard cette première impression.

Comment expliquer alors que les agriculteurs en CL identifient les mêmes freins au développement que ceux installés en CCP, que les uns ne veulent strictement pas y passer alors que les autres ont franchi le pas ?

L'unique raison qui soit plausible, est que dans le cas des premiers même en connaissance de cause de ces changements et contraintes, ils sont tellement convaincus des intérêts des CCP que la surdose de travail et les investissements que le passage engendre ne les rebutent pas. Alors que chez les autres, c'est bien en connaissance de cause de **difficultés** auxquelles ils devront faire face, que cela en devient **rédhibitoire**.

A cela viennent s'ajouter des éléments complémentaires propres aux agriculteurs en CL, qui renforcent l'idée qu'ils ne sont pas un bon potentiel de développement des CCP.

2.2.2 Des moteurs au développement des CCP similaires à ceux reconnus par les agriculteurs du premier échantillonnage, mais des difficultés à les identifier clairement

Lorsque les agriculteurs en CL ont à identifier les moteurs au développement des CCP ils reconnaissent approximativement les mêmes que ceux mis en avant par les agriculteurs de l'enquête EET.

Les figures 23 et 24 amènent à constater que dans le cas des agriculteurs en CCP comme dans celui des agriculteurs en CL, les CCP sont une manière de **valoriser la production**.

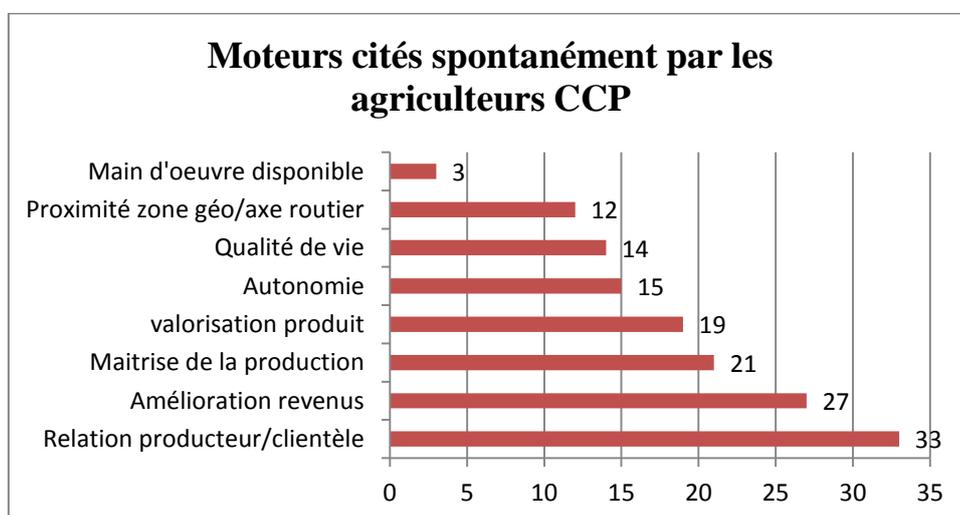


Figure 23: Effectifs des moteurs au développement des CCP identifiés spontanément par les agriculteurs en CCP

(Source : Enquête CCP, EET 2014)

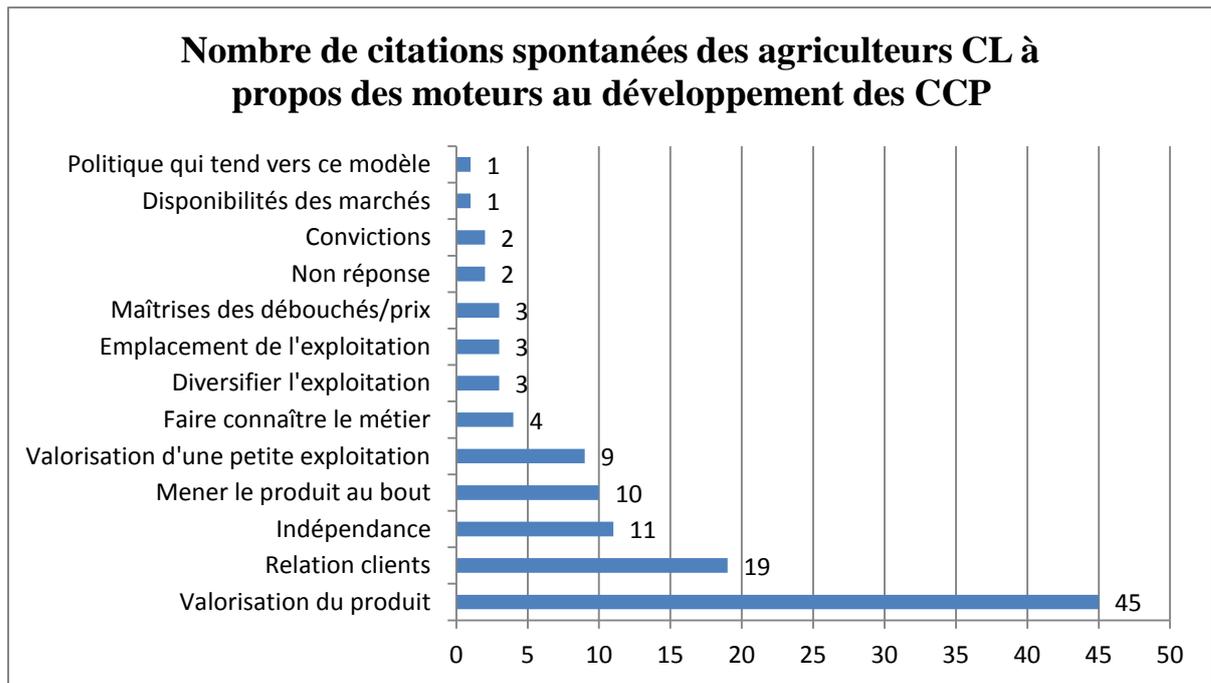


Figure 24 : Les moteurs cités spontanément par les agriculteurs en CL

(Source : Enquête CL, Stabler, 2014)

Dans le premier cas, c'est le facteur numéro quatre. C'est le **premier facteur** pour le second cas avec **45 citations sur 53 agriculteurs**. Cela signifie, qu'ils ont bien conscience que la valeur ajoutée leur reviendrait mais sans pour autant améliorer le revenu selon eux puisqu'ils ne citent pas cet élément en tant que moteur alors que pour les autres, c'est le deuxième intérêt des CCP.

En premier lieu dans l'étude EET, c'est la recherche de **la relation avec la clientèle** qui motive les agriculteurs. Cette même finalité arrive en **seconde place** chez les exploitants de l'enquête présente. Selon, eux cela permet de mieux valoriser le métier et la production, d'avoir une reconnaissance et de sortir de l'anonymat. Pour autant, il sera montré plus tard que bien qu'en ayant conscience, le **relationnel fonctionne également comme un frein majeur**, c'est pourquoi il ne représente **pas une véritable motivation** pour les agriculteurs en CL alors que pour ceux en CCP, c'est avant cela qu'ils cherchent.

Dans le cas de l'étude, un **biais important** se glisse toutefois dans cette manière de remonter les facteurs favorisant les démarches en CCP. En effet, lorsqu'ils doivent s'exprimer **librement**, il leur est **difficile de trouver trois motivations**. La plupart du temps, ils n'en ont cité qu'une. Cette difficulté à trouver des intérêts aux CCP vient du fait que les agriculteurs interrogés ne sont pas intéressés, ni convaincus par ce modèle, ce qui a commencé à être démontré dans les parties précédentes. Il ne faut donc pas, parce qu'ils savent que cela apporte des avantages, y voir une opportunité pour le développement des CCP.

Comme pour les freins, il a été demandé aux différents échantillons de classer par ordre de préférence trois moteurs de la liste suivante établie grâce à la bibliographie (Figures 25 et 26).

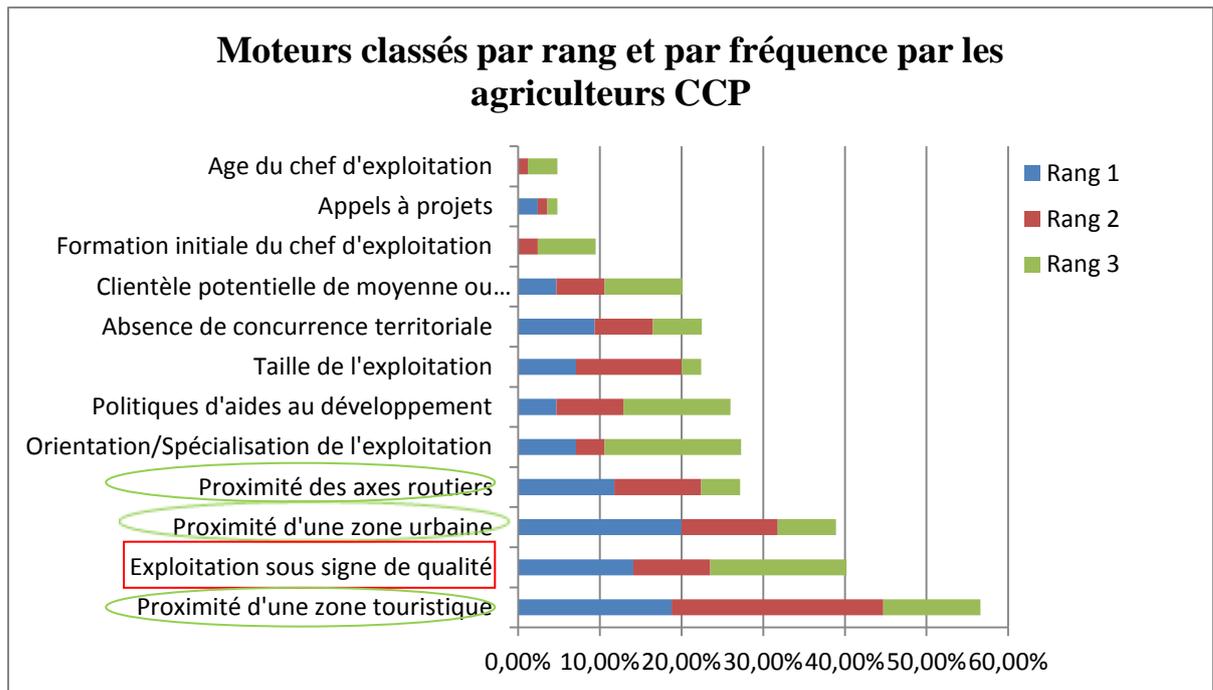


Figure 25 : Classement des moteurs au développement des CCP par les agriculteurs en CCP

(Source : Enquête CCP, EET 2014)

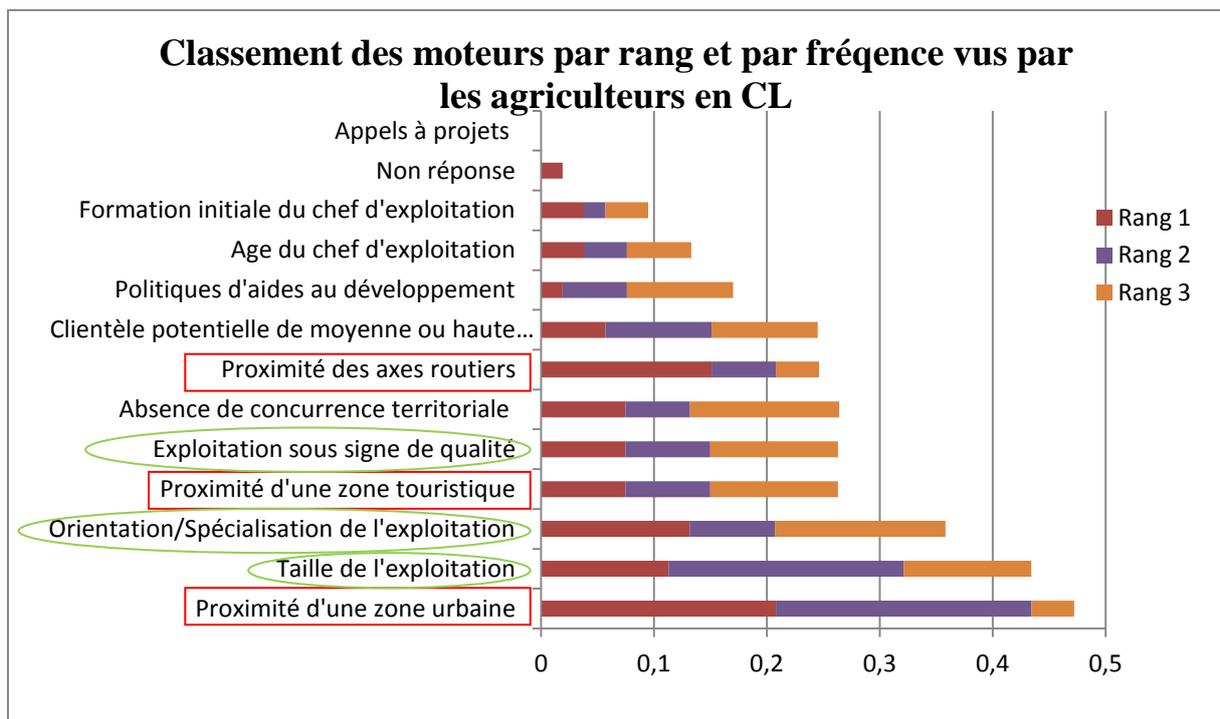


Figure 26 : Classement des moteurs par les agriculteurs en CL

(Source : Enquête CL, Delphine Stabler, 2014)

La comparaison des graphiques obtenus montre que pour les uns comme pour les autres, deux thèmes se dégagent :

- La **localisation géographique de l'exploitation** : proximité d'une zone urbaine, proximité d'une zone touristique et proximité d'axes routiers
- Les **caractéristiques de l'exploitation** : orientation, taille et SIQO

Dans le **premier cas** (Figure 25, page 44), ce sont surtout les moteurs liés à la **situation géographique** qui semblent plus fondamentaux, tandis que pour le **second cas** (Figure 26, page 44), ce sont les moteurs attachés aux **caractéristiques de l'exploitation** qui paraissent comme plus importants.

Cependant, si les fréquences cumulées n'amènent pas les axes routiers au même rang que la proximité d'une zone urbaine, les deux sont souvent cités au premier et deuxième rang. La **différence fondamentale** pour ces facteurs de localisation réside entre la **proximité d'une zone touristique et celle d'une zone urbaine**. Il semblerait que les **agriculteurs en CCP** tirent plus profit d'être en **zone touristique** tandis que les **producteurs CL** pensent qu'il est plus facile d'écouler des stocks près d'une **zone urbaine** si on est en CCP. Ils voient mal les consommateurs venir jusqu'à leur ferme, pour eux il faut que le producteur aille sur le lieu de vente, qui est d'autant plus vaste en aire urbaine.

Encore une fois, il est nécessaire de souligner un évènement non quantifiable car dépendant du ressenti de l'enquêteur, mais néanmoins avéré. **Les agriculteurs en CL ayant eu à désigner dans cette liste trois facteurs, ont eu du mal à le faire**. S'ils avaient pu ne mettre qu'un seul voire aucun moteur, ils auraient choisi cette option. Le crédit accordé à ces choix n'est donc pas tout à fait une preuve des véritables opportunités de développement des CCP.

Pour autant, les **agriculteurs CL ne sont pas réfractaires aux CCP**. S'ils ne l'envisagent pas pour eux-mêmes, ils apportent leurs avis à des cas pour qui ils pensent que les **CCP seraient une bonne solution**.

2.2.3 Des suggestions de la part des agriculteurs en circuits longs : valoriser les petites exploitations

Les agriculteurs devraient être consultés régulièrement car ils détiennent souvent les clés du succès de leur maintien. En effet, dans le cas actuel ils ont été source de réflexions quant aux préconisations à suggérer dans ce présent mémoire.

Lors des échanges au moment des entretiens, il est souvent arrivé que les agriculteurs aient donné leurs conseils à propos des exploitations à qui les CCP apporteraient le plus. Commentaires vérifiables grâce aux analyses statistiques de la figure 25 de la page 44.

Pour eux, il serait **bénéfique aux petites structures de s'installer en CCP**. Ainsi, **23 agriculteurs sur 53**, placent la **taille de l'exploitation comme moteur** favorisant les démarches CCP. Ce qui amène ce facteur à la **deuxième place**. Il est dans 12% des cas cité au premier rang et dans 21% au second. Ce qui le place juste après la proximité d'une zone urbaine. D'ailleurs, souvent, ce qui rebute les exploitants à passer en CCP est de devoir

diminuer la taille de leur propre ferme. Généralement, ce sont de **grosses exploitations générant un gros volume de production** (Figure 26).

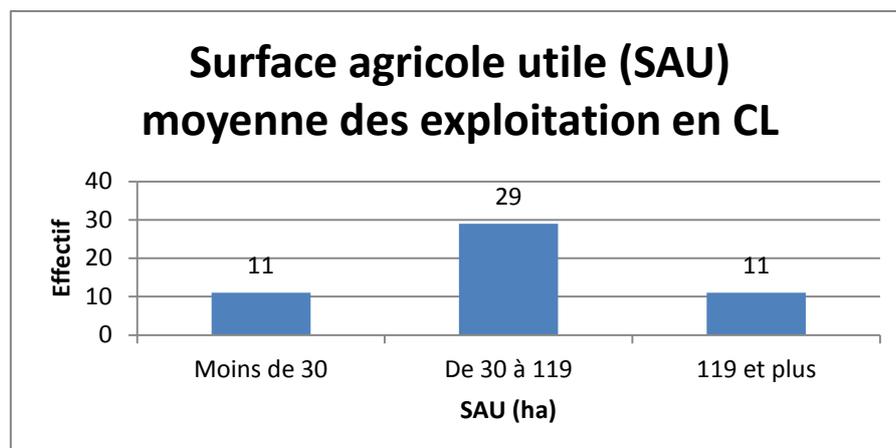


Figure 27 : Effectifs des classes de la SAU moyenne des exploitations en CL
(Source : Enquête CL, Delphine Stabler, 2014)

De tels volumes ne permettent pas, selon eux, de passer en CCP. C'est pourquoi il leur paraît plus évident que ce système revienne aux petites structures, tant pour l'installation de jeunes agriculteurs (JA) que pour la pérennité de certaines exploitations ayant pu être mis à mal par la dépression agricole récente.

De ce fait, ils ne s'opposent pas aux **CCP**. Ils y voient au contraire un **moyen de maintenir l'agriculture** et comprennent que certaines exploitations aient besoin d'y passer. Ils y perçoivent aussi un avantage pour eux dans **l'équilibrage des prix des marchés**.

2.3 Les débouchés : une opportunité pour se tourner vers les circuits courts et/ou de proximité

Tous les éléments qui ont été énoncés plus tôt convergent vers la même idée, il ne faut pas compter sur les agriculteurs en CL pour accroître les CCP. Un dernier élément vient conforter ce constat. Il concerne **les contraintes liées à la vente elle-même**. Néanmoins, il peut y avoir une **opportunité de passage en CCP liée aux débouchés**.

2.3.1 Une étude de marché préalable indispensable et des contraintes de clientèle non négligeable à prendre en considération avant de se lancer

Lorsque les agriculteurs évoquent les CCP, il apparaît que ce qui les rebute le plus dans cette démarche est le fond même du principe, la vente. Plusieurs éléments expliquent cela.

En observant les freins au développement des CCP cités spontanément (Figure 20, page 39) les agriculteurs évoquent d'abord des aspects pratiques comme l'organisation du travail, les investissements et la main d'œuvre supplémentaire. Cependant, les **cinq autres raisons** qui suivent sont de l'ordre des obligations **en lien avec l'acte de commercialisation**.

En premier lieu, **14 exploitants sur 53** rappellent le **temps consacré à la vente**. Cet élément vu comme un problème, est entre autre à rapprocher du **temps de travail supplémentaire** que cela amène et donc à **l'organisation de l'activité** qui doit être revue si employer une **main d'œuvre supplémentaire** n'est pas possible. C'est autant de temps qu'ils ne pourront pas passer sur l'exploitation à gérer la production, ce qui selon leurs dires est véritablement la raison pour laquelle ils se sont installés. En effet, nombreux sont les exploitants rencontrés qui aiment à dire que l'élevage, l'acte de production est leur passion. Ils tirent souvent du volume qu'ils fournissent en qualité, une satisfaction indéniable. De plus, ils soulignent que leur métier est souvent fait de phénomènes imprévisibles, qu'il faut savoir improviser et s'accommoder car ils travaillent avec du vivant et sont soumis à des phénomènes naturels. Ils ne peuvent donc prendre le risque de laisser leur structure sans présence. **La vente empêche selon eux de se tenir disponibles et de gérer les imprévus**. D'autre part, pour vivre des CCP, il faut souvent **multiplier les types de démarches** comme faire plusieurs marchés, faire de la livraison ou encore fournir des Associations pour le Maintien d'une Agriculture Paysanne (AMAP). Pour les agriculteurs interrogés pour cette étude, ils voient cela comme une perte de temps supplémentaire. Etre sur la route, installer/désinstaller un stand sont autant de gestes qui les retardent sur leur lieu de production.

Dans un second temps, ils pointent du doigt le fait que **si tout le monde se met aux CCP les marchés seront vite bouchés** s'ils ne le sont pas déjà. La **concurrence territoriale** est d'ailleurs le **sixième frein** classé par les agriculteurs CL à hauteur de 17% des cas, alors que pour les agriculteurs CCP il n'apparaît qu'au huitième rang à raison de 12% de fréquence de citations (Figure 20, page 39). Il est donc nécessaire de faire une **étude de marchés** préalable approfondie, acte qui nécessite souvent du temps et de l'argent pour être bien fait. Ce résultat est à rapprocher de la question « **Quel(s) avantages tirez-vous à être en circuits longs plutôt en circuits courts et/ou de proximité ?** ». Le **deuxième** avantage le plus cité, par **12 sur 53 agriculteurs** (Figure 27, page 48), est la **garantie de l'écoulement des stocks** qui est étroitement en rapport avec le phénomène de marchés bouchés. En effet, face à la déprise agricole actuelle, les agriculteurs trouvent une sécurité à confier leurs produits à des groupes qui se chargent par la suite de les redistribuer sans que cela impacte sur le revenu. Même si le produit ne se vend pas sur le mode de débouchés approvisionnés, l'agriculteur a tout de même reçu sa part au préalable. Ce qui n'est pas le cas dans pour les CCP. Etant livrés à eux-mêmes, s'ils n'écoulaient pas leur production, rien ne garantit alors la stabilité d'un revenu. Le phénomène des marchés bouchés ajoute un doute quant à la possibilité de vendre les surplus.

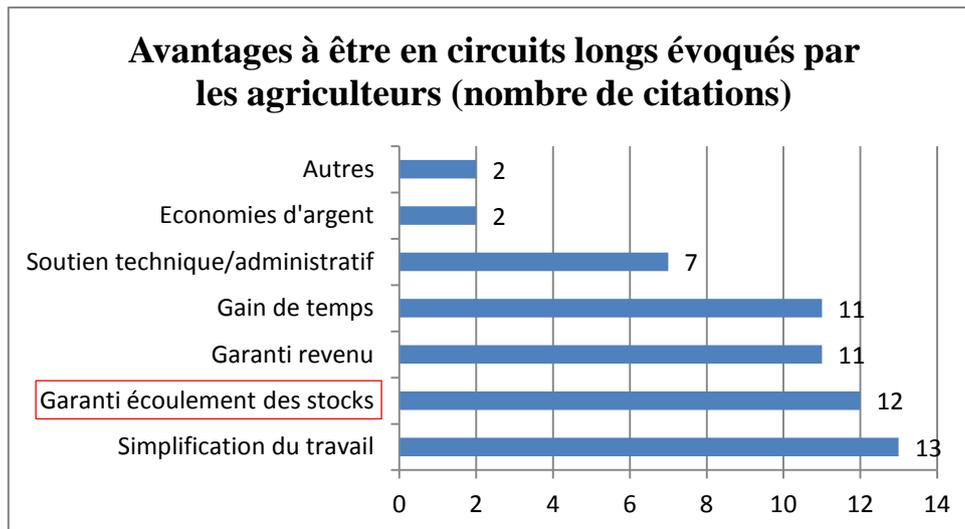


Figure 28 : Avantages cités par les agriculteurs à être en circuits longs plutôt qu'en circuits courts et/ou de proximité

(Source : Enquête CL, Stabler, 2014)

En troisième et dernier lieu, il est possible de regrouper des facteurs concernant les **contraintes liées à la clientèle**. Tout d'abord, le lien lui-même avec le consommateur. Etant des agriculteurs avant tout passionnés par l'acte de production, ils voient la **relation avec le consommateur** comme un **inconvéni**ent. Ils disent ne pas se sentir capables pour la vente, aller chercher le client et passer du temps à échanger avec celui-ci. Il faut comprendre ici, que la vente en circuits courts est perçue comme de la communication et qu'ils ne désirent pas y perdre du temps. Parfois, ils paraissent même effrayés à l'idée de devoir prendre l'aspect chargé communication/marketing. Ils n'en tirent pas de plaisir alors que chez les agriculteurs CCP le premier moteur cité spontanément était cette recherche de la relation consommateur/producteur (Figure 23, page 43). D'autre part, tout ce qui fait référence à la **sensibilisation du public** refroidit les agriculteurs. Ils ne souhaitent pas user de leur temps à devoir fidéliser le client en le relançant, en innovant ou en diversifiant la production pour maintenir la clientèle. Devoir **conserver une bonne image** devient difficile lorsque le public n'est pas averti à propos de la variation de l'offre. Expliquer la saisonnalité, le changement de qualité et de quantité probable quand la matière brute du produit est issu du vivant. **Le consommateur n'est pas vu comme un partenaire mais comme une entrave au bon fonctionnement de l'activité.**

Il apparaît donc suite à ces éléments de réponse, que **pour un bon passage en CCP**, mieux vaut être **motivé par la commercialisation**. Tout le monde ne s'improvise pas marchand, il est nécessaire d'étudier les débouchés potentiels avant de se lancer au risque de ne pas trouver la clientèle essentielle au bon écoulement des stocks.

2.3.2 Les CCP envisagés à la rigueur comme un complément des CL

Toutefois, il existe malgré tout une mince ouverture au développement des CCP auprès des agriculteurs en circuits longs.

Concrètement dans un premier temps parce qu'ils sont **7 sur 53** à être sûrs de vouloir passer **au moins partiellement à une forme de CCP** (Annexe 5). Cela montre qu'il existe toujours des personnes persuadées des avantages que les CCP peuvent apporter et que le potentiel de développement n'est pas tari. Cependant, le changement n'est jamais radical. Les **CCP interviennent comme complément aux CL** notamment pour les **produits déclassés par les groupements**. Le graphique de la figure 29 montre que c'est la raison essentielle du choix de passer une partie de la production en CCP, puisqu'ils sont 5 sur 7 à la mentionner.

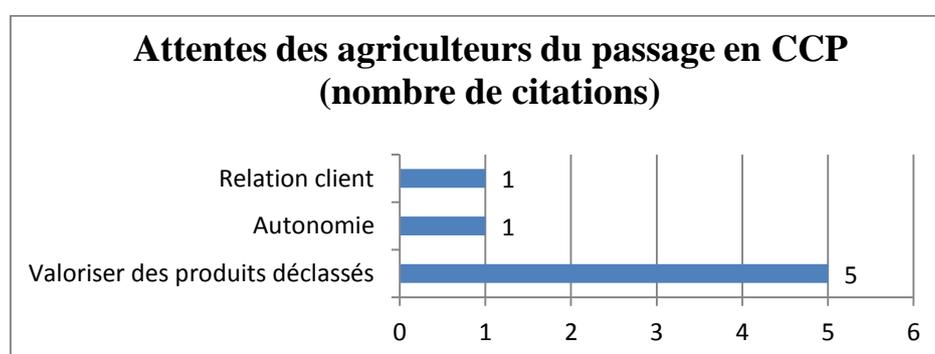


Figure 29 : Effectifs des attentes des agriculteurs du passage en CCP

(Source : Enquête CL, Stabler, 2014)

Ces informations se retrouvent lorsque les agriculteurs s'expriment librement à propos des moteurs au développement des CCP (Figure 24, page 43). « Compléter les apports CL » et « valoriser les produits déclassés » sont cités à quelques reprises par les agriculteurs. Cela peut-être les agriculteurs désirant effectuer le changement qui insistent sur le fait, ou les agriculteurs qui n'ont pas de projet mais qui sont clairvoyants sur ces intérêts des CCP.

En s'intéressant un peu plus aux agriculteurs qui ont pensé à passer en CCP mais qui ne sont pas sûrs d'entamer les démarches, deux éléments importants en résultent (Figure 29, page 50). D'abord que ce qui les retient ce sont les **modifications de la structure** que cela peut engendrer : diminution des surfaces, nouveaux bâtiments et emploi de main d'œuvre entre autre. Il faut comprendre ici que ce sont généralement les **investissements associés**, dont les agriculteurs ne disposent souvent pas. Ou parfois, c'est que des investissements ont été faits récemment sur l'exploitation en vue de l'arrivée d'un successeur ou d'un passage au bio, qu'ils doivent amortir avant d'envisager de nouvelles mutations dans l'enceinte de leur ferme. Ensuite, et ce facteur est plus inquiétant, c'est que dans **4 cas sur 13** qui ont pensé aux CCP, c'est le **manque de repreneur** qui entrave les démarches vers les CCP. Beaucoup sont proches de la retraite et n'ont toujours pas trouvé une personne à qui transmettre l'exploitation car bien souvent les enfants ont choisi une autre voie. Ils ne peuvent donc pas s'endetter et endetter un futur acquéreur si l'occasion se présentait.

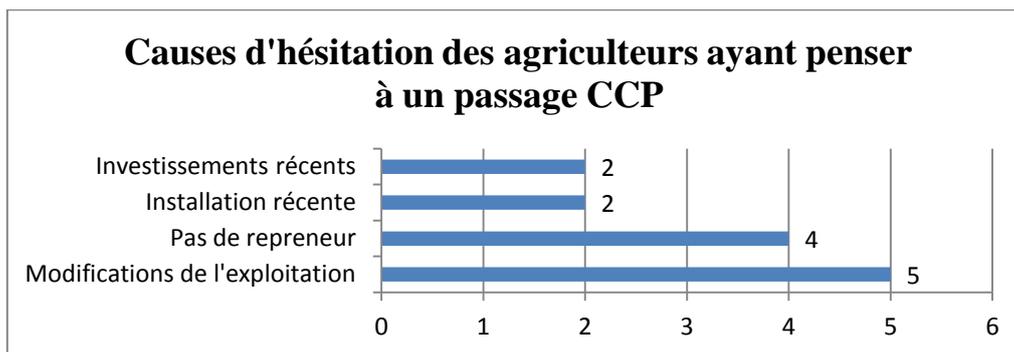


Figure 30 : Effectif des causes d'hésitation au passage CCP pour les 13 agriculteurs CL qui y ont pensé

(Source : Enquête CL, Stabler, 2014)

D'autre part, en s'attardant sur le lien entre projet CCP et filière principale de production (Figure 31), des profils se dessinent et s'expliquent.

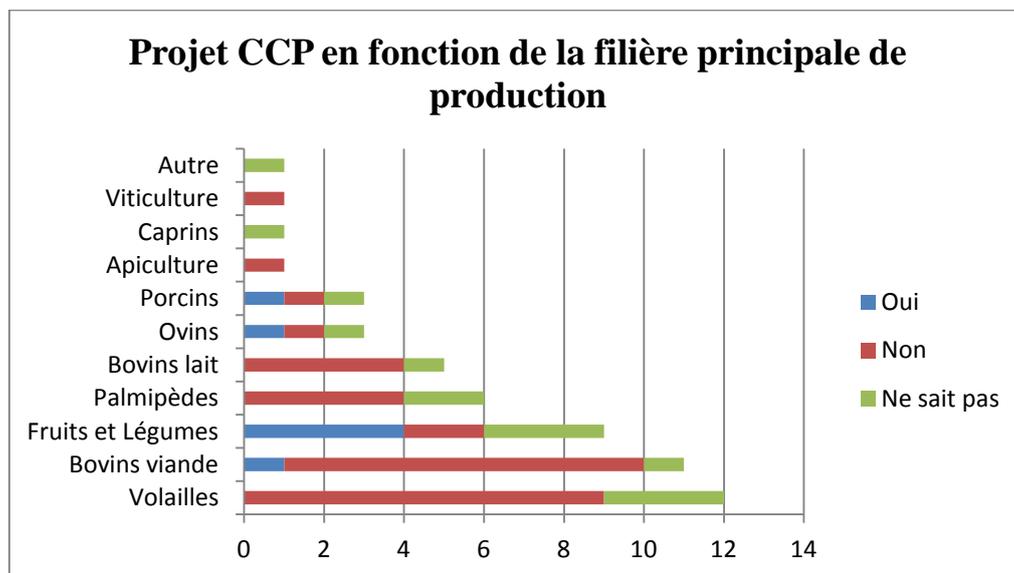


Figure 31 : Lien entre projet CCP et filière principale de production

(Source : Enquête CL, Stabler, 2014)

La **filière avicole**, quand elle est installée en circuits longs est plutôt **intensive** en terme de volume de production. C'est la raison qu'utilisent les éleveurs interrogés pour expliquer leur refus de passer en CCP. La **filière viande bovine** quant à elle est peu propice au développement des CCP car elle demande non seulement de **lourds investissements** pour l'atelier d'abattage et de transformation, mais aussi une obligation forte de **sensibiliser les consommateurs à la variation de quantité et qualité de l'offre**. Par exemple, le client doit se tenir près quand un veau est bon pour être abattu, il est difficile d'en avoir à la demande. Ou encore, le choix des morceaux nobles est moindre que ceux non nobles, alors que plus souvent les clients sont à la recherche des premiers. C'est la **filière fruits et légumes** qui est **la plus favorable** en terme de **structure et d'offres** pour le passage en CCP. Cela se vérifie par le fait que 4 des agriculteurs ayant répondu positivement à la question « Envisagez- vous

de commercialiser en CCP ? » sur 7 font partie de cette filière. En effet, les **investissements sont moins coûteux** puisqu'il faut généralement seulement une chambre de conditionnement étant donné que la matière brute ne demande pas autant d'attention qu'une production animale.

Ainsi, il existe bien une opportunité de développer les CCP auprès des agriculteurs en CCP aussi limitée soit elle.

Pour cela, il apparaît incontournable de focaliser l'attention sur les exploitations en leur montrant les bienfaits des CCP en complément des CL. En effet, les **CCP représentent ici une possibilité d'écouler les déclassés et les invendus**. Car, si le client n'est pas sensible sur tous les aléas et toutes les conditions de la production, il ne s'attend pas à voir des produits parfaitement calibrés comme en GMS. Il sera moins regardant sur la qualité de la viande car il met généralement plus de confiance dans le produit quand il connaît l'origine et la façon de faire. De la sorte, en **combinant CCP et CL**, l'agriculteur a beaucoup à y gagner. Les **CL** lui permettraient toujours d'assurer une **garantie de revenu** en cas de période creuse en CCP. Les **CCP** permettraient quant à eux d'apporter la **valeur ajoutée** escomptée aux produits même déclassés à cause des contraintes des groupements.

Le travail réalisé auprès des agriculteurs en CL amène des éclairages supplémentaires sur les freins et moteurs au développement des CCP qui peuvent être résumés ainsi (Figure 32).

Freins et moteurs au développement des CCP recensés par les deux études		
FREINS	Communs	<ul style="list-style-type: none"> - Travail supplémentaire - Manque de main d'œuvre - Investissement
	Nouveaux	<ul style="list-style-type: none"> - Individualisme - Contraintes liées à la vente (temps consacré, relation client...) - Contraintes liées au consommateur (fidélisation, relationnelle, manque de sensibilisation sur le métier...) - Marchés bouchés (concurrence entre producteurs...)
MOTEURS	Communs	<ul style="list-style-type: none"> - Valorisation de la production - Indépendance - Relation clientèle - Localisation géographique de l'exploitation (proximité d'une zone urbaine et/ou touristique, axes routiers structurants...) - Exploitation sous signe de qualité
	Nouveaux	<ul style="list-style-type: none"> - Valorisation de petites exploitations - Valorisation des produits déclassés par les groupes

Figure 32 : Bilan des freins et moteurs recensés grâce aux deux études sur la perception des CCP auprès de différents agriculteurs

(Source : Enquête CL, Stabler, 2014)

CONCLUSION

L'étude réalisée a porté sur les **opportunités de développement des circuits courts et/ou de proximité** auprès d'agriculteurs commercialisant leurs **productions en circuits longs**. L'objectif était de compléter un travail réalisé en 2013-2014 à Bordeaux Sciences Agro à la demande du Conseil Régional Aquitaine et de la Chambre Régionale d'Agriculture Aquitaine sur « Les freins et moteurs au développement des CCP en Aquitaine ».

Toutefois, le premier travail réalisé s'est centré involontairement sur des agriculteurs en CCP, ne permettant pas de recueillir l'avis d'agriculteurs en CL. Au regard des résultats, il s'avère que les deux études ramènent **des résultats assez différents liés aux profils des agriculteurs**, si les agriculteurs en CCP semblent fermement convaincus, les agriculteurs en CL émettent des réticences et des doutes.

Néanmoins, **certains résultats sont proches**. Il avait été montré notamment dans la précédente étude que **l'âge et la formation n'étaient pas déterminants pour le passage en CCP** alors que la littérature mentionnait le fait que les agriculteurs en CCP ont tendance à être plus jeunes et plus formés. L'échantillon sur lequel s'est portée l'étude actuelle, montre comme celui de 2013-2014, une hétérogénéité d'âge et de formation, dans lesquels les plus jeunes ne sont pas plus attirés par les CCP que les plus vieux, ni que les agriculteurs en CCP ou ayant un projet soient mieux formés.

D'autre part, la bibliographie avait remonté le fait que les SIQO soient un avantage pour les CCP. Or, en comparant les deux échantillons, nous pouvons nous apercevoir qu'il y a **autant de SIQO chez les exploitants CCP que chez ceux en CL** voire plus. Les deux études ont démontré également que les **aides n'étaient pas déterminantes**. En effet, dans la première étude les agriculteurs racontaient qu'ils seraient passés en CCP avec ou sans les aides. Dans la seconde étude, les aides ne les incitent pas à envisager de commercialiser sur ce modèle. Cependant, bien que ces différentes hypothèses aient été vérifiées dans les deux cas, que les résultats confirment ou infirment la bibliographie, cela ne présage pas d'une forte opportunité de développement des CCP auprès des agriculteurs en CL.

En effet, comme les agriculteurs en CCP qui sont convaincus de leur choix, les agriculteurs en CL sont convaincus du leur. Ils le sont d'un point de vue économique, aussi bien pour leur exploitation que pour le territoire. Pour leur **exploitation** parce que finalement être en **circuits longs a des avantages supérieurs aux inconvénients d'être en circuits courts**. Pour le **territoire**, parce **qu'à défaut d'être en CC, ils sont en CP** puisqu'ils passent par des systèmes collectifs ce qui entretient le développement économique local selon eux.

Cependant, il existe malgré tout des **opportunités de développement** des CCP bien que **faibles**. Premièrement parce que **les CCP** sont vus par les agriculteurs CL à la rigueur comme un **complément au CL**, afin de valoriser les produits invendus et les déclassés. Deuxièmement, parce que cette nouvelle étude soulève de nombreuses questions. Dans un premier temps, l'échantillon ne reposant que sur une cinquantaine d'agriculteurs, **est-il**

possible alors de généraliser ? Si oui, les potentialités de développement des CCP sont peut-être ailleurs, comme par exemple favoriser l'installation de jeunes agriculteurs en CCP ou bien redynamiser les petites exploitations. Les possibilités reposent aussi sur la nécessité **d'apporter plus d'éclairages** aux agriculteurs à propos de ce qu'ils **peuvent tirer des CCP** (valeur ajoutée, variation des débouchés...) et ce que **le passage engendre** (coût, organisation du travail...). Mais aussi sur **les potentialités de développement auprès des consommateurs**, les sensibiliser sur les différents types de CCP et surtout sur la variation de l'offre en termes de quantité, qualité, saisonnalité.

Ces questions nécessitent de nouveaux travaux auprès d'autres acteurs comme les techniciens de coopérative, les institutions ou encore les consommateurs eux-mêmes.

BIBLIOGRAPHIE

Agence de L'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie. Les avis de l'ADEME. *Les circuits courts alimentaires de proximités*. [Avril 2012]. 4 pages.

Agence d'Urbanisme pour le Développement de l'Agglomération Lyonnaise. *Circuits de proximités et aménagement du territoire*. [Octobre 2012]. 9 pages.

AGRESTE Aquitaine. *Analyse et résultats. La filière Aviculture en Aquitaine*. [Novembre 2010]. N°41. 4 pages.

AGRESTE Aquitaine. *Analyse et résultats. Les circuits courts*. [Juin 2012]. N° 53. 24 pages.
Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt Aquitaine. Regards et perspectives. L'Aquitaine agricole 2010. Territoire, exploitations, stratégies. *Circuits courts (hors vin)*. [Septembre 2012]. Pages 26-27.

AGRESTE Limousin. Recensement agricole 2010. Les circuits courts : une offre variée à développer. N° 71. [mars 2012]. 4 pages.

Chambres d'Agriculture. Assemblée permanente. *Résultats de l'enquête sur les circuits courts : Etat des lieux de l'offre et des actions d'accompagnement des Chambres départementales d'Agriculture*. [Novembre 2009]. 70 pages.

Chambre d'Agriculture Régionale Aquitaine. Dossier d'information. Agritaine dossiers. Adapter, accompagner et anticiper : avec INOSYS, l'agriculture aquitaine renforce son triple A. [Novembre 2013]. N° 53. 8 pages.

Corade, Nathalie. *Les circuits courts et les circuits de proximité, une opportunité pour les territoires?*. Intervention forum de l'agriculture locale : produire et manger en Haute Gironde. Le Bourg. Juin 2013.

Denéchère, Frédéric. *Repères pour une approche économique des circuits courts dans leur territoire : concepts et méthodes pour leur compréhension et évolution*. 60 pages. Mémoire de fin d'étude : Rennes : Agrocampus Ouest Rennes ; FRCIVAM Bretagne. 2007

Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt Aquitaine. Regards et perspectives. L'Aquitaine agricole 2010. Production végétales. [Septembre 2012]. Pages 84-99

Douarche, Delphine. *La restauration collective : passerelle pour la valorisation des produits agricoles locaux, diagnostic de la restauration collective, étude de la demande*. 72 pages. 2010. [En ligne]. Mémoire de master d'université. Albi, université Jean-François Champollion. Disponible sur : <http://www.pays-ardeche-verte.fr/upload/telechargements/4d8e537ae7c4a3b9fa0fc934e55c8345.pdf> >

Ghisalberti, Laetitia. *Axes de travail du plan régional de l'offre alimentaire en Aquitaine*. DRAAF/SRAL Aquitaine, 2009. (En ligne). <http://draaf.aquitaine.agriculture.gouv.fr/IMG/pdf/presentation_axes_cle0556b1-2.pdf>

Interbev Bétail et Viande Aquitaine. *Atlas Aquitain de l'élevage herbivore*. [Février 2014]. 61 pages.

Institut de l'élevage. *Résultats 2011 des exploitations d'élevage du Sud-ouest : synthèse régionale des données des réseaux élevages*. [Juillet 2013]. 19 pages.

Institut de l'élevage. *Observatoire de la production ovine en Aquitaine 2012*. [Novembre 2013]. 6 pages.

Langhade, Emmanuelle. Chambre d'agriculture n° 991. *Circuits courts : une relation de proximité*. [Mars 2010]. 31 pages.

Ministère de l'Agriculture et de la Pêche. Renforcer le lien entre agriculteurs et consommateurs. *Plan d'action pour développer les circuits courts*. [2009]. 4 pages.

Observatoire européen LEADER. Innovation en milieu rural. *Circuits courts et circuits longs*. [Juillet 2000]. Cahier de l'innovation n° 7. 50 pages.

Ouvrard, N. *Développement des circuits courts : une plus value pour les producteurs et les territoires : Quelle contribution des circuits de proximité au développement local et durable?*. Parc Naturel Régional de Brière. [2012]. 19 pages.

Schneller, Marine. *Une approche géographique des circuits courts de fruits et légumes : étude des espaces de la distribution et propositions d'action en Languedoc-Roussillon*. 158 pages. Mémoire Master 2 Recherche IDTR : Montpellier : Supagro Montpellier. INRA, CIVAM, Région Languedoc-Roussillon. 2010. [En ligne]. <http://www1.montpellier.inra.fr/PSDR/doc/coxinel/Rapport_final-LocalisationCC.pdf>

Syndicat Mixte du SCoT et du Pays de Châlons en Champagne. *Le développement des circuits courts alimentaires*. [Mars 2013]. 39 pages.

Zhang J. *Valorisation des produits locaux à travers les circuits courts : motivations et freins, importance des signes de qualité dans le cas des fruits et légumes en Languedoc-Roussillon*. INRA. [Novembre 2009]. Page 17.

ANNEXES

ANNEXE 1 : Questionnaire soumis aux agriculteurs de l'échantillon de la première étude

Thème 0 - Localisation de l'exploitation

1- Urbaine Péri urbaine Rurale

Thème 1 - Profil

Informations personnelles de l'exploitant

2- Sexe

Homme Femme

3- Fonction de l'interrogé

Chef d'exploitation Associé GAEC Salarié Autre :

4- Si « Autre », précisez :

5- Département

24 33 40 47 64

6- Commune

7- Statut juridique de l'exploitation

GAEC EARL SCEA Exploitation Individuelle SARL EURL SICA Autre

8- Si « Autre », précisez :

9- Tranche d'âge

<40 ans entre 40 et 55 ans >55ans

Parcours de l'exploitant

10- L'activité d'exploitant est-elle votre activité principale ?

Oui Non

11- Si « non », précisez :

12- De quelle formation êtes-vous issu ?

CAP/BEP Brevet Professionnel Bac Pro
Bac général BTS/DUT Licence
Master Ingénieur Autre

13- Si « Autre », précisez :

14- Comment avez-vous acquis votre exploitation ?

Reprise familiale Achat à un tiers non familial Installation/Création Autre

15- Si « Autre », précisez :

L'exploitation

16- SAU (ha) :

17- A quelles filières appartiennent vos productions ? (choix multiple)

Bovins lait	Bovins viande	Ovins, Caprins
Palmipèdes	Volailles	Porcins
Apiculture	Horticulture et Plantes	Fruits et Légumes
Grandes cultures	Viticulture	Autres élevages
		Autre

18- Si « Autre », précisez :

19- Quelle est votre production principale (par rapport au chiffre d'affaires) ?

20- Produisez-vous sous certification « Agriculture Biologique » ?

Oui Non En partie

21- Si « Oui » ou « En partie », pour quelle(s) production(s) ?

22- Pourquoi êtes-vous/n'êtes-vous pas en agriculture biologique ?

23- Adhérez-vous à un réseau collectif ? (choix multiple)

CUMA	Coopérative
Organisation de Producteurs	Atelier de transformation collectif
Aucun	Autre

24- Si « Autre », précisez :

25- Avez-vous des produits sous Signe d'Identification de la Qualité et de l'Origine (SIQO) ?

Oui Non

26- Si « Oui », lesquels (produits certifiés + nom du label) ?

L'atelier de Transformation

27- Combien avez-vous d'atelier(s) de transformation à la ferme ? (0 si atelier hors de la ferme)

0 1 2 3 4 >4

28- Pour chaque production, depuis combien de temps votre atelier de transformation est-il installé ? (en années)

29- Avez-vous un ou plusieurs ateliers de transformation (uniquement pour les filières animales) ? (2 réponses max)

Déclaré aux normes CE Agréé aux normes CE Aucun des deux

30- Quel(s) type(s) de production(s) transformez-vous ? (choix multiple)

Bovins lait Bovins viande Ovins, Caprins
 Palmipèdes Volailles Porcins
 Apiculture Horticulture et Plantes Fruits et Légumes
 Grandes cultures Viticulture Autres élevages Autre

31- Si « Autre », précisez :

Pour ces productions, précisez les produits transformés :

Production	Produits transformés (finis)
32. Bovin lait	
33. Bovin viande	
34. Ovins,caprins	
35. Palmipèdes	
36. Volailles	
37. Porcins	
38. Apiculture	
39. Horticulture&Plantes	
40. Fruits&Légumes	
41. Grandes cultures	
42. Viticulture	
43. Autres élevages	
44. Autre production	

45- De quel type(s) de structure(s) de transformation et/ou de vente disposez-vous ? (choix multiple)

Miellerie

Fromagerie

Salle de découpe et de conditionnement

Saloir

Point de vente

Atelier de fabrication de crèmes glacées

Cave d'affinage

Atelier d'abattage

Equipement pour la vinification

Equipements pour le conditionnement en viticulture

Conserverie, laboratoire pour conserves et plats cuisinés

Transformation de canards gras

Atelier de transformation du maïs en aliment pour animaux

Chaîne de conditionnement, chambre froide équipement pour la transformation fruits et légumes

Séchoir et salles de stockage et de transformation de plantes aromatiques et légumes bio

Création d'un laboratoire et aménagement d'un local de stockage pour huiles essentielles, tisanes, eaux florales

Autres

46- Si « Autre », précisez :

47- Participez-vous à un atelier collectif de transformation ?

Oui Non En partie

48- Faites-vous appel à de la prestation de service pour la transformation ?

Oui Non En partie

49- Quelle est la part des produits transformés dans le chiffre d'affaires total ? (en %)

Aides concernant la structure de production

50- Avez-vous reçu des aides financières pour votre atelier de transformation à la ferme ?

Oui Non

51- Si «Oui », de quel organisme/institution ? (choix multiple)

Europe Etat Région Département Chambre

Syndicat Agricole Autre

52- Si « Autre », précisez :

Si aidé financièrement par la Région

53- Comment avez-vous pris connaissance de l'existence de ces aides ? (choix multiple)

Site internet du Conseil Régional

Appel téléphonique passé au Conseil Régional

Plaquettes de la Région

Informations données par la Chambre d'Agriculture

Autre

54- Si « Autre », précisez :

55- Pensez-vous que les informations concernant les demandes d'aide sont suffisamment accessibles ?

Pas accessible Peu accessible Plutôt accessible Très accessible

56- L'instruction du dossier vous a t-elle parue :

Très difficile Difficile Facile Très facile

57- Si « Très difficile » ou « Difficile », quelles sont les difficultés que vous avez rencontrées ?

58- Considérez-vous que les services de la région soient suffisamment disponibles lors de l'instruction du dossier de demande de subvention ?

Non Plutôt non Plutôt oui Oui

Si pas aidé financièrement pour l'atelier de transformation

59- Si « Non » (à la 50), avez-vous déposé une demande d'aide financière ?
Oui Non

60- Si « Oui » (à la 59), pourquoi ne l'avez-vous pas perçue ?

61- Si « non » (à la 59), pourquoi n'avez-vous pas fait de demande ?

Pour tout le monde

62- Avez-vous reçu d'autres types d'aides pour la transformation à la ferme ?
(Formation, conseil...) Oui Non

63- Si « oui », quel type d'aide ?

64- Si « oui » (à la 62), de quel organisme ? (choix multiple)

Europe Etat Région Département Chambre

Syndicat Agricole Autre

65- Si « autre », précisez :

66- Commercialisez-vous en Circuit Court et/ou de proximité ? Oui Non

Thème 2 - Circuits Courts et/ou de proximité

67- Vous êtes-vous installé avec le projet de commercialiser en CCP ?

Oui Non

68- Quelle est la part de la production commercialisée en CCP dans votre chiffre d'affaires ? (en %)

69- Quels types de produits sont concernés par la commercialisation en CCP ?

(choix multiple)

Bovins lait

Bovins viande

Ovins, Caprins

Palmipèdes

Volailles

Porcins

Apiculture

Horticulture et Plantes

Fruits et Légumes

Grandes cultures

Viticulture Autres élevages

Autre

70- Si « Autre », précisez :

Pour ces productions, précisez les produits (finis) commercialisés en CCP :

Production	Produits commercialisés en CCP
71. Bovin lait	
72. Bovin viande	
73. Ovins,caprins	
74. Palmipèdes	
75. Volailles	
76. Porcins	
77. Apiculture	

78. Horticulture&Plantes	
79. Fruits&Légumes	
80. Grandes cultures	
81. Viticulture	
82. Autres élevages	
83. Autre production	

84- Pour toutes ces productions, vous êtes-vous installé en CCP depuis le début ?

Oui Non Seulement pour certaines productions

85- Si « non » ou « seulement pour certaines productions », cela vous a t-il demandé une main d'œuvre supplémentaire ? Oui Non

86- Si « oui », combien de personnes ? (en ETP)

87- A temps plein

88- Aides familiales

89- Saisonniers

90- Comment la rentabilité de votre exploitation a-t-elle évolué depuis que vous êtes en CCP ?

Augmentation Stable Diminution

91- Selon vous, à quoi cette évolution est-elle due ?

92- En général, d'où vient votre clientèle ?

Locale (>75%)

Touristique (>75%)

Les deux

Ne sait pas

Autre :

93- Si « Autre », précisez :

94- Appartenez-vous à un réseau d'agri-tourisme ?

Bienvenue à la ferme

Gîtes de France

Destination vignobles

Route de vins du Jurançon

Marchés de Producteurs de Pays

Idoki
Acceuil paysan
Aucun
Autre

95- Si « autre », précisez :

Pour vos produits transformés/non-transformés, quel(s) type(s) de commercialisation en CCP pratiquez-vous

	Transformé	Non transformé
95. AMAP		
96. Paniers		
97. Points de vente collectifs		
98. Restauration collective		
99. Vente à la ferme		
100. Marchés		
101. Livraison		
102. Internet		
103. Drive fermier		
104. GMS/épiceries		
105. Café Hôtel Restaurant		
106. Autres		

107- Si « Autre », précisez :

108- **Pratiquez-vous l'achat-revente pour votre commercialisation en CCP ?**

Oui Non

109- **Classez par ordre de préférence 3 motivations par rapport à votre stratégie CCP ? (ordonnez 3 réponses)**

- 1- Augmentation des revenus
- 2- Amélioration de votre qualité de vie
- 3- Relations avec les consommateurs
- 4- Convictions éthiques
- 5- Convictions environnementales
- 6- Maîtrise des débouchés commerciaux
- 7- Autre

110- Si « autre », précisez :

Pour les CCP, quel est votre degré de satisfaction par rapport à : (attribuez une note sur 4, 1= mauvais et 4= très bon)

- | | | | | |
|---|---|---|---|---|
| 111- Augmentation des revenus | 1 | 2 | 3 | 4 |
| 112- Amélioration de votre qualité de vie | 1 | 2 | 3 | 4 |
| 113- Relation avec les consommateurs | 1 | 2 | 3 | 4 |

- 114- **Convictions éthiques** 1 2 3 4
 115- **Convictions environnementales** 1 2 3 4
 116- **Maîtrise des débouchés commerciaux** 1 2 3 4

117- **Quels sont vos projets à court terme (5 ans maximum) ? (choix multiple)**

Maintenir l'activité CCP

Augmenter cette activité concernant les productions existantes

Augmenter cette activité par un nouvel atelier de production

Arrêter les CCP

Thème 2 bis - Non CCP

118- **Quels sont vos débouchés de commercialisation en circuit long ?**

Courtiers Négociants Coopératives GMS

M.I.N Autre

119- **Si « autre », précisez :**

120- **Envisagez-vous de commercialiser en CCP ?**

Oui Non Ne sait pas

121- **Si « non » ou « ne sait pas », pourquoi ?**

122- **Pour quelle(s) raison(s) envisagez-vous ce projet ?**

123- **Que vous manque-t-il à l'heure actuelle pour démarrer la commercialisation en CCP ?**

124- **Vers quel(s) type(s) de CCP souhaiteriez-vous vous orienter ? (choix multiple)**

AMAP

Paniers

Points de ventes collectifs

Restauration collective

Vente à la ferme

Marchés

Livraison

Internet

Drive fermier

GMS/épiceries

Café Hôtel Restaurant

Ne sait pas

Autre

125- **Si « autre », précisez :**

126- **Cela concernerait-il vos produits transformés ou non ?**

Oui Non Ne sait pas

Thème 3 - Positionnement des organismes par rapport aux CCP

Si en CCP ou si en projet CCP

127- Avez-vous ou comptez-vous demander de l'aide (financière, formation, conseil-accompagnement) pour vos démarches CCP ?

Oui Non Ne sait pas

128- Si « oui », à quel organisme ?

Europe Etat Région Département Chambre
Syndicat Agricole Autre

129- Si « autre », précisez :

Pour tous

130- Pensez-vous que les informations concernant les demandes d'aide à la commercialisation en CCP sont suffisamment accessibles ?

Pas accessible Peu accessible Plutôt accessible Accessible

131- Connaissez-vous les aides du conseil régional pour développer les CCP ?

Oui Non

132- Si « oui », lesquelles ?

133- Selon vous, sur quelles actions les organismes devraient-ils se focaliser pour aider au développement des CCP ?

Thème 4 – Freins et Moteurs

Si en CCP ou si projet CCP

134- Avez-vous créé l'atelier de transformation dans le but de commercialiser en CCP ? Oui Non

135- Si « oui », l'aide à la création de l'atelier de transformation a-t-elle été un déterminant pour passer en CCP/envisager les CCP ? Oui Non

136- Si vous n'aviez pas eu les aides aux ateliers de transformation, seriez-vous en CCP/envisageriez-vous d'être en CCP ?

Oui Non Était en CCP avant d'avoir un AT

Pour tous

137- Pouvez-vous citer spontanément 3 facteurs incitant au développement des CCP ?

138- Pouvez-vous citer spontanément 3 freins au développement des CCP ?

**139- A quel niveau de votre activité situez-vous ces freins à une démarche CCP ?
(Choix multiple, 3 max)**

Production Transformation Commercialisation
Aucun Ne sait pas

140- Quels sont les facteurs qui ont favorisé/pourraient favoriser vos démarches en CCP ? (économique, politique, environnemental, transformation à la ferme)

Ordonnez 3 réponses

- 1- Proximité des axes routiers
- 2 - Proximité d'une zone urbaine
- 3 - Proximité d'une zone touristique
- 4 - Clientèle potentielle de moyenne ou haute classes sociales
- 5 - Absence de concurrence territoriale entre producteurs
- 6 - Politiques d'aides au développement des circuits courts
- 7 - Appels à projets sur la thématique des circuits courts
- 8 - Taille de l'exploitation
- 9 - Orientation/Spécialisation de l'exploitation
- 10 - Age du chef d'exploitation
- 11 - Exploitation sous signe de qualité
- 12 - Formation initiale du chef d'exploitation

141- Quels sont /pourraient être les freins majeurs au développement des CCP ?

Ordonnez 3 réponses

- 1 - Main d'œuvre supplémentaire (à rémunérer)
- 2 - Temps de travail supplémentaire
- 3 - Investissements en termes d'équipements
- 4 - Réglementation sanitaire
- 5 - Absence d'atelier de transformation collectif à proximité (type abattoir)
- 6 - Manque de sensibilisation du public (quantité, fidélisation, information à la saisonnalité des produits)
- 7 - Compétition entre produits sur le territoire (marque ombrelle, mdd, autres producteurs...)
- 8 - Isolement géographique des producteurs
- 9 - Prix pour les consommateurs
- 10 - Manque de connaissance sur les CCP
- 11 - Accès au financement (prêts, aides, inscription dans un projet etc.)
- 12 - Manque d'organisation des producteurs
- 13 - Manque de formation à la vente (commercialisation)

**ANNEXE 2 : Questions soumises aux « sentinelles » des différentes Chambres
Départementales d'Agriculture dans le but de construire le questionnaire**

- 1) L'approche filière par département est-elle pertinente ? Est-ce qu'il n'y a pas le risque de passer à côté d'informations ?
- 2) Un regroupement par grandes filières (Viande, Lait...) ou par grands types de productions (Végétales, Herbivores...) n'est-il pas plus pertinent qu'un regroupement par sous filières (Bovins lait, bovins viande...) ?
- 3) Pensez vous qu'il soit subtil de se concentrer sur les filières alimentaires humaines ?
- 4) Pensez vous qu'il est réducteur d'exclure les filières vins, céréales et porcine ?
- 5) Faut-il absolument trouver des agriculteurs sous SIQO ?
- 6) Que faire des exploitations mixtes ? Faut-il plus se tourner vers elles car plus susceptibles de ne pas être en CCP mais de vouloir y passer pour diversifier leurs débouchés ?
- 7) Chercher absolument une hétérogénéité selon le PBS ?
- 8) Vous est-il possible de fournir une liste d'agriculteurs qui ne passent pas par des réseaux d'agritourisme et qui ne soient pas en CCP ?

ANNEXE 3 : Questionnaire soumis aux agriculteurs en circuits longs

Thème 1 - Profil

Informations personnelles de l'exploitant

1. Sexe

Homme Femme

2. Département

24 33 40 47 64

3. Statut juridique de l'exploitation

GAEC EARL SCEA Exploitation Individuelle SARL EURL SICA Autre

4. Si « Autre », précisez :

5. Tranche d'âge

<40 ans entre 40 et 55 ans >55ans

Parcours de l'exploitant

6. L'activité d'exploitant est-elle votre activité principale ?

Oui Non

7. Si « non », précisez :

8. De quelle formation êtes-vous issu ?

CAP/BEP Brevet Professionnel Bac Pro Bac général BTS/DUT

Licence

Master Ingénieur Autre

9. Comment avez-vous acquis votre exploitation ?

Reprise familiale Achat à un tiers non familial Installation/Création Autre

10. Si « Autre », précisez :

L'exploitation

11. SAU (ha) :

12. CA (ordre de grandeur)

13. A quelles filières appartiennent vos productions ? (choix multiple)

Bovins lait Bovins viande Ovins, Caprins

Palmipèdes Volailles Porcins

Apiculture Horticulture et Plantes Fruits et Légumes

Grandes cultures Viticulture Autres élevages

Autre

14. Si « Autre », précisez :

15. Quelle est votre production principale (par rapport au chiffre d'affaires) ?

16. Produisez-vous sous certification « Agriculture Biologique » ?

Oui Non En partie

17. Si « Oui » ou « En partie », pour quelle(s) production(s) ?

18. Pourquoi êtes-vous/n'êtes-vous pas en agriculture biologique ?

189. Adhérez-vous à un réseau collectif ? (choix multiple)

CUMA Coopérative Organisation de Producteurs Atelier de transformation
collectif Aucun Autre

20. Si « Autre », précisez :

21. Avez-vous des produits sous Signe d'Identification de la Qualité et de l'Origine (SIQO) ?

Oui Non

22. Si « Oui », lesquels (produits certifiés + nom du label) ?

L'atelier de Transformation

22. Transformez-vous vos productions ?

23. Si oui, quel(s) type(s) de production(s) transformez vous ? (choix multiple)

Bovins lait Bovins viande Ovins, Caprins

Palmipèdes Volailles Porcins

Apiculture Horticulture et Plantes Fruits et Légumes

Grandes cultures Viticulture Autres élevages

24. Transformez vous vous-même ou faite vous transformer?

25. Si transforme seul : Avez-vous un ou plusieurs ateliers de transformation à la ferme ?

27. Si fait transformer : par qui ?

28. Quelle est la part des produits transformés dans le chiffre d'affaires total ? (en %)

29. Avez-vous reçu des aides pour la transformation à la ferme ? (Formation, conseil...)

Oui Non

30. Si « oui », quel type d'aide ?

31. Si « oui » (à la 28), de quel organisme ? (choix multiple)

Europe Etat Région Département Chambre

Syndicat Agricole Autre

Thème 2- Non CCP

32. Quels sont vos débouchés de commercialisation en circuit long pour chacune de vos productions?

	B V	B L	O V	O L	Caprin s	Volaille s	Palmipèd e	Porcin s	F& L	Apiculture s
courtiers										
négociants										
coopérative s										
MIN										
IAA										
Autres										

33. Si « autre », précisez :

34. Connaissez-vous le schéma de distribution de vos produits ? Si oui, pouvez-vous le décrire ?

35. Envisagez-vous de commercialiser en CCP ?

Oui Non Ne sait pas

Si oui :

36. Pour quelle(s) raison(s) envisagez-vous ce projet ?

37. Que vous manque-t-il à l'heure actuelle pour démarrer la commercialisation en CCP ?

38. Si vous deviez passer en CCP, vers quel(s) type(s) de CCP souhaiteriez-vous vous orienter ? (choix multiple)

AMAP

Paniers

Points de ventes collectifs

Restauration collective
Vente à la ferme
Marchés
Livraison
Internet
Drive fermier
GMS/épiceries
Café Hôtel Restaurant
Ne sait pas
Autre

37. Si « autre », précisez :

38. Cela concernerait-il vos produits transformés ou non ?

Oui Non Ne sait pas

39. Votre démarche serait-elle individuelle ou collective ?

40. Si le CR offrait plus de soutiens en termes de financement et/ou de formations, cela accélérerait-il votre démarche ? seriez vous prêt à passer en démarches CCP ?

41. Si oui, quels types d'aides identifiez-vous comme un besoin pour passer en CCP ?

42. Si vous passiez en CCP, installeriez vous un atelier de transformation à la ferme ?

43. Qu'est ce qui vous retient aujourd'hui de passer vers une démarche CCP ?

44. Quelles attentes avez-vous du passage en CCP ?

45. A quelle échéance pensez vous passer en CCP ?

1 ans 2-3ans 5ans plus

Si ne sait pas :

45. Y avez-vous pensez ?

Oui Non

46. Si oui, pourquoi hésitez vous encore ?

47. Si le CR offrait plus de soutiens en termes de financement et/ou de formations, seriez vous prêt à passer en démarches CCP ?

48. Si oui, quels types d'aides identifiez-vous comme un besoin pour passer en CCP ?

49. Si vous passiez en CCP, installeriez vous un atelier de transformation à la ferme ?

Si non :

50. Quels avantages tirez vous à être en CL plutôt qu'en CCP ?

51. Si le CR offrait plus de soutiens en termes de financement et/ou de formations, seriez vous prêt à passer en démarches CCP ?

52. Si oui, quels types d'aides identifiez-vous comme un besoin pour passer en CCP ?

Thème 3 – Freins et Moteurs

53. Pouvez-vous citer spontanément 3 facteurs incitant au développement des CCP ?

54. Pouvez-vous citer spontanément 3 freins au développement des CCP ?

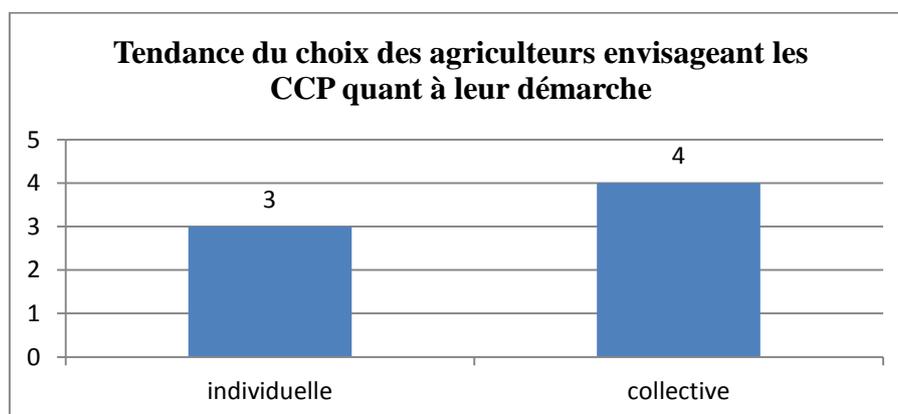
55. Quels sont les facteurs qui pourraient favoriser vos démarches en CCP ? (économique, politique, environnemental, transformation à la ferme) *Ordonnez 3 réponses*

- 1 - Proximité des axes routiers
- 2 - Orientation/Spécialisation de l'exploitation
- 3 - Formation initiale du chef d'exploitation
- 4 - Clientèle potentielle de moyenne ou haute classes sociales
- 5 - Exploitation sous signe de qualité
- 6 - Politiques d'aides au développement des circuits courts
- 7 - Appels à projets sur la thématique des circuits courts
- 8 - Taille de l'exploitation
- 9 - Proximité d'une zone urbaine
- 10 - Age du chef d'exploitation
- 11 - Absence de concurrence territoriale entre producteurs
- 12 - Proximité d'une zone touristique

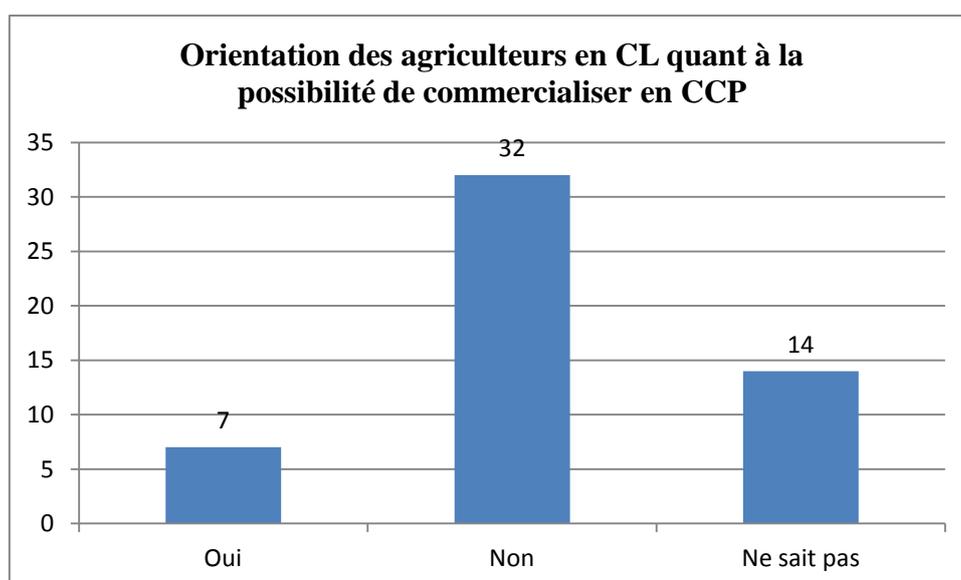
56. Quels sont les freins majeurs au développement des CCP ? *Ordonnez 3 réponses*

- 1 - Main d'oeuvre supplémentaire (à rémunérer)
- 2 - Manque de connaissance sur les CCP
- 3 - Investissements en termes d'équipements
- 4 - Prix pour les consommateurs
- 5 - Absence d'atelier de transformation collectif à proximité (type abattoir)
- 6 - Manque de sensibilisation du public (quantité, fidélisation, information à la saisonnalité des produits)
- 7 - Compétition entre produits sur le territoire (marque ombrelle, mdd, autres producteurs...)
- 8 - Isolement géographique des producteurs
- 9 - Réglementation sanitaire
- 10 - Temps de travail supplémentaire
- 11 - Accès au financement (prêts, aides, inscription dans un projet etc.)
- 12 - Manque d'organisation des producteurs
- 13 - Manque de formation à la vente (commercialisation)

ANNEXE 4 : Résultat de la question 39 « Si vous passiez en CCP Vos démarches seraient-elles individuelles ou collectives ? »



ANNEXE 5 : Résultat de la question 40 « Envisagez vous de commercialiser en CCP ? »



RESUME

Actuellement, les préoccupations alimentaires croisent les problématiques économiques, sociales et environnementales à différentes échelles des territoires. Les circuits courts et/ ou de proximité (CCP) semblent être une alternative à ces inquiétudes. C'est pourquoi, les organismes politiques se penchent de plus en plus sur les opportunités de développement de ces modèles de distribution. C'est dans ce cadre que Bordeaux Sciences Agro a été mandaté par le Conseil Régional Aquitaine et la Chambre Régionale d'Agriculture pour mener une étude à ce propos. Pour cela, un questionnaire a été élaboré et soumis à des agriculteurs en CCP et d'autres en circuits longs (CL) afin d'analyser les freins et moteurs au développement des CCP. Les résultats ont été confrontés à la fois à des hypothèses tirées à partir d'éléments bibliographiques, puis comparés entre eux. Il en ressort que si les changements opérés au sein de l'exploitation sont reconnus par les deux lots comme des freins, pour les premiers ils sont surmontables car ils trouvent dans l'amélioration de la rentabilité de leur exploitation et le contact avec le client un intérêt tandis que pour les autres, ces changements sont rédhibitoires et l'acte de vente un facteur limitant majeur. De plus, selon eux, les avantages des CL sont supérieurs aux inconvénients qu'apportent les CCP. Il existe malgré tout une faible opportunité de développer les CCP auprès des agriculteurs en CL, puisqu'ils leur permettraient de compléter les CL en valorisant les produits déclassés.

Mots clés : CCP, alternative, opportunités, freins, moteurs, changements, rédhibitoires, vente, facteur limitant, compléter, valoriser

ABSTRACT

Nowadays, alimentary concerns are connected to economic, social and environmental problems, on different territory scales. The short circuit sales model seems to be a solution for these worries. That is why political organizations look more and more into possible developments for this distribution model. Bordeaux Sciences Agro has been appointed by the Conseil Régional of Aquitaine and the Regional Agricultural Chamber to run a study on this matter. A questionnaire has been created and submitted to short circuit and long circuit farmers, in order to define what the obstacles and the driving forces of short circuit sales development are. The results have been confronted to hypothesis taken from the bibliography, and then compared one to another. It appears that both sides see the changes operated in the field as obstacles, but the short circuit farmers overcome these changes thanks to the rentability of their farm and to client contact. On the contrary, these changes are unacceptable for long circuit farmers, who see the act of sale as a major brake. Moreover, according to them, the advantages provided from long circuit sales prevail over the inconveniences of the short circuit model. However, there is a small chance to develop the short circuit model for the long circuit farmers, since it would allow them to complete the long circuits with the enhancement of downgraded products.

Keywords: short circuit sales model, solution, opportunities, obstacles, driving forces, changes, unacceptable, sale, brake, to complete, enhancement